

LES CAHIERS

DE L'INSTITUT D'AMENAGEMENT
ET D'URBANISME
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Enjeux économiques pour l'Ile-de-France

Du régional au local



Contribution aux
ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'EMPLOI



**INSTITUT D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE**

Fondation reconnue d'utilité publique
par le décret du 2 août 1960.

Directeur général
M. Jean-Pierre Dufay

Organisme d'études du Conseil régional, l'IAURIF apporte en priorité son appui technique aux collectivités locales d'Ile-de-France.

Il réunit un large éventail de compétences : aménagement urbain et rural, environnement, transports, logement et modes de vie, économie et développement local, équipements et foncier, santé.

Ses diagnostics et ses propositions permettent ainsi de préparer les choix des élus régionaux et locaux avant de les traduire en terme de projets.

Il agit en partenariat avec d'autres opérateurs français et européens à travers son Système d'Information Géographique et sa Médiathèque en réseau.

Il exporte ce savoir-faire à travers des contrats directs et des accords de coopération technique.

Composition du conseil d'administration au 1^{er} novembre 1999

Président

M. Jean-Paul HUCHON
Président du Conseil régional d'Ile-de-France

Vice-présidents

M. Jean-Pierre DUPORT 1^{er} vice président
Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris

M. Jean-Claude BOUCHERAT 2^e vice président
Président du Conseil économique et social régional d'Ile-de-France

• Six Vice-Présidents

Mme Marie-Michelle BATAILLE
M. Jean-François BERNARDIN
Mme Myriam CONSTANTIN
M. Pascal-Michel DELMAS
Mme Jocelyne RIOU
M. Alain RIST

Secrétaire : **M. Joseph TREHEL**
Trésorier : **M. Robert CADALBERT**

Conseillers régionaux

Titulaires

M. Dominique STRAUSS-KAHN
Mme Jocelyne RIOU
M. Robert CADALBERT
M. Alain RIST
Mme Myriam CONSTANTIN
M. Joseph TREHEL
M. Pierre BÉDIER
M. Jean-François BERNARDIN
Mme Marie-Michelle BATAILLE
Mme Marie-Christine du LUART
Mme Isabelle de KERVILLER
M. Pascal-Michel DELMAS
M. Jean-Michel DUBOIS

Suppléants

M. Manuel VALLS
M. José RUIZ
M. Jean-Luc LAURENT
Mme Sylvie BOULEAU
Mme Jeanne CHEDHOMME
M. Laurent DUMOND
M. Didier JULIA
M. Xavier CHINAUD
M. Jean BARDET
Mme Annick DOULCET
M. Jean-Loup MORLE
M. Christian LE SCORNEC
M. Jacques OLIVIER

Le Président du Conseil Economique et Social Régional
M. Jean-Claude BOUCHERAT

• Deux membres du Conseil Economique et Social Régional

Titulaires

M. Jean-François BENON
M. Jean-Louis PAUC

Suppléants

M. Philippe LEVAUX
Mme Joséphine COPPOLA

• Quatre représentants de l'Etat

M. Jean-Pierre DUPORT, Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, représentant le Ministre de l'Intérieur
M. Joël ALLAIN, Directeur régional de l'INSFE, représentant le Ministre chargé du Budget
M. Gilles RICONO, Directeur régional de l'Equipement d'Ile-de-France, Préfet, représentant le Ministre de l'Equipement et du Logement
M. François-Régis ORIZET, représentant le Ministre des Transports

• Quatre membres fondateurs

M. Henri BAREILLE, représentant le Gouverneur de la Banque de France
M. Michel DELAFOSSÉ, représentant le Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations
M. Pierre DURIF, représentant le Gouverneur du Crédit Foncier de France
M. Henry SAVAJOL, représentant le Président du Directoire du Crédit de l'Equipement des P.M.I.

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris,
représenté par
M. Jacques DERIEUX

LES CAHIERS

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

N°
124

PUBLICATION
TRIMESTRIELLE
CRÉÉE EN 1964
OCTOBRE 1999

Directeur de la publication
Jean-Pierre DUFAY

Rédactrice en chef
Dominique LOCHON

Ce numéro des Cahiers a été réalisé à partir des travaux récents conduits par l'équipe de la Division Economie et développement local (Dedl), dans les domaines de l'économie, de l'emploi, de l'immobilier d'entreprise et du développement territorial.

Conception et rédaction

René BRÉCHET, Claude GAUDRIAULT, Vincent GOLLAIN,
avec la participation de
Roger CHAIX, Agnès CHAROUSSET, Carole DELAPORTE,
Renaud DIZIAIN, Hélène GOUT, Dominique LECOMTE,
Pascale LEROI, Anne-Marie ROMÉRA, Jean-François SAIGAULT
Coordinateur pour ce numéro
Pierre-Alain PACAUD
Cartographie
Catherine HESEL

Presse
Catherine GROLÉE-BRAMAT (01 53 85 79.05)

Traductions
Andréa CORDÉRO

Secrétariat administratif
Christine MORISCEAU (01 53 85.75.48)

Création - Fabrication
Denis LACOMBE
Maquette, illustrations et cartographie
Eloïdie BEAUGENDRE, Claudine LHOSTE-ROUAUD, Didier PRINCE

Bibliographie
Claire BOUVET (01 53 85 79.23)
Médiathèque - Photothèque
Mirette HERCELIN (01 53 85 79.66)
Cécile de MONTFORT (01 53 85 75 18)

Coordination de fabrication
Roland GUENIFFET

Impression : Augustin s.a. 189, rue d'Aubervilliers - 75018 Paris

Commission paritaire N° 811 AD

© I.A.U.R.I.F. OCTOBRE 1999

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.
Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles pour utilisation autre que strictement privée et individuelle, sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur ou de l'éditeur.
La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).
Dépôt légal 3^e trimestre 1999

Diffusion vente et abonnement :

Marie-Louise WILLEM

	France	Étranger
Le numéro :	240 FF 36 €	250 FF 38 €
Abonnement pour 4 numéros :	570 FF 86 €	640 FF 97 €
Étudiants *	Remise 30 %	

Sur place :
LIBRAIRIE ÎLE-DE-FRANCE, accueil IAURIF
15, rue Falguère, Paris 15^e (01 53 85 77 40)
Marie-Louise WILLEM (01 53 85 79 38)

Par correspondance :
INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
15, rue Falguère, 75740 Paris Cedex 15
abonnement et vente au numéro :
<http://www.iaurif.org>

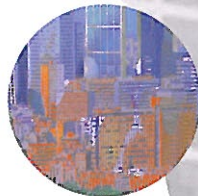
* Photocopie carte de l'année en cours. Tarif 1999

Sommaire

Éditorial : Jean-Paul Huchon et Daniel Brunel

Politique économique : une nouvelle étape

5



Les activités économiques en Ile-de-France dans les années 90

7

Les principales caractéristiques économiques de l'Ile-de-France

8

Une région économique européenne

8

Un système productif régional puissant

9

Des incidences en chaîne

12

La dynamique de l'économie francilienne au cours des années 90

15

Une poursuite de l'internationalisation et la nécessaire compétitivité

15

Une dynamique économique qui s'essouffle

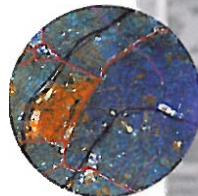
16

La poursuite du mouvement de recomposition du système productif

19

Immobilier d'entreprise : une demande plus sélective, un parc qui s'adapte

22



Les territoires et l'économie en Ile-de-France

35

Les grandes tendances du système productif francilien : polarisation et ségrégation dans l'espace

36

Une très forte polarisation du système productif

38

Une forte partition des espaces régionaux sur le plan socio-économique

42

L'émergence de dynamiques économiques locales

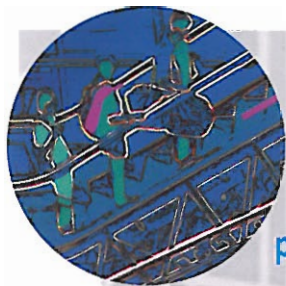
47

Une diversification économique des territoires

47

Des dynamiques territoriales appuyées sur des éléments structurants

54



Propositions pour un projet économique

Les perspectives macro-économiques

Repli envisageable ?	86
Ou croissance assurée ?	87

Les enjeux de l'économie francilienne

Des enjeux internationaux	89
Des enjeux régionaux	89
Des enjeux territoriaux	90

Vers une stratégie ciblée de développement économique

Pour une charte du développement économique francilien	91
L'Ile-de-France, métropole mondiale de premier rang	92
L'Ile-de-France, terre d'innovation	94
L'Ile-de-France, territoire de solidarité	96

Voies et moyens du développement économique

Le comité stratégique de développement économique	98
La veille économique	98
L'appui aux acteurs du développement local	99
Le partage de l'«intelligence économique»	99

Bibliographie

106

Politique économique : une nouvelle étape

L'emploi, la résorption du chômage, l'acquisition des qualifications sont, dans le contexte économique d'aujourd'hui, parmi les premiers sujets de préoccupation des Franciliens.

Or, la décennie qui s'achève n'a pas été particulièrement favorable à notre région : ici comme ailleurs, la désindustrialisation a continué à réduire l'emploi, à créer du chômage. Les mutations économiques ont contribué à accentuer les disparités sociales entre les différents territoires. Nos activités de recherche sont de plus en plus concurrencées par celles de plusieurs autres régions d'Europe. Nos Pme et Pmi ont besoin d'être soutenues dans la conquête des marchés mais aussi dans la mise en place de technologies nouvelles. Notre activité de place financière s'effrite.

Avec tous les partenaires de la Région, nous voulons donner une nouvelle ambition, une autre envergure à notre politique économique. Nous avons une obligation de résultats en matière d'emploi et de solidarité. Pour y parvenir tout se tient. Nous devons faire des progrès substantiels sur le front du rayonnement international, car notre Région a vocation à être la Région capitale de l'Europe. C'est vrai également sur celui de l'innovation car l'Ile-de-France est l'un des tous premiers pôles technologiques au monde, sur celui des solidarités entre tous les Franciliens, contre toutes les exclusions.

D'ores et déjà, la Région a procédé à une augmentation de 70 % de son budget en faveur du développement économique. Une nouvelle étape de sa politique économique va être définie en s'appuyant sur les propositions des Etats généraux pour l'emploi qui ont mobilisé une large participation d'acteurs publics et privés et sur les réflexions et les négociations réalisées dans le cadre de la préparation du Contrat de plan.

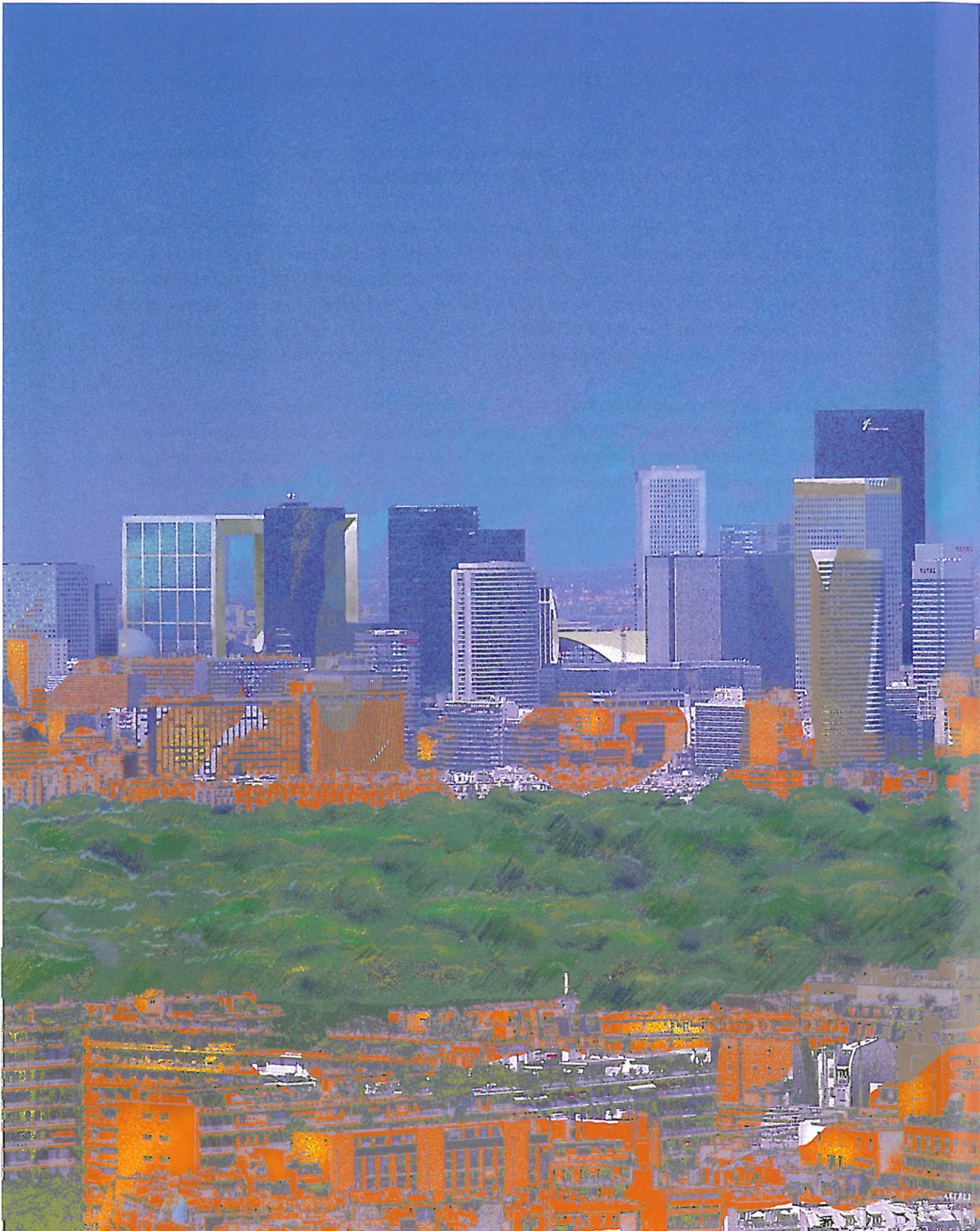
Le diagnostic présenté ici par l'Iaurif est plus qu'un état des lieux. Il analyse les données les plus récentes sur l'économie et sur l'emploi dans notre région, distingue des initiatives, des coopérations et des potentialités qui se manifestent à l'échelle locale pour le développement économique et finalement situe les enjeux auxquels nous sommes confrontés. Les propositions avancées contribuent à éclairer les engagements que nous allons prendre pour une politique plus cohérente et mieux adaptée. En un mot : plus nerveuse.



Jean-Paul Huchon
Président du Conseil Régional
d'Ile-de-France



Daniel Brunel
Vice-président chargé de l'Emploi, de la politique industrielle,
de la formation professionnelle et de la jeunesse



Les activités économiques en Ile-de-France dans les années 90

À la fin des années 80, la région de « Paris Ile-de-France » se classait en très bonne place en Europe tant pour ses propres performances économiques que pour sa position concurrentielle vis-à-vis des autres métropoles européennes. Cette situation favorable, couplée avec un poids économique et démographique important, explique que l'Ile-de-France figure parmi les principales régions économiques de l'Union européenne. Toutefois, avec les années 90, la région a été confrontée à un contexte économique radicalement différent qui la pousse à s'adapter.

- Une région économique européenne
- Un système productif régional puissant
- Une poursuite de l'internationalisation
- Une dynamique économique qui s'essouffle
- La poursuite du mouvement de recomposition du système productif
- Immobilier d'entreprise : une demande plus sélective, un parc qui s'adapte

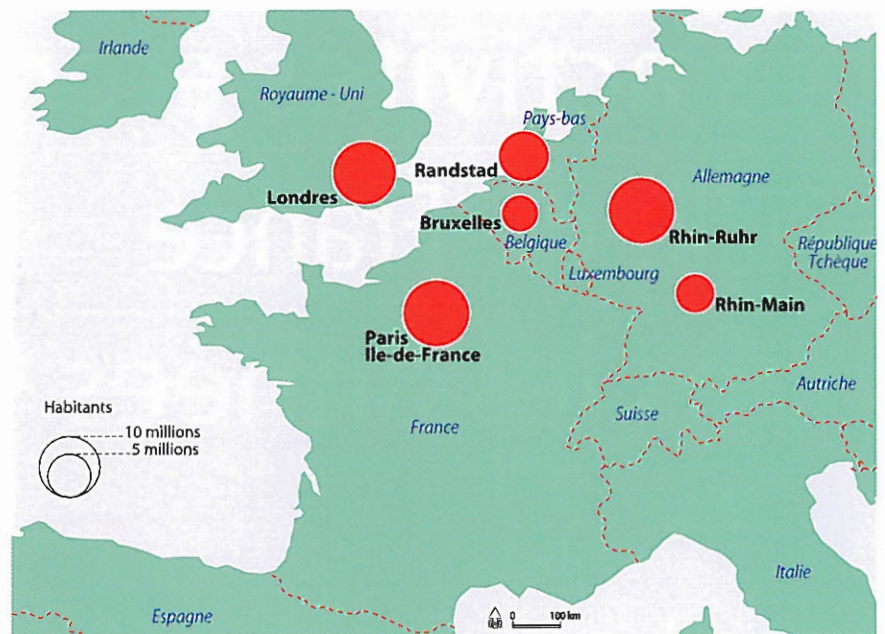
Les principales caractéristiques économiques de l'Ile-de-France

Une région économique européenne

Le poids de la première région française peut être cerné à partir de plusieurs indicateurs. Son poids démographique tout d'abord. L'Ile-de-France compte en mars 1999 10,9 millions d'habitants soit environ 18,2 % de la population nationale. Avec de nombreux habitants âgés de 26 à 50 ans, la population francilienne se caractérise par une forte natalité et une faible mortalité. Cette situation favorable explique que la région contribue à 45 % de l'excédent naturel national. Si l'on se réfère aux indicateurs macro-économiques, l'Ile-de-France représente environ 22 % de l'emploi salarié national avec 4 717 000 emplois. Le produit intérieur brut (PIB) régional s'élève, en 1996, à 2 290 milliards de francs (349,11 milliards d'Euros), soit un peu plus de 29 % du PIB français. Le PIB par habitant est de 207 000 francs (31 556,95 Euros).

La «région économique de Paris», qui déborde des limites administratives de l'Ile-de-France, fait partie des six principales régions économiques du nord-ouest de l'Europe avec Londres, la Randstad, Bruxelles, Rhin-Ruhr, Francfort. Elle pèse autant par la taille de sa population et le nombre de ses emplois que les régions de Londres et de Rhin-Ruhr. Toutefois, alors que son PIB est le plus élevé des six espaces économiques, Paris - Ile-de-France est touché par un taux de chômage relativement important.

La population des principales régions économiques européennes



En 1996, Gemaca (Group for European Metropolitan Areas Comparative Analysis), fondé et animé par l'Aurif, a délimité géographiquement les régions économiques de Londres, la Randstad, Bruxelles, Rhin-Ruhr, Francfort et Paris - Ile-de-France selon une méthode commune aux 6 régions. Celle-ci s'appuie sur des critères portant sur les densités d'emploi et les navettes domicile-travail (Gemaca, 1996). Ce premier diagnostic de la situation socio-économique de la région de Paris face aux cinq principales régions économiques du nord-ouest de l'Europe a été récemment actualisé par l'Aurif.

Source : Iaurif

Position des régions économiques européennes selon 4 critères*

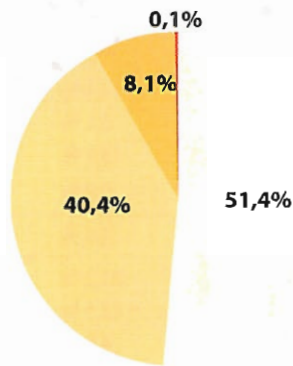
	Superficie (km ²)	Population 1995 (en milliers)	Emploi 1996 (en milliers)	PIB 1994 (en millions de SPA)**	Taux de chômage 1997 (en %)
Bruxelles	6 757	3 573	1 380	66 295	9,4 %
Rhin-Main (Francfort)	7 411	3 976	1 937	111 596	6,6 %
Randstad	5 973	6 786	3 057	128 319	5,2 %
Londres	10 390	10 640	5 304	226 775	7,8 %
Rhin-Ruhr	11 536	11 732	4 734	226 768	9,5 %
Paris / Ile-de-France	19 681	11 776	5 197	314 120	10,9 %

* La région économique, ou région urbaine fonctionnelle, est définie en identifiant les communes limitrophes dont plus de 10 % de la population active travaille quotidiennement dans l'agglomération économique principale. Les délimitations des régions économiques diffèrent de celles administratives.

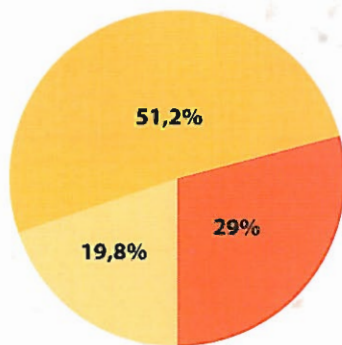
** S.P.A. : Standard de pouvoir d'achat

Source : données Eurostat, méthodologie Gemaca, traitement Iaurif, 1998, à partir des derniers chiffres connus.

Répartition du nombre d'entreprises selon les effectifs salariés employés



Répartition des salariés selon la taille des entreprises



- Grandes entreprises (plus de 500 salariés)
- Petites et moyennes entreprises (10 à 499 salariés)
- Très petites entreprises (1 à 9 salariés)
- Micro entreprises (0 salarié)

Source : S' ERF

© Iaurif

Un système productif régional puissant

L'Ile-de-France dispose d'un système productif de tout premier plan puisqu'elle compte environ 550 000 entreprises dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Ce potentiel économique représente environ 23 % du total national. La très grande majorité de ces entreprises sont de petite taille. Les grandes entreprises sont peu nombreuses (0,1 % du parc régional d'entreprises) mais elles emploient 29 % des effectifs salariés régionaux et possèdent un pouvoir décisionnel considérable sur la dynamique du tissu productif. Autre caractéristique, révélée par les travaux de l'Insee, une entreprise de 100 salariés et plus sur trois a son siège social en Ile-de-France, principalement à Paris et dans le secteur de La Défense. Cette concentration est même plus prononcée lorsque l'on considère les entreprises de 500 salariés et plus : près de deux sur trois sont en Ile-de-France.

Enfin, la région est attractive pour accueillir des investisseurs étrangers, à tel point que l'Ile-de-France concentre environ 10 700 établissements sous contrôle de groupes étrangers. Ces établissements emploient environ 440 000 salariés, soit plus du tiers des salariés qui travaillent en France pour des établissements étrangers.

Une économie très tertiaire

Grande région économique et urbaine, l'Ile-de-France possède un système productif particulier fondé sur une forte spécialisation économique.

Tout d'abord, on peut relever la prépondérance du secteur tertiaire qui emploie 3 825 000 personnes, soit plus de 81 % de l'emploi salarié régional (71 % en France). Les activités immobilières et les services aux entreprises (880 300 salariés), l'éducation-santé-action sociale (673 500 salariés), le commerce (631 000 salariés) et l'administration (536 000 salariés) y sont les principaux secteurs employeurs.



De nombreux investisseurs étrangers sont présents en Ile-de-France. Celle-ci concentre environ 10 700 établissements sous contrôle de groupes étrangers.

There are many foreign investors in Ile-de-France. In fact the region concentrates around 10,700 companies controlled by foreign groups.

Guiho/Dreiff

Les emplois salariés en Ile-de-France, par secteur d'activité (au 01/01/1998)

	Effectifs	Part régionale
Agriculture, sylviculture, pêche	7 150	0,1 %
Industries, dont :	666 700	14,1 %
Industries extractives	4 200	0,1 %
Industries manufacturières	620 900	13,1 %
Production, distribution élec., gaz	41 600	0,9 %
Construction	218 700	4,6 %
Tertiaire, dont :	3 825 100	81,2 %
Commerce de gros et de détail, réparation auto.	631 400	13,5 %
Hôtels et restaurants	191 600	4,1 %
Transports et communications	373 200	7,9 %
Activités financières	251 600	5,3 %
Activités immobilières et services aux entreprises	880 300	18,7 %
Administration publique	536 100	11,3 %
Education, santé, action sociale	673 500	14,3 %
Services collectifs, sociaux, personnels	225 500	4,8 %
Services domestiques	58 900	1,2 %
Activités extra territoriales	2 900	0,1 %
Total	4 717 600	100,0 %

Source : Insee, Iaurif - 6' ERE (1999).

Avec près de 670 000 salariés, l'industrie reste un secteur économique important, qui comporte des branches à forte valeur ajoutée comme l'industrie électrique-électronique (122 000 salariés), le papier-carton-édition-imprimerie (86 000 salariés), la chimie (73 000 salariés) ou la métallurgie et le travail des métaux (56 000 salariés).

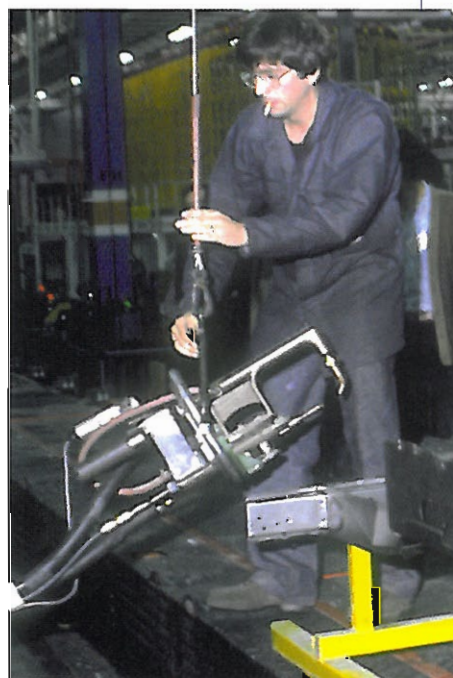
Le secteur de la construction emploie 219 000 salariés. Enfin, l'agriculture, activité intensive et performante en Ile-de-France, emploie peu de salariés.

En plus des spécialisations sectorielles, le système économique francilien s'organise autour de quatre catégories de fonctions spécifiques dans la région vis-à-vis de la province :

- 1- les fonctions centrales de l'entreprise (quartiers généraux) et les services qui y sont directement liés : finance, marketing, communication, services aux entreprises ;
- 2- l'enseignement, la formation, la recherche amont et le développement ;
- 3- les fonctions d'échanges : commerce de gros, transports-logistique, distribution, tourisme des particuliers et d'affaires, télécommunications ;
- 4- les fonctions centrales de l'Etat et les activités des collectivités territoriales : gouvernement, services centraux de l'Etat, services locaux.

*Avec près de 670 000 salariés,
l'industrie reste un secteur
économique important.
With nearly 670,000 employees,
industry is
a significant economic sector.*

L. Raynaert/Iaurif



L'Ile-de-France, un pôle mondial de recherche

L'Ile-de-France dispose d'un potentiel scientifique et technologique de tout premier plan qui place la région comme l'un des principaux pôles mondiaux de recherche et d'innovation. Cet atout peut être identifié sur la base de quelques indicateurs :

- 60 000 chercheurs et ingénieurs publics et privés présents en Ile-de-France soit 5,4 chercheurs pour 1 000 habitants et 11,3 chercheurs pour 1 000 actifs ;
- 2,1 % des publications scientifiques mondiales sont le fait des chercheurs franciliens ;
- 2,9 % des dépôts mondiaux de brevets européens sont déposés par l'Ile-de-France ;
- une participation française sur deux aux programmes européens implique un laboratoire ou une entreprise d'Ile-de-France.

Source : La recherche en Ile-de-France - situation 1998, Iaurif

81 % des salariés franciliens travaillent dans le secteur tertiaire.

81 % of Ile-de-France employees work in the tertiary sector.

Gauthier/Dreif



Actifs occupés* par catégorie socio-professionnelle en 1998



Source : Insee, enquête emploi mars 1998, exploitation Iaurif
* Hors militaires du contingent

© Iaurif

Une main d'œuvre qualifiée

La forte qualification de la main d'œuvre en Ile-de-France est une réalité régionale ancienne que les évolutions récentes vers davantage d'activités économiques à forte valeur ajoutée (recherche, gestion, information, conseil, ...) ont contribué à accentuer.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures, dont les effectifs continuent d'augmenter, occupent en 1998 un nombre de postes de travail presque aussi important que celui des employés (sur la moyenne nationale, les employés sont deux fois plus nombreux que les cadres). A l'inverse, les ouvriers, dont les effectifs diminuent depuis le début des années 90, sont moins représentés. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures dénombrés en France et qui travaillent en Ile-de-France est de 38 % en 1998, une proportion relativement stable par rapport à 1990.

	Ile-de-France		France
	Effectifs	en %	en %
Agriculteurs exploitants, artisans commerçants, chefs d'entreprise	267 900	5,6	10,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 138 160	23,9	13,4
Professions intermédiaires	1 130 200	23,7	21,1
Employés	1 421 300	29,8	28,9
Ouvriers	811 900	17,0	26,5
Total	4 769 460	100,0	100,0

Source : Insee, enquête emploi mars 1998, exploitation Iaurif
* Hors militaires du contingent

Des incidences en chaîne

Les caractéristiques de l'économie francilienne ne sont pas neutres vis-à-vis du marché du travail, des niveaux de vie et du marché immobilier.

Des contrastes économiques et sociaux importants

Au mois de décembre 1998, l'Ile-de-France compte 562 400 demandeurs d'emploi⁽¹⁾. Le chômage recule en 1998, après une année de légère hausse (1996) puis une année de stabilisation (1997). Le taux de chômage s'établit à 10 % au mois de mars 1999. L'amélioration des derniers mois a profité aux cadres, aux professions intermédiaires ainsi qu'aux ouvriers.

Même si dans les années 90, le chômage s'est diffusé à des catégories socio-professionnelles jusqu'alors épargnées (cadres et professions intermédiaires), les écarts entre les niveaux de chômage sont toujours marqués. Le taux de chômage des ouvriers est de 15,7 %, celui des cadres de 4,8 %. Ces écarts importants, liés à la structure particulière de la main d'œuvre francilienne, très qualifiée, expliquent un niveau de chômage moins élevé en Ile-de-France que dans l'ensemble de la France.

Ces inégalités se retrouvent, mais de façon moins prononcée, dans les proportions d'actifs en situation d'emploi temporaire. En 1998, la part des ouvriers travaillant en contrat à durée déterminée ou en intérim est de 7,5 %, celle des employés de 5 % ; elle est de 2,8 % pour les cadres. Concernant le temps partiel, il est beaucoup plus marqué pour les employés (19,5 %) que pour les cadres (5,9 %).

Les taux de chômage reflètent les inégalités

Catégories socio-professionnelles	en %
Agriculteurs exploitants, artisans commerçants, chefs d'entreprise	4,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,8
Professions intermédiaires	7,3
Employés	12,3
Ouvriers	15,7

Sexe	en %
Hommes	10,5
Femmes	10,9

Age	en %
15-24 ans	23,1
25-49 ans	9,8
50 ans et plus	8,7

Taux de chômage moyen en Ile-de-France au moment de l'enquête : 10,8 %
Source : Insee, enquête emploi mars 1998, Ile-de-France, exploitation Iaurif

Proportion d'actifs à temps partiel

	Femmes	Les deux sexes
Cadres	11,6 %	5,9 %
Professions intermédiaires	18,5 %	11,0 %
Employés	23,8 %	19,5 %
Ouvriers	34,2 %	9,9 %
Total	20,6 %	11,8 %

Source : Insee, enquête emploi mars 1998 Ile-de-France, exploitation Iaurif

Les femmes sont les plus représentées dans ce type d'emplois en particulier pour la catégorie «ouvriers» où le taux est le plus élevé (34 %).

Un éventail de niveaux de vie très ouvert en Ile-de-France

Les contrastes observés sur le marché du travail se retrouvent également dans les niveaux de vie. En 1994, les indicateurs de revenu avant impôts, de revenu disponible ou de niveau de vie par unité de consommation indiquent tous un niveau de vie moyen nettement supérieur en Ile-de-France à la moyenne nationale.



Guiho/Dreif

(1) Source : demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm) de catégorie 1 (hors demandeurs exerçant une activité réduite de 78 heures ou plus au cours du mois).

Revenu et niveau de vie moyen des ménages en 1994

Taille d'unité urbaine	Revenu monétaire avant impôts par ménage	Revenu disponible par ménage	Niveau de vie *
100 000 à 200 000 habitants	95	95	96
Agglomération parisienne hors Paris	129	126	126
Ville de Paris	131	125	141
Ensemble	100	100	100

* Revenu disponible par unité de consommation (échelle OCDE 0.5/0.3). Le passage du revenu au niveau de vie prend en compte la taille du ménage.

Source : enquête Budget de famille 1995 de l'Insee, traitement Insee Ile-de-France, 1998



La prépondérance de certains secteurs d'activités économiques et de certaines catégories sociales les plus favorisées expliquent cela. Toutefois, les analyses de l'Insee indiquent que cette richesse relative de l'agglomération parisienne recouvre des situations très contrastées en termes de dispersion des revenus. L'éventail des niveaux de vie est beaucoup plus ouvert dans la région parisienne et plus encore à Paris que dans l'ensemble des régions françaises.

Un parc immobilier de plus en plus tertiaire

Les transformations du système économique se reflètent sur les caractéristiques de l'immobilier occupé par les salariés franciliens.

Le bureau constitue de loin le type d'immobilier le plus utilisé des établissements franciliens. Près d'un salarié francilien sur deux est employé par un établissement dont les locaux sont utilisés principalement pour des activités de bureau, qu'il s'agisse de bureaux « purs » ou de locaux mixtes à dominante de bureaux.

La part de ceux qui exercent, à leur poste de travail, une activité de bureau est aujourd'hui estimée à près de 40 %, proportion qui a augmenté de moitié au cours de ces trente dernières années.

Cette tertiarisation du cadre de travail des Franciliens s'explique tout autant par le fort développement de certaines activités tertiaires, en particulier de services aux entreprises, que par une tertiarisation des fonctions au sein de la plupart des branches d'activité.

Par exemple, un tiers des salariés de l'industrie francilienne travaille dans des sièges sociaux de grandes entreprises ou dans des bureaux abritant les fonctions abstraites de l'industrie (ingénierie, recherche...).

Les activités classées dans le secteur du commerce présentent un état de tertiarisation tout aussi avancé puisque seulement 40 % des salariés sont occupés sur des lieux de vente alors qu'un tiers des effectifs est affecté à des activités de gestion commerciale « en bureau » et que 15 % travaillent dans des unités d'entrepôt.



Parallèlement, les transformations du mode d'organisation des entreprises industrielles franciliennes ont réduit considérablement le nombre de salariés travaillant dans des bâtiments de production. Dans le même temps, l'usine traditionnelle a évolué vers le local d'activité. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un actif francilien sur dix qui travaille dans des usines, ateliers ou locaux d'activité.

Avec les mutations du système productif francilien, la logistique tend à prendre la relève des activités de fabrication dans l'immobi-

lier secondaire et dans les zones d'activité les mieux desservies. Toutefois, si les surfaces immobilières occupées sont significatives, les activités d'entreposage et de ruptures de charges n'occupent que 3 % des salariés franciliens.

L'un des traits marquants de cette répartition est la proportion importante des salariés franciliens (près d'un quart) qui travaillent dans des équipements collectifs (enseignement, santé, social...) et dans des locaux où sont rendus des services directs à la population (loisirs, vente, restauration).

Moins perceptibles du point de vue immobilier, certains emplois de services jouent un grand rôle dans le fonctionnement économique de la région. Il s'agit de salariés travaillant pour des établissements qui n'utilisent leurs locaux que comme base arrière à des activités de transport, à des services rendus en clientèle (nettoyage, sécurité...) ou à des travaux sur chantier. Ces activités font travailler 11 % des actifs franciliens.

Salariés par type d'immobilier en Ile-de-France

	en milliers	en %
Usine, atelier	457	10,1
Entrepôt, dépôt	136	3,0
Magasin de vente	301	6,6
Atelier et magasin de vente	126	2,8
Bureau, guichet, laboratoire	2 137	47,0
Etablissement d'hébergement	277	6,1
Autre équipement collectif	479	10,5
Base d'activité sur chantier	134	2,9
Base d'activité en clientèle	280	6,2
Base d'activité de transport	93	2,0
Autres	127	2,8
Total	4 547	100,0

Source : 5^e ERE, traitement Iaurif, 1998



B. Gegauff/Iaurif

L'immobilier de bureaux en Ile-de-France

En 1999, le parc de bureaux représente en Ile-de-France une superficie de 42,3 millions de m², occupée en moyenne à 93 %. La flexibilité offerte par ce type d'immobilier se traduit par de forts mouvements d'entreprises au sein de ce parc. Ainsi, en 1998, avec des commercialisations de plus de 2 millions de m², c'est environ 6 % des superficies qui ont changé d'occupants.

*Une concurrence
qui s'intensifie.
Increasingly
fierce competition.*

Guiho/Dreif



La dynamique de l'économie francilienne au cours des années 90

La situation économique de l'Ile-de-France, telle qu'elle se présente aujourd'hui, résulte de tendances lourdes engagées depuis de nombreuses années, mais également de tendances récentes qui ont été observées après le retournement économique de 1990. A partir de cette date, les indicateurs économiques de la région ont marqué une rupture par rapport aux années précédentes. Globalement, et malgré la reprise observée depuis 1994, la situation économique de la région s'est dégradée et l'Ile-de-France semble même avoir davantage subi les conséquences de la faible croissance économique que le reste du pays.

Une poursuite de l'internationalisation et la nécessaire compétitivité



Progressivement, avec le développement de la globalisation de l'économie d'Ile-

de-France, le système productif régional se met en phase avec l'évolution des grandes agglomérations européennes et mondiales. Désormais, la région adopte un comportement économique de plus en plus semblable à celui des grandes mégacités. De ce fait, le rythme de croissance de l'Ile-de-France ne procède pas d'un mécanisme linéaire, mais est soumis à des fluctuations de conjoncture de plus en plus marquées. Cette internationalisation croissante de l'économie francilienne permet à la région de figurer parmi les principales régions économiques européennes, mais l'expose également à des risques brutaux de retournement de conjoncture économique comme à des fluctuations plus fortes du marché immobilier.

Ce mouvement d'internationalisation se poursuit, ce qui oblige la région à soutenir ses efforts en matière de compétitivité vis-à-vis de ses concurrents européens. Or, on a pu constater ces dernières années un affaiblissement du rayonnement international de l'Ile-de-France dans des domaines traditionnellement puissants tels que la recherche technologique, la place financière ou l'industrie de la défense.

Evolution des régions économiques européennes dans les années 90

	Croissance annuelle de la population 1991/1995	Croissance annuelle de l'emploi 1990/1996	Croissance annuelle du PIB* 1990/1995	Taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) en 1997
Bruxelles	0,3 %	-0,7 %	5,2 %	23,7 %
Rhin-Main (Francfort)	0,9 %	-0,4 %	5,5 %	9,7 %
Randstad	0,8 %	1,3 %	5,3 %	7,2 %
Londres	0,6 %	0,3 %	2,6 %	13,5 %
Rhin-Ruhr	0,4 %	-0,5 %	4,5 %	12,7 %
Paris/Ile-de-France	0,6 %	-0,5 %	3,8 %	19,5 %

* Il s'agit du PIB exprimé en Standard de pouvoir d'achat (SPA)

Source : données Eurostat, méthodologie Gemaca, traitement Iaurif, 1998

Evolution de l'activité des Franciliens dans les années 90

Ce ralentissement est attesté dans les statistiques Eurostat où le dynamisme de la région est moins bien orienté, depuis le début des années 1990, que celui de la Randstad, de Francfort ou de Londres. En effet, les comparaisons de l'évolution de la population, de l'emploi, du PIB depuis les années 1990-1991 et du niveau de chômage observé en 1997 ont permis d'évaluer le dynamisme de la région économique de Paris par rapport aux autres régions métropolitaines du nord-ouest de l'Europe.

La confrontation de ces indicateurs indique que, par rapport à la deuxième moitié des années 1980, le classement de Paris Ile-de-France s'est dégradé sur chacun des critères. Son principal point noir était le chômage, notamment celui des jeunes. Ses résultats en matière de croissance annuelle du PIB (+ 3,8 % Ecus en valeur) et d'évolution de l'emploi (- 0,5 %) la classent avant dernière des six régions.

	1990	1998	1990/1998 effectifs	1990/1998 en %
Actifs	5 181 362	5 372 030	+ 190 670	+ 3,7 %
Actifs occupés*	4 777 730	4 699 210	- 78 720	- 1,6 %
dont temps partiel	437 660	627 870	+ 190 210	+ 43,5 %
dont emplois temporaires**	196 710	289 235	+ 92 525	+ 47,0 %
Chômeurs	366 760	574 275	+ 207 515	+ 56,6 %

* hors militaires du contingent

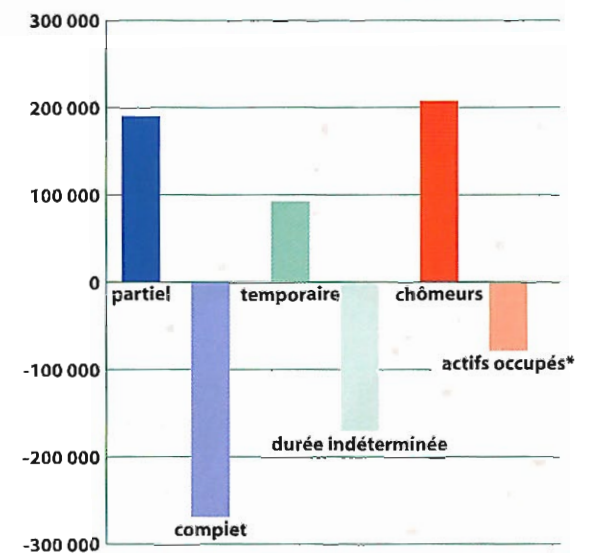
** contrat à durée déterminée, intérim, apprentis, stages et contrats aidés

Source : Insee, enquête emploi 1998 Ile-de-France, exploitation Iaurif

Une dynamique économique qui s'essouffle**Une population active en croissance mais fragilisée**

Dans les années 90, le développement des formes flexibles d'emploi et la montée du chômage réorganisent l'activité des Français comme celle des Franciliens.

Entre 1990 et 1998, alors que la population active francilienne s'accroît (+ 190 700), le nombre d'emplois diminue (- 78 700), tandis que les effectifs de chômeurs augmentent de 207 500. La progression

Evolution de l'activité entre 1990 et 1998

Source : Insee, enquête emploi Ile-de-France, exploitation Iaurif.

*hors militaires du contingent.

© Iaurif

Si la population active francilienne s'accroît entre 1990 et 1998, le nombre d'emplois diminue tandis que les effectifs de chômeurs augmentent.

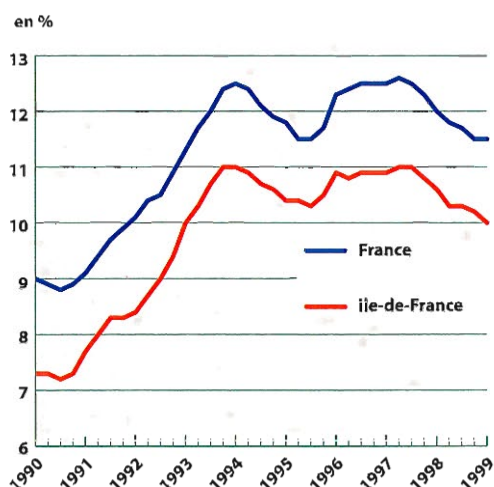
While the working population in Ile-de-France increased between 1990-1998, the number of job seekers went up.

Castro/Urba Images



du taux de chômage est particulièrement élevée de 1990 à 1994, puis après une période de fluctuations, le taux régional diminue en 1998 et au premier trimestre 1999. Les effectifs de non salariés restent stables.

La flexibilité des emplois progresse, tant dans la durée des contrats que dans les rythmes et les temps de travail. Par ailleurs, de nouvelles formes de contrats apparaissent (pluri-activité, sociétés de portage, groupements d'employeurs,...). Celles-ci sont difficiles à cerner et peu développées mais pourraient trouver leur essor dans les prochaines années.

Evolution du taux de chômage entre 1990 et 1999

Source : Insee, taux de chômage BIT, CVS, dernier mars 1999, exploitation Iaurif.
© Iaurif

Développement des emplois temporaires...

En 1998, 6 % des actifs franciliens sont dans une situation d'emploi temporaire. La part des contrats à durée déterminée est de 60 % dans les flux d'embauches des entreprises de plus de 50 salariés ; 6 offres sur 10 déposées à l'Anpe le sont pour un emploi de moins de 6 mois ou une mission d'intérim. Les emplois « aidés », issus des mesures pour l'emploi, totalisent en 1997, 17 % des offres régionales transitant par l'Anpe. Les jeunes et les moins qualifiés sont les plus concernés, mais ces emplois s'étendent à de nouvelles catégories (cadres, professions intermédiaires, 30-49 ans). De nombreux experts s'accordent

pour voir dans ce recours aux emplois temporaires une tendance lourde et non plus un seul phénomène conjoncturel. Entre 1990 et 1998, les emplois temporaires ont augmenté de 92 500 postes tandis que les emplois à durée indéterminée reculaient de près du double (- 171 000).

Même si l'on constate une diffusion de la flexibilité, les offres de courte durée sont concentrées dans un nombre réduit d'activités économiques, au premier rang desquelles on trouve les « services aux entreprises » (intérim, publicité) et dans un nombre limité de métiers : artistes, agents d'enquêtes, employés de l'hôtellerie-restauration ou du bâtiment.

Les jeunes en Ile-de-France : moins nombreux dans l'emploi, davantage en situation temporaire

Les 15-29 ans sont moins nombreux en 1998 qu'en 1990 et la proportion de scolarisés a augmenté (+ 7,2 %). Les jeunes entrés dans la vie active, dont le nombre diminue, sont plus souvent au chômage (+ 57 %), et plus souvent en situation temporaire (+ 27 %), soit parce qu'ils occupent un emploi précaire (CDD, intérim) soit parce qu'ils sont en apprentissage ou titulaires d'un emploi aidé.



Le Lann/Urba images

La proportion de jeunes en situation d'emploi temporaire augmente (11,4 % en 1990, 17 % en 1998) mais comme leur activité diminue et que la précarité se développe aussi chez les aînés, ils occupent une part moins importante du total des emplois temporaires en Ile-de-France (67 % en 1990, 58 % en 1998). Ils sont cependant beaucoup plus nombreux que leurs aînés en situation temporaire (3,8 % pour les 30-49 ans), un chiffre à relativiser par le poids des emplois liés à la formation pour les 15-24 ans.

Depuis 1994, c'est l'augmentation du nombre de CDD et de missions d'intérim qui a permis de stabiliser l'emploi salarié des jeunes, un phénomène qui concerne aussi leurs aînés.

Temps de travail :

un bouleversement majeur

Les rythmes et les temps de travail (temps partiel, horaires décalés, «à la carte»,...) ont considérablement évolué au cours de cette décennie. Entre 1990 et 1998, le nombre d'actifs employés à temps partiel a augmenté de 190 200 (+ 43 %) tandis que ceux à temps complet diminuaient de 268 700. Désormais, 13 % des actifs franciliens travaillent à temps partiel pour 9 % en 1990. Deux actifs à temps partiel sur trois travaillent moins de 30 heures par semaine. De plus, plusieurs sources d'information (rapports de médecins et d'inspecteurs du travail, spécialistes des transports, témoignages de salariés, stratégies de recrutement des entreprises, politiques d'ouverture des commerces) font état d'une progression de la flexibilité des rythmes de travail (changement d'une semaine à l'autre, horaires décalés, ruptures journalières, heures supplémentaires,...) qui reste encore difficile à chiffrer.

Une légère reprise de l'emploi depuis 1994

Au-delà de ces évolutions structurelles, l'évolution annuelle de l'emploi dans les années 90 peut être décomposée en deux périodes. La première, qui s'étend de 1990 à 1994, est marquée par une forte diminution des effectifs salariés. Cette période correspond aux années de crise économique observées après le retournement de 1990. Depuis 1994, la région renoue avec les gains d'emplois qui restent modestes, surtout si on les compare avec ceux enregistrés en province.

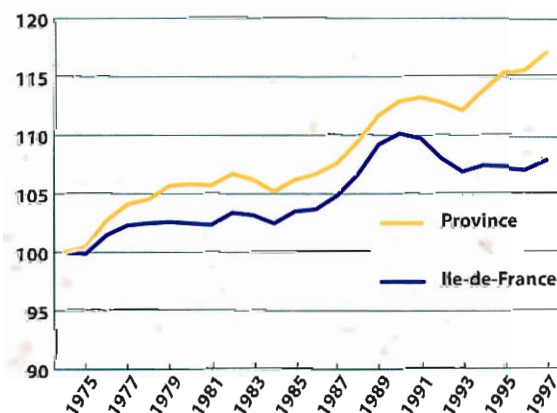
Une augmentation de la productivité qui se creuse par rapport à la province

Le PIB de l'Ile-de-France, évalué à 2 290 milliards de francs en 1996 (349,11 milliards d'euros), a continué de progresser dans les années 1990, mais à un rythme moins soutenu qu'au cours des années 1980. Cette croissance de la production, associée à la diminution des emplois entre 1990 et 1996, se traduit par de forts gains de productivité. Ainsi, la productivité apparente du travail (PIB par emploi occupé) a augmenté annuellement de 3,8 % en Ile-de-France de 1990 à 1996, contre 3,2 % en province. L'écart de productivité par rapport à la province s'est donc creusé : + 43 % en 1996 contre + 38 % en 1990. Cette augmentation plus rapide de la productivité apparente du travail en Ile-de-France par rapport à la province s'explique par la poursuite de la recomposition du système productif régional. Notons qu'une partie importante de la richesse produite par l'Ile-de-France a été redistribuée à la province par le biais des transferts sociaux et des impôts.



Achdou/Urba Images

Evolution des emplois salariés en Ile-de-France et en province entre 1974 et 1997



Source : Insee, évolution relative des effectifs au 31 décembre, base 100 en 1974
© Iaurif

Evolutions annuelles du PIB, de l'emploi total et de la productivité de 1990 à 1996

	PIB*	Emploi total*	Productivité apparente du travail**	Ecart de productivité** Indices base 100 = province	
				1990	1996
Ile-de-France	3,3 %	-0,5 %	3,8 %	138	143
Province	3,2 %	0,0 %	3,2 %	100	100

* Taux de croissance annuelle du PIB en francs courants, des emplois ou de la productivité apparente.

** Productivité = PIB par emploi occupé

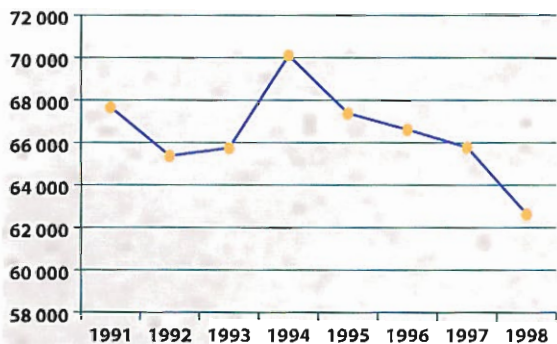
Source : données Insee - comptes régionaux, traitement Iaurif, 1999

Les rythmes et les temps de travail ont considérablement évolué au cours des dernières décennies. La flexibilité s'est accentuée.

Work pace and hours have significantly changed over the last few decades, giving way to more flexibility.

M. Lacombe/laurif

Evolution du nombre de créations d'entreprises en Ile-de-France entre 1991 et 1998



Source : Insee, Sirene

© laurif

La poursuite du mouvement de recomposition du système productif

Parallèlement à cette évolution générale de l'emploi en Ile-de-France, la structure économique régionale a continué de se modifier au cours des années 1990.

Un mouvement de créations d'entreprises important mais qui s'affaiblit

Même si le nombre d'emplois augmente faiblement dans la région, la régénérescence de l'économie francilienne se poursuit. L'Ile-de-France compte environ 66 000 créations d'entreprises par an, soit 24 % des créations enregistrées en France. Parallèlement, les défaillances sont également importantes, puisque environ 13 000 entreprises sont dans cette situation annuellement (28 % du total national). Ces flux importants de créations et disparitions témoignent du

dynamisme régional et permettent à l'Ile-de-France de figurer parmi les premières régions françaises en matière de renouvellement de son parc d'entreprises. En moyenne, une entreprise francilienne sur deux a moins de cinq ans. A l'instar d'un phénomène national, on notera tout de même une tendance générale à la diminution du nombre de créations en Ile-de-France, compte tenu du durcissement de la loi sur les faillites en 1994 et de l'évolution du dispositif en faveur des chômeurs créateurs d'entreprises.

Le développement de l'économie « sociale ou solidaire »²

La montée des inégalités sociales et du chômage, et surtout la permanence de ces phénomènes, stimule les initiatives de créations d'entreprises et d'emplois dans le cadre de l'économie sociale. Ce phénomène existe déjà dans les plus grandes agglomérations mondiales et se développe en Ile-de-France. Ces nouveaux entrepreneurs et ces nouveaux emplois sont représentatifs d'un droit à l'initiative économique et constituent un enjeu économique et social pour l'Ile-de-France. Deux catégories d'initiatives méritent d'être mentionnées :

- tout d'abord, les emplois d'insertion qui sont adaptés aux personnes exclues durablement du marché du travail.

La région Ile-de-France aide à la création d'entreprises (génopôle d'Evry).

The Ile-de-France region helps create companies (Evry génopôle).

V. Gollain/laurif



(2) La dénomination « économie sociale » reste très floue en Europe, car elle recouvre des réalités juridiques et économiques nationales différentes, telles que les coopératives, les mutualités, les associations et les fondations. Deux critères y jouent un rôle important : l'absence de but lucratif et la combinaison des ressources privées et publiques.

Evolution des effectifs salariés industriels en Ile-de-France entre 1992 et 1997*

Principales activités industrielles (NAF 60)	1992	1997	Ecart 1992-1997
Industrie chimique	93 630	78 875	-14 755
Edition, imprimerie, reproduction	88 100	78 111	-9 989
Industrie automobile	65 479	56 548	-8 931
Travail des métaux	64 411	52 303	-12 108
Industries alimentaires	64 276	54 348	-9 928
Fabr. d'instruments médicaux, précision, optique, horlogerie	55 848	43 973	-11 875
Fabrication de machines et équipements	50 946	42 196	-8 750
Fabrication d'autres matériels de transport	43 936	32 077	-11 859
Fabrication d'équipement de radio, télévision et communication	42 991	37 807	-5 184
Industrie de l'habillement et des fourrures	35 378	30 510	-4 868
Sous-total (10 activités)	604 995	506 748	-98 247
Total industrie manufacturière	773 092	634 201	-138 891

* Effectifs au 31 décembre de l'année. Année 1997 provisoire. Les statistiques Assedic dénombrent les effectifs salariés du secteur privé ce qui représente environ 80 % du nombre total des emplois salariés franciliens.

Source : Assedic-Garp, traitement laurif, 1999

Ces emplois naissent d'initiatives d'entrepreneurs sociaux qui souhaitent articuler à travers l'entreprise l'économique et le social (entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier). Mais il s'agit également d'emplois plus spécifiques (contrats emploi-solidarité, emploi-ville, emploi-jeunes) liés aux politiques de l'emploi. Les emplois d'insertion, estimés à plus de 35 000 en Ile-de-France en 1995, devraient continuer à progresser car leur nombre reste inférieur aux besoins.

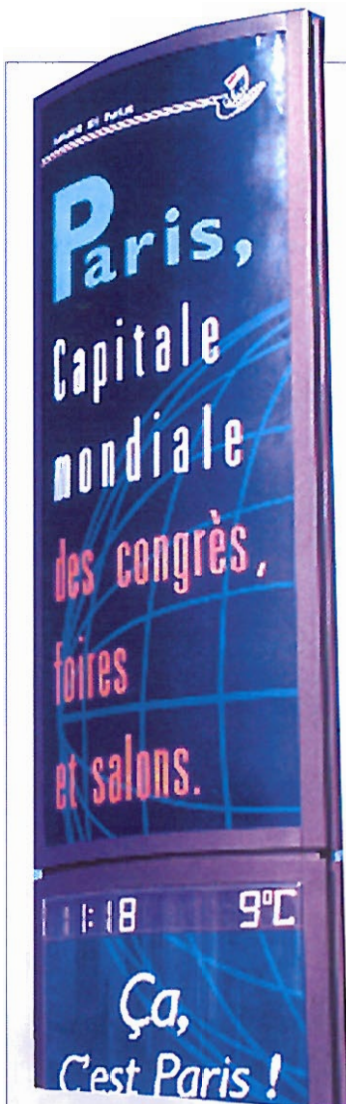
- les chômeurs créateurs de leur propre entreprise et de leur «auto emploi». En Ile-de-France, plus d'une création d'entreprise sur trois repose sur un entrepreneur qui était préalablement au chômage. Dans le cadre de la politique d'aide à l'insertion par l'économie, on constate également que se développent depuis quelques années des organismes d'aide à la création d'entreprises (Association France active, Association pour le droit à l'initiative économique, France initiative réseau,...); ceux-ci sont à destination d'entrepreneurs qui n'ont pas accès au système bancaire par manque de ressources personnelles, de garanties solvables ou de références bancaires. Cette tendance devrait se renforcer car la densité de ces organismes est inférieure en Ile-de-France à celle constatée dans d'autres régions françaises et européennes, les évaluations réalisées faisant pourtant apparaître de bons résultats.



*La création
d'emplois de services
répond à des
attentes sociales.*

*The creation
of service-oriented jobs
meet social
expectations.*

Castro/Urba images



Gauthier/Dreif

En 1998, l'Ile-de-France accueillait plus de 36 millions de visiteurs, soit une activité économique évaluée à 220 milliards de francs (33,54 milliards d'Euros), le tiers de l'activité touristique nationale. Les emplois directs estimés à 250 000 ont crû de 6 à 7 000 par an depuis 1989. Cette croissance est due essentiellement à la progression du tourisme étranger qui a plus que doublé en 9 ans et qui se poursuit : 10 millions en 1989, 18,7 millions en 1996, 22 millions en 1998.

L'ouverture du parc de loisirs Disneyland-Paris en 1992, mais aussi des événements comme les Journées mondiales de la jeunesse en 1997 et la coupe du monde de football en 1998 ont eu un impact considérable.

La part des foires et salons (tourisme d'affaires) est d'environ 10 % de cette activité. Les retombées sont estimées à 20 milliards de francs (3,05 milliards d'Euros) en 1997, et représentaient 40-45 000 emplois. Au total, 1 816 manifestations, dont 356 salons (plus d'un par jour ouvrable), ont généré un chiffre d'affaires de 1,28 milliard de francs (0,19 milliard d'Euros), en hausse de 6,6 % par rapport à 1995.

Source : Comité régional du tourisme d'Ile-de-France et CCIP, 1999

L'activité touristique en Ile-de-France

certaines entreprises restent très performantes en Ile-de-France, on a pu constater qu'elle s'est globalement affaiblie durant les années 90, tant dans la dynamique des entreprises présentes que dans la capacité du secteur à se régénérer. On notera également que la restructuration d'entreprises du secteur de l'armement, au cœur de l'industrie francilienne, a eu des répercussions négatives sur l'économie régionale.

A l'inverse, le secteur tertiaire continue de se développer. Avec l'affaiblissement relatif de l'industrie francilienne et cette dynamique des services, la tertiarisation de l'économie régionale s'est poursuivie ; la part des emplois salariés employés dans le secteur tertiaire dépasse les 80 % en 1998.

Plusieurs motifs expliquent la poursuite de cette tendance :

- le mouvement général de tertiarisation de l'ensemble des activités productives dans les pays développés ;
- le poids croissant des fonctions tertiaires nationales et internationales ;
- le poids démographique de l'Ile-de-France (effet sur les services de proximité) ;
- l'externalisation de fonctions tertiaires par l'industrie ;
- le développement des services aux entreprises ;
- ou encore l'essor des activités culturelles et de loisirs.

Une tertiarisation qui se poursuit

Dans les années 1990, l'agriculture francilienne a connu des évolutions économiques favorables et proches de celles des grandes régions européennes. Néanmoins, les exploitations localisées en situation périurbaine connaissent des difficultés récentes¹. Quant à l'industrie francilienne, même si

(3) L'Iaurif analyse chaque année, depuis 1994, les DIA gérées par le Safer Ile-de-France. On observe un poids croissant de non agriculteurs dans les intentions d'acquisition de terres agricoles : en 1998, plus de 3 500 hectares sont concernés, avec un niveau moyen de prix de 38 F le m² alors que le prix moyen proposé par les agriculteurs est de l'ordre de 6 F le m².

Lors des années récentes, une dizaine de secteurs d'activité ont été les principaux pôles de croissance d'emplois du tertiaire en Ile-de-France. Le secteur des «services aux entreprises» tire sa croissance de plusieurs activités : l'intérim, le conseil en affaires de gestion, le nettoyage, les études de marché et la sécurité. Les «activités récréatives, culturelles et sportives» sont portées par le développement du marché des loisirs (Disneyland-Paris, entreprises de l'audiovisuel et activités touristiques). Les passages du franc à l'euro et à l'an 2000 stimulent le secteur des services informatiques.

Immobilier d'entreprise : une demande plus sélective, un parc qui s'adapte

Jusqu'au début des années 1990, la forte demande immobilière des entreprises, soutenue par la croissance économique des années 80, avait suscité une construction intensive de bureaux et locaux d'activité contribuant de façon décisive à développer et moderniser le parc francilien d'immobilier d'entreprise.

Le retournement du marché en 1991 a porté un coup d'arrêt au développement des parcs immobiliers et à l'essor des Zones d'activité économique (ZAE). L'Ile-de-France retrouve depuis 1993 ses plus bas niveaux de construction de locaux d'entreprise sur longue période avec environ 1,5 million de m² mis en chantier annuellement.

Les Zones d'aménagement concerté (ZAC), qui avaient joué un rôle particulièrement actif dans la production immobilière jusqu'en 1991, en

Les activités tertiaires privées créatrices d'emplois salariés en Ile-de-France entre 1992 et 1997*

Les principales activités tertiaires (NAF 60)	1992	1997	Ecart 1992-1997
Services fournis principalement aux entreprises	555 528	640 942	+ 85 414
Activités récréatives, culturelles et sportives	62 079	89 633	+ 27 554
Activités informatiques	84 652	107 776	+ 23 124
Santé et action sociale	159 696	172 782	+ 13 086
Postes et télécommunications	6 815	17 699	+ 10 884
Hôtels et restaurants	185 579	196 314	+ 10 735
Activités associatives	66 234	71 980	+ 5 746
Commerce de détail, réparation d'articles domestiques	283 430	289 007	+ 5 577
Transports terrestres	53 665	58 119	+ 4 454
Auxiliaires financiers d'assurance	32 148	35 116	+ 2 968
Sous-total (10 activités)	1 489 826	1 679 368	+ 189 542
Total tertiaire	2 513 505	2 674 082	+ 160 577

* Effectifs au 31 décembre de l'année. Année 1997 provisoire. Les statistiques Assedic dénombrement les effectifs salariés du secteur privé ce qui représente environ 80 % du nombre total des emplois salariés franciliens.

Source : Assedic-Garp, traitement Iaurif, 1999

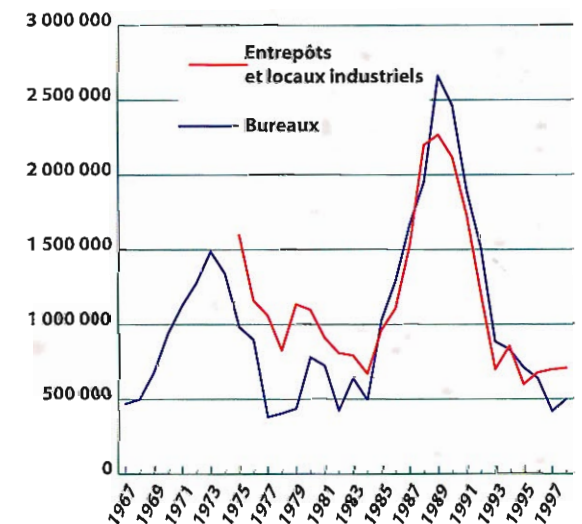
assurant plus de la moitié de la construction régionale de locaux d'entreprise, ne représentent plus qu'une faible part (environ 15 %). Ce faible niveau de construction se traduit dans les ZAE par une stagnation du niveau de vente des terrains à bâtir.

Forte mobilité des entreprises

Paradoxalement, les professionnels de l'immobilier enregistrent une augmentation constante des commercialisations depuis 1993⁴.

En matière de bureaux, la demande a culminé en 1998 à 2,1 millions de m² commercialisés, soit un niveau comparable à celui enregistré en 1989 au plus fort du marché immobilier.

Surfaces de bureaux et de locaux d'activité mises en chantier en Ile-de-France



Source : Siroco-Siclone

© Iaurif

(4) Est considérée comme commercialisée une surface qui a été vendue et louée à un occupant utilisateur aussi bien dans des opérations neuves que préalablement occupées.

Des capacités résiduelles importantes en ZAC, une construction faible et localisée

En 1997, 739 ZAC étaient en cours de commercialisation dans 315 communes d'Ile-de-France. Les opérations programmées dans ces ZAC représentaient 78 millions de m² dont près de 60 % destinées à accueillir des activités. L'ampleur des capacités résiduelles restant à mettre en chantier s'explique par l'écroulement des rythmes de production depuis 1992, plus marqué en ZAC qu'en diffus. Les répercussions de la crise immobilière dans les ZAC se traduisent par des difficultés de commercialisation pour la moitié d'entre elles. La production en ZAC se circonscrit actuellement aux 45 communes franciliennes où un marché immobilier porteur existe.

Ce paradoxe s'explique par une demande qui correspond aujourd'hui essentiellement à des mouvements de rotation dans le parc existant, contrairement à la deuxième moitié des années 1980 où la demande reposait sur une forte croissance d'emplois de bureaux. Cette mobilité est favorisée par une offre immobilière encore abondante qui facilite le libre choix des entreprises dans leur recherche d'une meilleure localisation ou de locaux mieux adaptés. Elle s'explique également par une forte augmentation du nombre de fusions-acquisitions depuis deux ans et par le dynamisme de certains secteurs d'activité tels que les services informatiques ou les télécommunications qui génèrent des besoins nouveaux en bureaux.

Le marché des entrepôts suit une évolution comparable à celui des bureaux puisqu'on assiste à une progression constante des commercialisations depuis 1993. Malgré une faible construction de bâtiments neufs, plus de 600 000 m² ont été placés en 1998, ce qui témoigne de la forte propension des entreprises à se déplacer.

Avec 300 000 m² commercialisés, le marché des locaux d'activité est moins dynamique que celui des entrepôts compte tenu des évolutions structurelles de l'économie francilienne qui perd peu à peu ses fonctions de production.

Cette mobilité des entreprises se vérifie également au sein des ZAE. Elle s'y traduit davantage par le renouvellement du tissu économique et du parc immobilier existant que par des consommations supplémentaires de terrains.

A LOUER
BUREAUX - ACTIVITES
579 Jones Lang Wootton
01 43 43 60 01

A LOUER
ACTIVITES - BUREAUX
SINUS 01 69 36 21 21

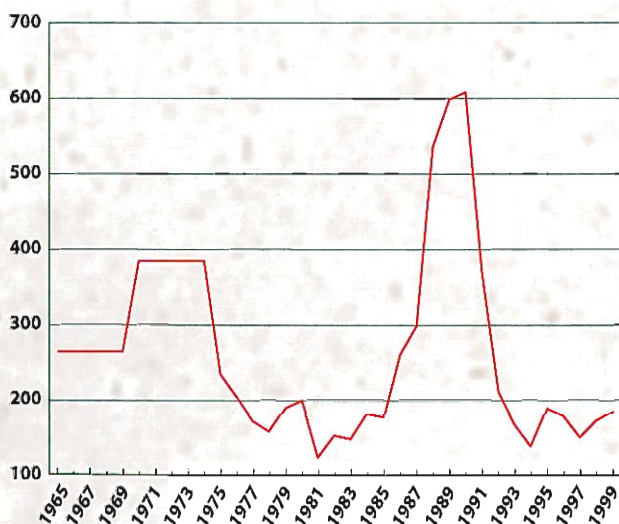
AUGUSTE THOMAS & C
A LOUER
ACTIVITE - BUREAUX
01 46 73 33 70

A LOUER
BUREAUX / ACTIVITES
G. LAMBOURD
01 30 57 23 00

On constate

*d'importants mouvements
dans le parc existant.
Many companies
relocations
can be noticed
in the existing real
estate sector.*

Rythmes de commercialisation dans les ZAE d'Ile-de-France (1965-1999)



Le stock disponible de terrains aménagés en ZAE représente en 1999 une superficie de 2 250 ha, en forte progression depuis 1993 (1 650 ha). Cette augmentation de l'offre contribue à accentuer la concurrence entre les zones d'activités. Depuis 1992, plus des 2/3 des Zones d'activités économiques n'ont réalisé aucune vente de terrain.

La rénovation et la mutation progressive du parc d'immobilier d'entreprise

Dans un contexte de concurrence entre opérateurs immobiliers, les exigences exprimées par les entreprises en termes de configuration des locaux, de flexibilité et d'équipements poussent à un profond mouvement de rénovation du parc d'immobilier d'entreprise.

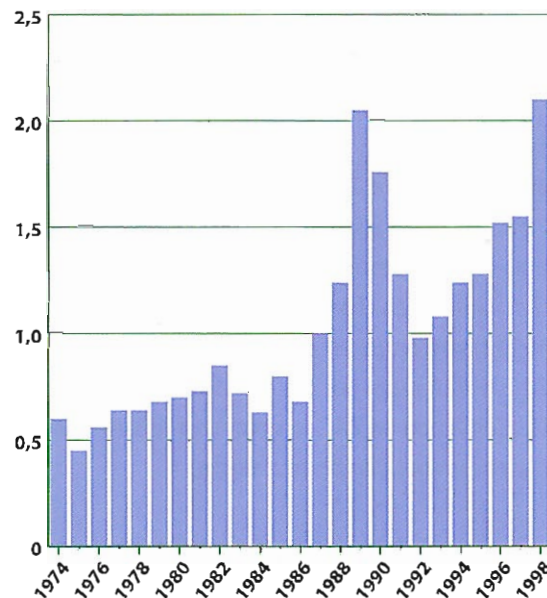
Ce phénomène s'observe déjà depuis plusieurs années dans le parc de bureaux. Selon l'ORIE⁽⁵⁾, ce sont au minimum 400 000 m² de bureaux qui font l'objet chaque année d'une opération de rénovation. A cette transformation du parc existant s'ajoute un renouvellement par construction neuve qui répond à une demande pour des immeubles de conception récente. Cette relance de la construction neuve se manifeste essentiellement sur les pôles tertiaires les plus affirmés. Dans le même temps, environ 100 000 m² de bureaux sont soustraits chaque année du parc de bureaux par démolition ou par transformation en d'autres usages (logements, équipements...). Cette seconde solution est appliquée aux bureaux devenus « hors marché » en raison de leur obsolescence ou, le plus souvent, d'une localisation trop excentrée.



Le parc d'immobilier d'entrepasage est soumis à des exigences d'adaptation tout aussi fortes aux métiers de la logistique qui font évoluer considérablement la demande, tant en termes de produits que de localisation. Alors même qu'un stock important d'entrepôts de « seconde main » reste inoccupé, des opérations de grande envergure sont en cours de réalisation. Selon les experts en immobilier d'entreprise, ce mouvement de modernisation est appelé à s'amplifier au cours des prochaines années.



Evolution de la demande placée en bureaux en Ile-de-France (en millions de m²)



Source : Bourlais, 1999

© Iaurif



(5) Observatoire régional d'immobilier d'entreprise (ORIE).

Des friches industrielles plus nombreuses depuis 1995 mais plus petites

Alors que les emprises industrielles désaffectées n'avaient cessé de se résorber tout au long des années 1980, celles-ci s'accroissent à nouveau, passant de près de 500 ha en 1993 à 650 ha en 1998.

Cette augmentation est surtout liée à l'apparition de nouvelles friches industrielles en grande couronne et à la multiplication des friches industrielles de faible superficie.

Ce phénomène d'atomisation des espaces industriels désaffectés est caractéristique de la décennie écoulée : la surface totale des friches industrielles en 1998 est la même qu'en 1988 (650 ha) mais le nombre de friches a fortement augmenté (176 en 1988, 284 en 1998).



R. Chaix/laurif

La transformation de bureaux en logements continue de favoriser la résorption du stock vacant.

Elle facilite par la même occasion

la relance de l'offre de logements neufs dans Paris.

The most common use of vacant buildings is the transformation of offices space into housing units.

At the same time, this helps boost the supply of new housing in Paris.

B. Gegauff/laurif

Le parc des locaux d'activités se renouvelle graduellement en évoluant vers une plus grande polyvalence tournée vers le tertiaire. Cette tertiarisation se vérifie par une demande soutenue en locaux mixtes au détriment de celle de bâtiments industriels.

Le redéploiement permanent des entreprises sur l'espace francilien et la mutation de leur immobilier expliquent la persistance en Ile-de-France de zones industrielles ou d'emprises à l'état de friche (650 ha en 1998). Si la superficie des friches industrielles s'est considérablement réduite par référence au millier

d'ha recensé au début des années 80, cette résorption s'est accompagnée d'une atomisation des friches, plus nombreuses mais aussi plus petites.

En première couronne, ces friches caractérisent les secteurs qui connaissent une certaine désaffectation de leur tissu industriel et qui ne bénéficient pas des qualités urbaines suffisantes pour attirer des fonctions tertiaires. Ce phénomène se développe en grande couronne et aux franges de l'agglomération où s'étaient déconcentrées dans les années 60 les industries de proche banlieue.



Les territoires et l'économie en Ile-de-France

Les évolutions socio-économiques enregistrées au cours des années 90 se traduisent dans l'espace régional selon une organisation spatiale marquée.

La concentration de l'activité économique au cœur de la région se maintient, les ségrégations entre territoires en terme d'emploi, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, se confirment.

Au-delà de ces tendances lourdes, on observe cependant l'émergence de dynamiques locales qui s'affranchissent de ce déterminisme régional et témoignent de la capacité de certains territoires à réagir.

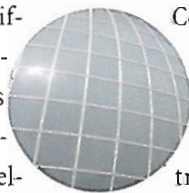
- Une très forte polarisation du système productif
- Des disparités et des déséquilibres territoriaux
- Un équilibre difficile entre le marché du travail et la demande d'emplois
- L'émergence de dynamiques locales
- Des éléments structurants, leviers du développement territorial

Les grandes tendances du système productif francilien : polarisation et ségrégation dans l'espace

Une caractéristique essentielle du système productif francilien par rapport à l'espace est son extrême concentration. Ceci apparaît de façon très nette si l'on compare la situation de l'Ile-de-France avec celles d'autres grandes métropoles européennes. La différence est évidente avec les régions polynucléaires telles que la Randstad ou la Ruhr. Mais elle l'est aussi avec la région londonienne qui est très certainement l'espace métropolitain le plus comparable par sa taille en Europe avec la région parisienne. Ces deux régions présentent des systèmes productifs et des structures d'emploi assez semblables¹ mais des répartitions différentes au sein des bassins économiques : la densité d'emplois est plus élevée dans l'agglomération centrale de Paris que dans celle de Londres et en revanche moins élevée dans les périphéries².

Comment cette situation de concentration de l'espace économique francilien évolue-t-elle ? On peut observer que celle-ci a relativement peu varié au cours des deux dernières décennies : après les mouvements de desserrement et de décentralisation importants qui se sont effectués depuis l'agglomération centrale vers la grande périphérie d'une part, vers le reste du pays d'autre part dans les années 60 et début 70, ces mouve-

ments se sont très fortement ralentis. En près de 20 ans (1979-1998), la part de l'emploi localisé dans l'agglomération centrale de l'Ile-de-France (Paris et la première couronne) est passée de 76 % de l'emploi total régional à 68,5 %, soit une perte relative de 7,5 % au profit de la grande couronne.



Cependant, si à première vue le noyau central apparaît peu entamé, de profondes transformations y ont eu lieu. En effet, durant ces 20 ans, le volume de l'emploi régional a peu varié, mais de nombreux mouvements l'ont affecté, à la fois sur le plan des activités économiques et sur celui de la géographie. Dans l'industrie, un nombre important d'établissements a disparu de la région qui a perdu environ 500 000 emplois. Durant la même période, des activités tertiaires se sont implantées, entraînant des créations d'emplois de toutes catégories, soit en zone centrale pour les activités de services

aux entreprises, soit sur l'ensemble du territoire régional pour les activités de services aux ménages. Ces mouvements ont donc modifié de façon sensible la répartition des emplois sur le territoire régional.

Approximativement, durant un laps de temps assez similaire (1975-1997), la part de la population résidant dans la même zone centrale est passée de 63,3 % à 56 %, soit également un déplacement relatif de 7,5 %.

Ce transfert de poids de population vers la grande couronne s'est accompagné de créations d'activités de services liées à ces populations nouvelles : commerces, services marchands et non marchands (éducation, santé...). Ces emplois se retrouvent pour beaucoup dans les villes nouvelles, mais aussi dans des agglomérations secondaires.



(1) Cf. étude comparative. Les franges franciliennes et le Sud Est anglais. Iaurif 1995.

(2) Cf. étude Gemaca.

*La dynamique économique
a tendance à se concentrer autour
de pôles d'«hyper excellence» ...
Economic development tends
to concentrate around
'highly-specialised'...*

B. Gegauff/laurif

*... tout en laissant
des secteurs urbains
déstructurés.
... and overlook other
destructured urban sectors.*

N. Dépret/laurif



Il faut remarquer cependant que l'indicateur de l'emploi n'est pas suffisant pour rendre compte de l'ensemble des mouvements. Des unités industrielles de haute technologie se créent aujourd'hui, par exemple dans des villes nouvelles comme Evry ou Saint-Quentin-en-Yvelines, sans représenter beaucoup d'emplois. Ceci est encore plus vrai pour le secteur de la logistique qui développe de nombreuses installations nouvelles en grande périphérie est ou sud mais qui sont assez peu créatrices d'emplois.



D'autre part, il faut être attentif au fait que, à l'intérieur de la zone agglomérée comme de la grande périphérie, d'autres types de mouvements se produisent et tendent à devenir dominants : une ségrégation croissante des espaces territoriaux entre eux. Le système productif régional caractérisé autrefois par un emploi productif massif, une large sous-traitance industrielle, une forte proportion d'emplois de faible qualification,

irriguait de façon relativement homogène le territoire régional dans son ensemble.

Sa transformation au cours des dernières décennies, caractérisée par une très forte croissance de l'activité francilienne en termes de productivité dans l'industrie et plus récemment dans les services, accompagnée par un considérable repli de l'activité productive a créé ou accentué de forts déséquilibres à l'échelle des différents territoires régionaux :

- désaffectation totale ou partielle de certains sites industriels et de leurs abords qui constituent des secteurs urbains déstructurés (une partie des sites de la vallée de la Seine en amont et en aval de Paris, La Plaine-Saint-Denis, certaines villes de la grande périphérie comme Montereau, Mantes...);
- consolidation d'un certain nombre de pôles urbains d'«hyper-excellence» sur lesquels se concentre la dynamique économique correspondant aux différentes fonctions dominantes dans la

région (décisionnelle, recherche, logistique, distribution-commerce international...);

- concentration de populations sans emploi, faiblement ou pas qualifiées, dans certains quartiers très largement répartis dans la région y compris à proximité immédiate des pôles les plus riches (ou au cœur même des villes nouvelles).

Ainsi, l'adaptation du système productif francilien aux nouvelles données de l'économie mondiale a provoqué des ruptures au niveau des territoires. Face à cela, il convient de s'interroger sur la manière dont les pôles d'excellence peuvent profiter à tous les territoires, en diffusant la richesse autour d'eux.

Ces tendances, si elles se confirment, sont en mesure de peser durablement sur la physionomie de l'urbanisation francilienne. Il est donc important d'en examiner plus précisément les manifestations et les évolutions.

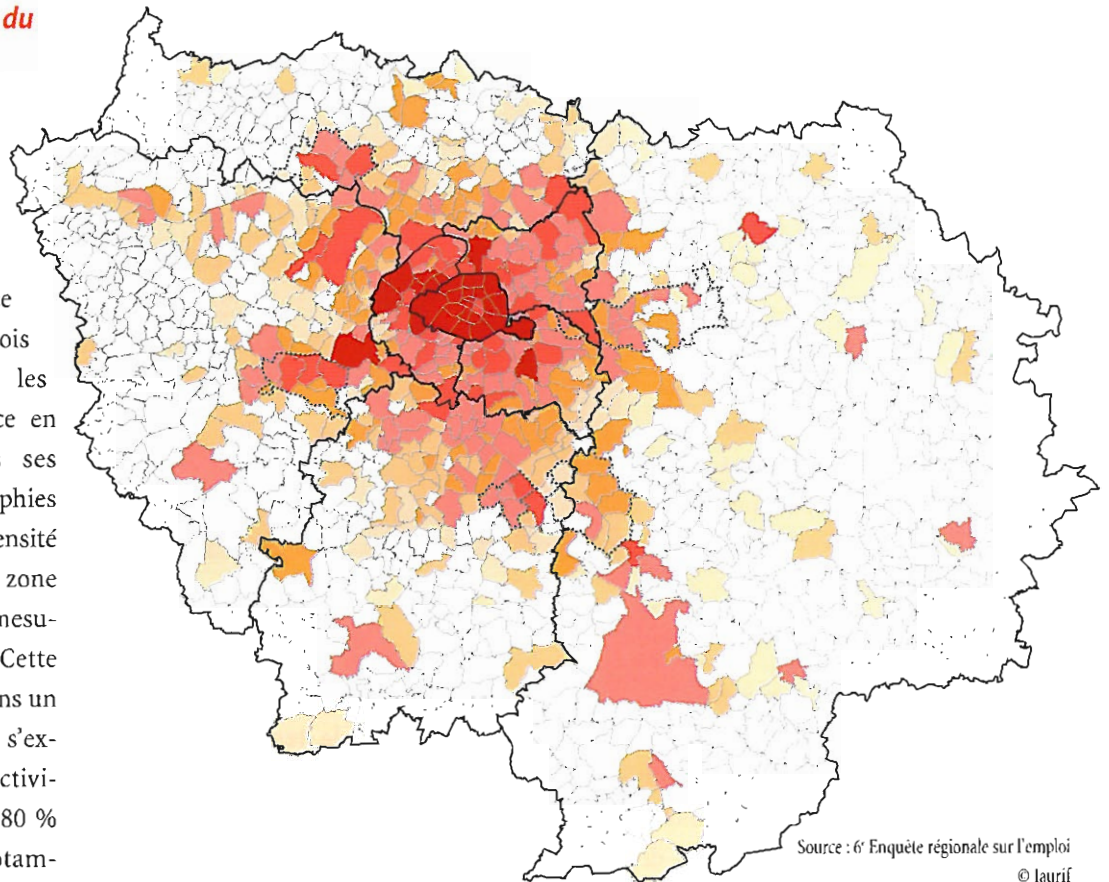
Les emplois salariés en Ile-de-France en 1998

Une très forte polarisation du système productif**Une localisation préférentielle de l'emploi dans l'agglomération centrale**

La répartition dans l'espace francilien des 4 717 600 emplois salariés dénombrés³ dans les communes de l'Ile-de-France en 1998, est semblable dans ses grandes lignes aux photographies des années antérieures. La densité des emplois, forte dans la zone centrale, diminue au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Cette concentration des emplois dans un nombre réduit de communes s'explique par l'importance des activités tertiaires qui regroupent 80 % des salariés franciliens, notamment dans les activités de services aux entreprises.

Près de 7 emplois sur 10 sont localisés à Paris et dans les trois départements de la proche couronne. Sur l'ensemble de l'Ile-de-France, 810 communes (sur 1 300) ont moins de 500 salariés, et la moitié d'entre elles moins de 50.

28 communes ont plus de 40 000 salariés : hormis 18 arrondissements de la capitale, dont 4 dépassent les 100 000 salariés (les VIII^e, XV^e, XII^e et IX^e), on trouve 7 communes des Hauts-de-Seine, totalisant 383 000 emplois (soit 47 % des effectifs du département) situées dans le périmètre de La Défense et sa zone d'influence élargie, c'est-à-dire incluant Boulogne, Neuilly, Levallois et Rueil. Les autres communes, Créteil, Saint-Denis et Versailles, sont des pôles forts d'emplois, mais plus «isolés» dans leur environnement.



Source : 6^e Enquête régionale sur l'emploi
© Iaurif

Unité : emploi salarié

Une quarantaine de communes a un effectif compris entre 15 000 et 40 000 salariés. Vingt se localisent dans les départements de la proche couronne (Montreuil, Bobigny, Saint-Ouen, Gennevilliers, Aulnay-sous-Bois, Vitry...), les autres communes prolongeant plus ou moins en étoile l'agglomération centrale : Vélizy, Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux au sud-ouest, Evry et Corbeil-Essonnes au sud, Roissy au nord proche de Tremblay-en-France et d'Aulnay. D'autres communes de même importance apparaissent plus isolées dans leur environnement, telles Argenteuil, Cergy, Saint-Germain-en-Laye, ou encore Melun et Meaux.



(3) Les données sur l'emploi salarié proviennent des ERE (Enquêtes régionales sur l'emploi). Six ERE ont été réalisées entre 1979 et 1998.

Les villes nouvelles qui rassemblent un nombre plus ou moins grand de communes dans leur périmètre, ont joué pleinement leur rôle d'accueil. Leur importance n'apparaît pas directement à la lecture de la carte mais elles affichent des concentrations d'emplois allant de 100 000 emplois pour Marne-la-Vallée à 24 000 pour Sénart, celles de Cergy Pontoise et de Saint-Quentin-en-Yvelines offrant chacune 83 000 emplois et Evry en totalisant plus de 50 000.



Les Enquêtes régionales sur l'emploi (ERE)

Les ERE fournissent un dénombrement des emplois salariés des secteurs privés et publics à la commune et par activité détaillée. Six ERE ont été faites entre 1979 et 1998. La méthodologie est la même depuis la première enquête, celle portant sur les effectifs au 1^{er} janvier 1979.

Les cinq premières ERE (1979, 1982, 1985, 1991 et 1995) ont été réalisées par l'Iaurif, la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (Dreif) et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur). La sixième, portant sur les effectifs au 1^{er} janvier 1998 a été menée par la Direction régionale de l'Insee, en partenariat avec les trois organismes précédemment cités.

Une concentration liée à la tertiarisation de l'économie

Les deux tiers des bureaux sont localisés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. A eux seuls, les principaux quartiers d'affaires parisiens, les VIII^e et IX^e arrondissements concentrent 11 % de l'emploi de bureau de la région.

Ce poids de la zone centrale est l'héritage d'une présence ancienne des fonctions politiques et économiques sur la capitale, qui se reflétait en 1970 par un parc de bureaux implanté à 70 % sur le sol parisien.

Depuis, le parc de bureaux a triplé de superficie mais s'est développé de façon concentrique dans le prolongement des quartiers d'affaires parisiens. Cela vient en partie du fait que les bureaux sont majoritairement construits à l'initiative des promoteurs et que la proximité de la zone centrale leur offre les meilleures garanties de commercialisation et donc de sécurité de l'investissement.

40 % des Franciliens travaillent dans des bureaux très concentrés au cœur de la région.

40 % of Ile-de-France residents work in office spaces that are highly concentrated in the heart of the region.

Gauthier/Dreif

Ainsi, près de la moitié des surfaces construites depuis 30 ans l'ont été en proche banlieue, principalement dans l'ouest, entraînant un élargissement de l'aire d'implantation des bureaux plus qu'un véritable desserrement. Les autres se sont réparties de façon diffuse dans l'espace régional ou dans les pôles secondaires de périphérie, centres administratifs ou villes nouvelles principalement.

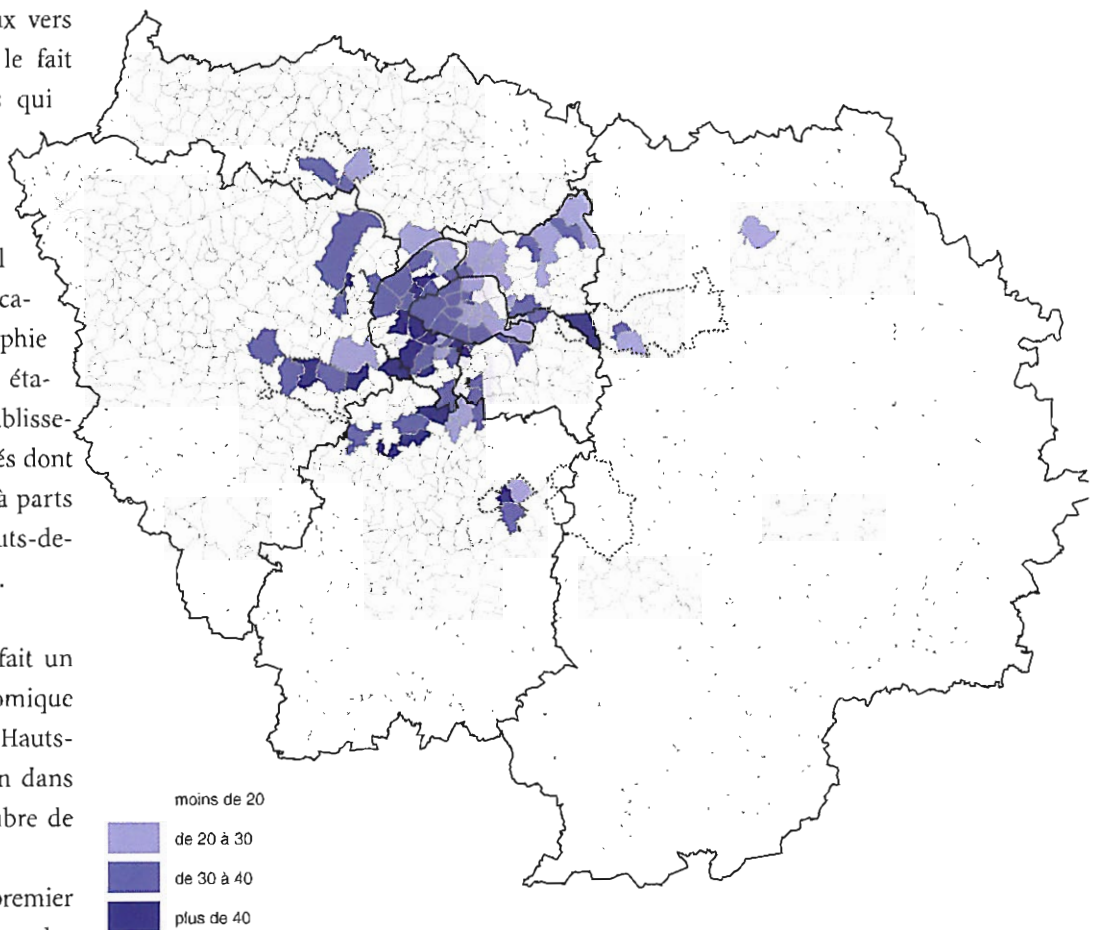
Le développement de l'immobilier tertiaire a contribué à orienter une partie importante des emplois créés vers les nouveaux pôles tertiaires des Hauts-de-Seine et sur La Défense en particulier.

Proportion de cadres dans les bureaux en 1995

Cette extension des bureaux vers l'ouest est principalement le fait des grands établissements qui ont trouvé dans le parc construit récemment des conditions d'implantation beaucoup plus favorables. Il en résulte aujourd'hui un décalage très net entre la géographie très parisienne des «petits établissements» et celle des établissements de plus de 100 salariés dont les effectifs se répartissent à parts égales entre Paris, les Hauts-de-Seine et le reste de la région.

Ce mouvement traduit en fait un glissement du cœur économique régional de Paris vers les Hauts-de-Seine avec l'implantation dans ce dernier d'un grand nombre de sièges sociaux.

Ainsi, si Paris demeure le premier département d'implantation des sièges sociaux des grandes entreprises installées en Ile-de-France⁴, les Hauts-de-Seine occupent la première place pour les sièges du secteur industriel et se placent sur un pied d'égalité avec la capitale pour les sièges des activités de services aux entreprises. La prédilection des activités de services aux entreprises pour les Hauts-de-Seine est également révélatrice du déplacement du centre de gravité économique vers l'ouest.



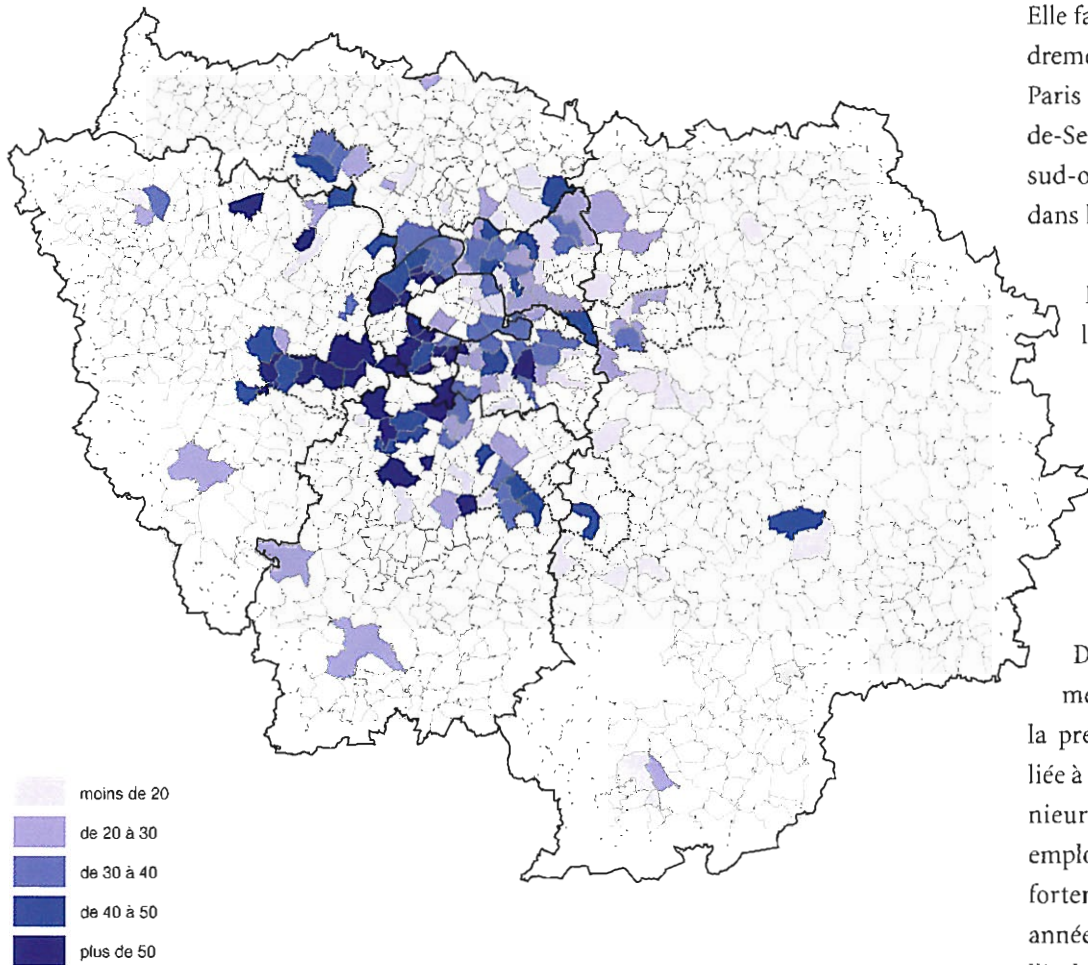
Source : enquête structure des emplois.
Etablissements du secteur privé de plus de 20 salariés.
Communes comptant plus de 1 000 salariés dans ce type d'établissement.
© Iaurif
Unité : pourcentage

Les fonctions stratégiques des entreprises et les emplois les plus qualifiés sont fortement concentrés dans l'ouest et le sud-ouest de l'agglomération.

The strategic functions of companies and the most high-skilled jobs are strongly concentrated in the west and south-west of the agglomeration.

(4) En 1995, d'après la 5^e ERE, Paris accueillait 42 % des effectifs des sièges des grandes entreprises implantées dans la région, c'est-à-dire celles qui comptent au moins un établissement de plus de 100 salariés en Ile-de-France. Près du tiers de ces emplois étaient situés dans les Hauts-de-Seine.

Proportion de cadres, ingénieurs et techniciens dans les usines et locaux d'activités en 1995



Source : enquête structure des emplois.

Etablissements du secteur privé de plus de 20 salariés.

Communes comptant plus de 500 salariés dans ce type d'établissement.

© Iaurif

Unité : pourcentage

Elle fait apparaître un taux d'enca-drement plus élevé dans l'ouest de Paris et dans le centre des Hauts-de-Seine mais également dans le sud-ouest de l'agglomération et dans les villes nouvelles.

Dans l'ouest parisien et dans le secteur de La Défense, l'emploi se caractérise par une proportion élevée de cadres supérieurs et de direction liée aux nombreux sièges sociaux qui y sont concentrés.

Dans le sud-ouest de l'agglomération et les villes nouvelles, la présence de cadres est surtout liée à une forte composante d'ingé-nieurs et de cadres techniques employés dans les activités qui ont fortement émergé au cours des années 80 : fonctions tertiaires de l'industrie, activités d'études, informatique...

Une tendance similaire a marqué l'évolution de la géographie des activités de production en Ile-de-France. Les transformations techniques de l'industrie se sont accompagnées d'un regroupement des industries les plus techni-ciennes dans le quart sud-ouest de la région.

Dans cette zone, les établissements implantés dans des usines ou locaux d'activités font appel à un personnel très qualifié composé en moyenne de 40 % de cadres, ingé-nieurs ou de techniciens. L'emploi ouvrier y est inférieur à 25 % alors que celui-ci représente plus de 45 % des effectifs employés dans les usines du reste de l'Ile-de-France.

Des polarisations par fonction et qualification

La tendance au regroupement des activités tertiaires par branches d'activité (activités financières, services aux entreprises...) ou par fonction (sièges, unités de recherche-conception, bases commerciales...) s'accompagne d'un phénomène de concentration des emplois à forte qualification. Ce phénomène est illustré par la carte ci-dessus qui représente au niveau communal, la proportion de cadres parmi les emplois des établisse-ments de bureau.

Une forte partition des espaces régionaux sur le plan socio-économique

Le chômage creuse les inégalités spatiales

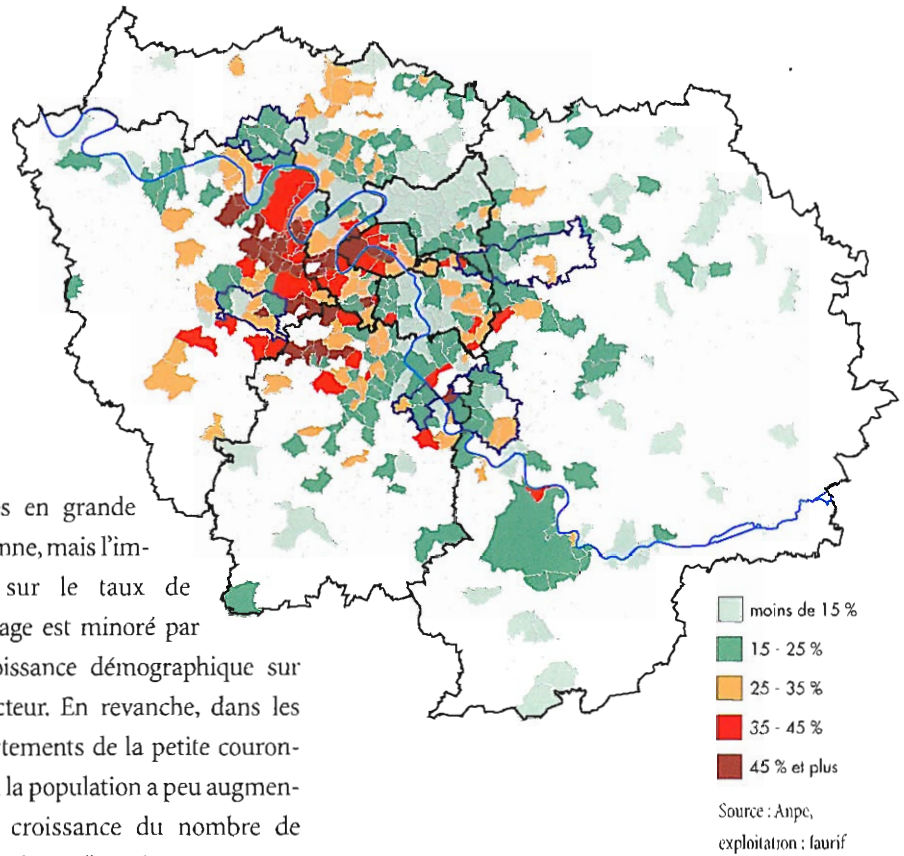
Au début de la décennie⁵, les écarts entre les taux de chômage des communes franciliennes sont très importants. Les plus forts taux sont concentrés dans le quart nord-est de la zone centrale francilienne. Sur 18 communes de plus de 2 000 actifs et qui se situent à plus de 4 points au-dessus de la moyenne régionale, la moitié est située en Seine-Saint-Denis. Paris arrive ensuite, avec des taux particulièrement élevés dans le XVIII^e et le XIX^e arrondissements.

Depuis, le chômage s'est considérablement développé en Ile-de-France. Les statistiques récentes sur les taux de chômage au niveau communal font défaut, mais plusieurs éléments donnent à penser que les contrastes géographiques ne se sont pas réduits, bien au contraire.

- L'augmentation du chômage entre 1990 et 1998 s'est accompagnée de disparités géographiques accrues entre les départements, au détriment de la Seine-Saint-Denis. Ce département, qui détenait le taux le plus élevé après Paris, a connu la progression la plus forte et, en 1998, affiche un taux maximum de 14,5.
- Les progressions les plus élevées du nombre de demandeurs d'emploi par commune entre 1990 et 1998 sont celles de communes

(5) Les derniers taux de chômage officiels disponibles à ce jour par commune sont ceux du RGP 90.

Proportion de demandeurs d'emploi cadres et Agents et techniciens de maîtrise en 1997



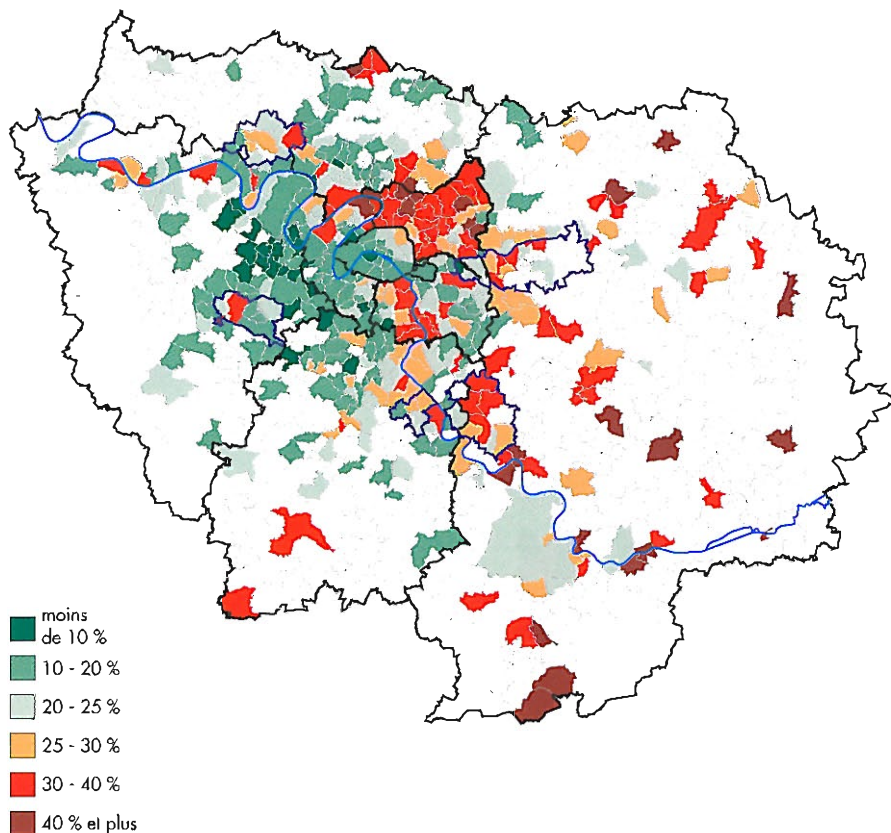
situées en grande couronne, mais l'impact sur le taux de chômage est minoré par la croissance démographique sur ce secteur. En revanche, dans les départements de la petite couronne, où la population a peu augmenté, la croissance du nombre de demandeurs d'emploi, notamment en Seine-Saint-Denis, mais aussi au sud du Val-de-Marne, devrait signifier une hausse importante des taux de chômage communaux, comme c'est d'ailleurs le cas au niveau départemental.

Au début de la décennie, les écarts entre les taux de chômage des communes franciliennes étaient importants ; au cours des dernières années, les contrastes géographiques se seraient accentués.
Early in the decade, there were significant disparities in unemployment levels among communes in Ile-de-France; in the last recent years geographic disparities increased.

ANPE IDF/Noisy-le-Grand



Proportion de demandeurs d'emploi non qualifiés en 1997



Source : Anpe, exploitation : Iaurif © Iaurif

Des catégories de chômeurs «spécifiques» suivant les secteurs géographiques

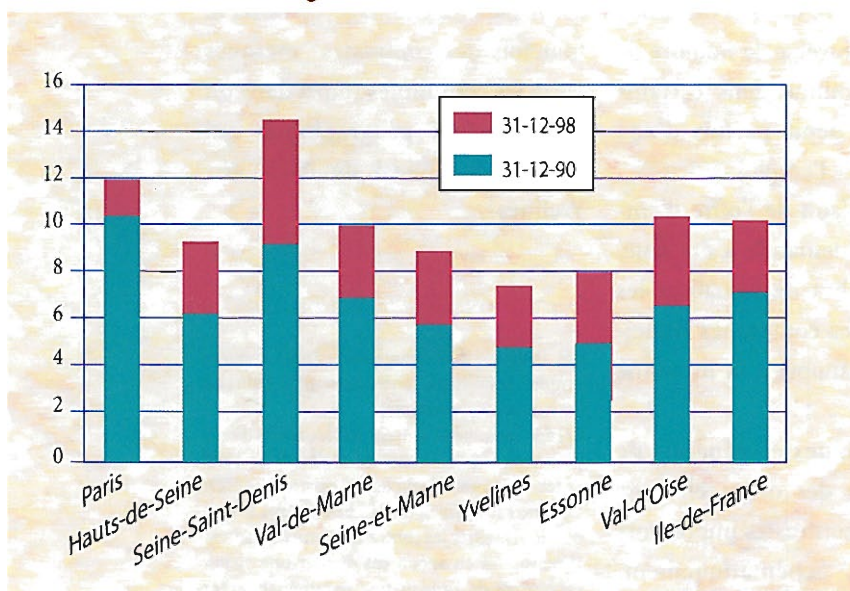
Les communes présentent des structures de population de demandeurs d'emploi (âge, qualification, durée d'inscription au chômage,...) variables. Ces indications, qui sont bien évidemment étroitement liées à la composition de la population active, ne sont pas sans incidence sur l'évolution du chômage, les mesures à mettre en place au niveau communal, les liens possibles avec le type d'emplois présents sur le territoire. La cartographie des demandeurs d'emploi cadres ou non cadres fait apparaître des géographies diamétralement opposées qui rappellent la composition sociale des communes franciliennes.

La part des demandeurs non qualifiés (ouvriers et employés) de 23 % en moyenne, varie de 2 % à 53 % selon les communes. Les proportions sont particulièrement élevées dans des communes situées en Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et dans une moindre mesure dans le Val-d'Oise.

Les proportions les plus élevées de cadres et agents et techniciens de maîtrise (ATM) sont situées à l'ouest des arrondissements parisiens aux communes des Yvelines en passant par la partie centrale des Hauts-de-Seine.

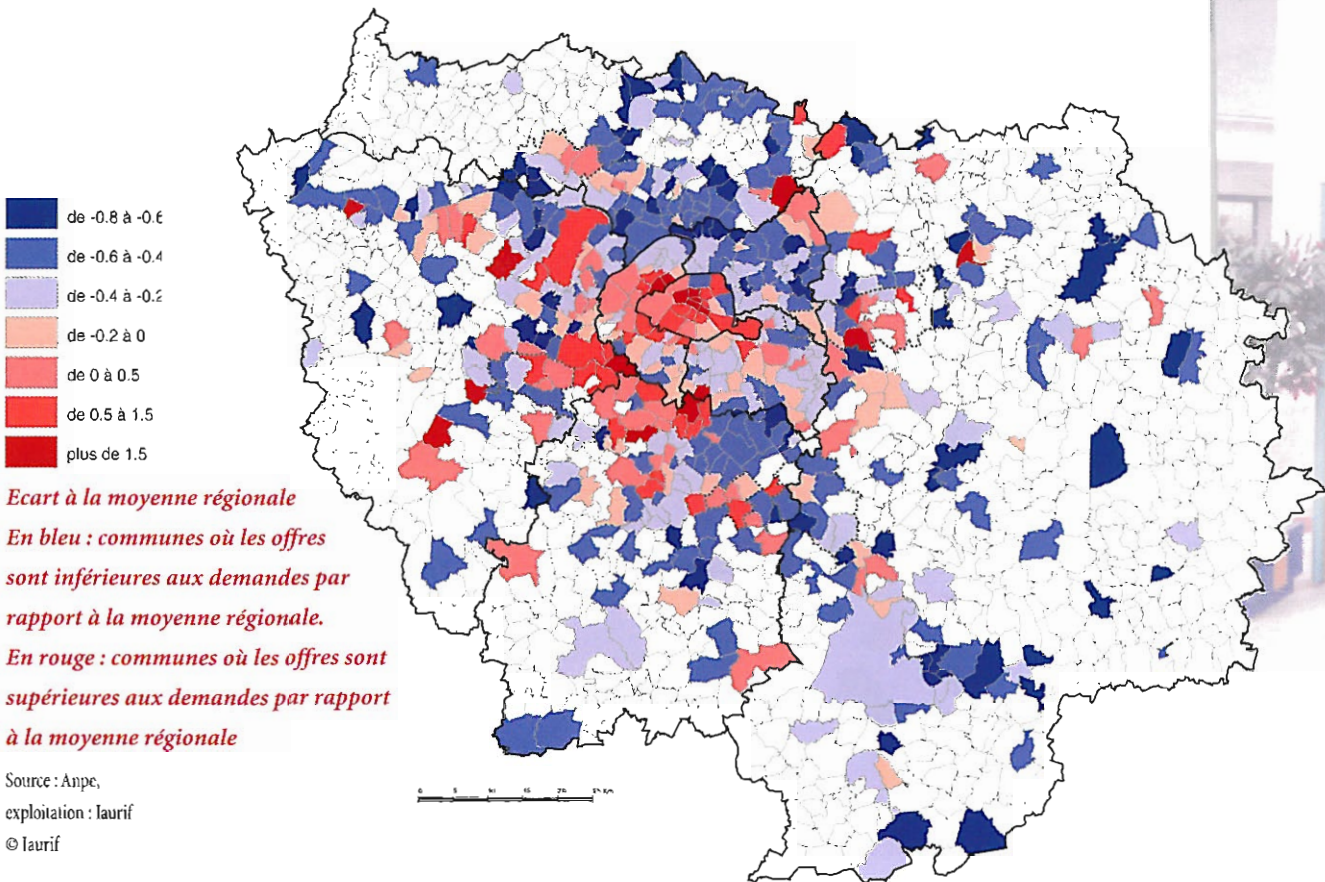
Les communes où les moins de 25 ans sont les plus représentés parmi les chômeurs sont situées le plus souvent en grande couronne où la population est jeune ; ce qui n'exclut pas des effectifs importants de jeunes dans certaines communes ou dans des quartiers en difficulté de la petite couronne.

Évolution du taux de chômage



© Iaurif

Comparaison entre offres et demandes d'emplois en 1998



Un équilibre difficile entre le marché du travail et la demande d'emploi

La croissance du taux de chômage en Ile-de-France au cours de cette décennie est à elle seule révélatrice du décalage existant entre les emplois disponibles ou offerts sur le marché du travail et le niveau de la demande d'emploi. Entre 1991 et 1998⁶, les emplois salariés ont faiblement progressé (2 %) tandis que les effectifs de chômeurs augmentaient de 59 % en Ile-de-France.

Au niveau communal, emploi et chômage n'évoluent pas toujours dans le sens qu'on imagine. Dans certains secteurs (en Seine-Amont, ou les communes de la Seine-Saint-Denis), en dépit d'une évolution positive de l'emploi, le chômage

continue d'augmenter. Ce phénomène est révélateur, non seulement des difficultés croissantes de la population, mais aussi de la difficulté de résoudre localement une adéquation entre offre et demande d'emploi. A l'inverse, le nombre de chômeurs diminue dans certains secteurs, en dépit parfois d'une dégradation de l'emploi.

Une comparaison de l'offre d'emploi et de la demande a été faite, dans le seul but de visualiser les écarts entre les communes franciliennes par rapport à la moyenne régionale⁷.

Dans un contexte général de concentration des offres en zone centrale, des contrastes importants apparaissent. Schématiquement, dans les secteurs géographiques les

plus touchés par le chômage, le volume d'offres d'emploi proposé est en deçà de la moyenne régionale offre/demande. Dans les départements les moins touchés sur le plan du chômage, on observe toutefois des contrastes marqués entre les communes (ainsi dans un vaste secteur géographique qui s'étend de l'ouest de Paris aux Yvelines).

(6) Source : ERE (emplois) ; Insee-enquête emploi (chômage, chômeurs BIT (Bureau international du travail)).

(7) Cet indicateur se base sur les offres d'emploi Anpe (40 % du marché régional) en 1998 et les demandes d'emploi enregistrées (DEE). Ce ratio est donné à titre indicatif, dans le seul but de visualiser les contrastes entre territoires. Il ne saurait en aucun cas donner une vision exhaustive de l'adéquation communale entre offres et demandes d'emploi.



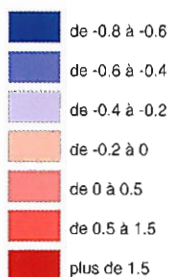
Des disparités renforcées pour les emplois non qualifiés

Ces disparités, déjà marquées, sont plus fortes lorsque l'on examine l'offre et la demande d'emploi des ouvriers et des employés non qualifiés. Ils sont plus nombreux à résider dans des secteurs de «relatif déficit» de l'offre (par rapport à la moyenne régionale) et l'équilibre quantitatif entre offre et demande n'est pas meilleur pour ce groupe d'actifs. Par ailleurs, c'est pour ces catégories que les proportions d'emploi temporaire ou à temps partiel sont les plus élevées. Certains emplois flexibles comportent

des rythmes de travail atypiques et fractionnés qui ont des conséquences sur les déplacements domicile-travail et sur l'organisation de la sphère privée ; ils sont ainsi un facteur supplémentaire d'inégalité.

Pour les cadres et les agents et techniciens de maîtrise (ATM) en revanche, qui souvent résident à proximité des secteurs de relatif «excédent» de l'offre, et par ailleurs ont une mobilité spatiale plus grande, les contrastes s'atténuent. Ils sont ainsi moins nombreux à être au chômage.

Comparaison entre offres et demandes d'emplois non qualifiés en 1998

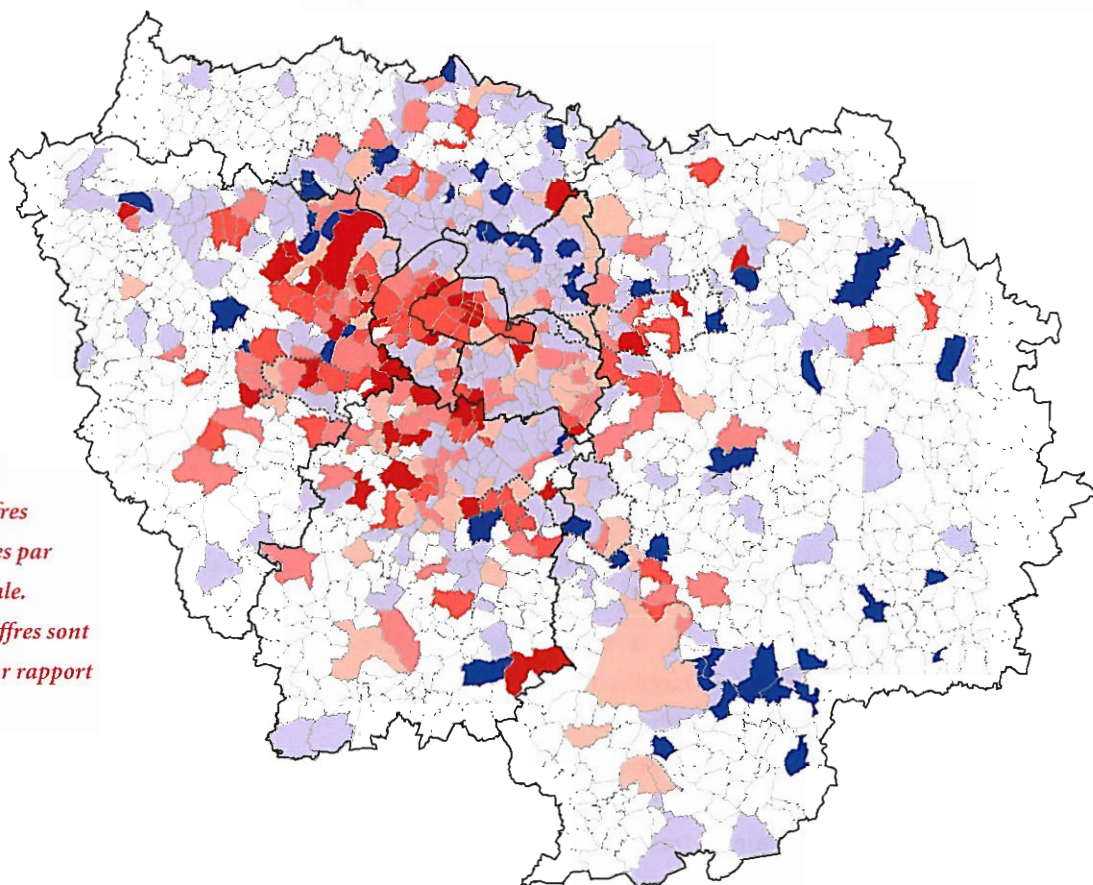


Ecart à la moyenne régionale

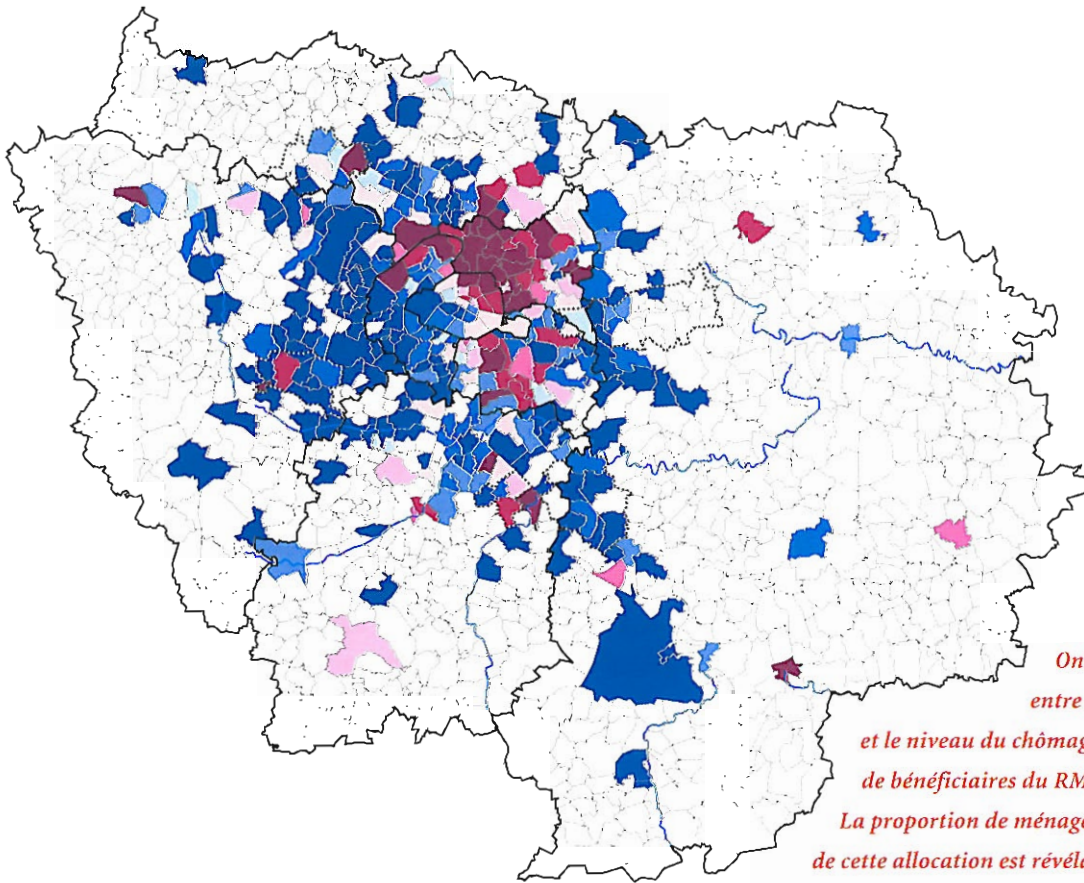
En bleu : communes où les offres sont inférieures aux demandes par rapport à la moyenne régionale.

En rouge : communes où les offres sont supérieures aux demandes par rapport à la moyenne régionale

Source : Anpe,
exploitation : Iaurif
© Iaurif



Les bénéficiaires du RMI en 1997



NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RMI POUR 1000 MÉNAGES AU 31.12.1997
Écart par rapport à la moyenne régionale

-40	-25	-10	0	10	25	40	70	(%)
-----	-----	-----	---	----	----	----	----	-----

Moyenne régionale en 1997 : 41 pour 1000

© Iaurif

On note une corrélation forte entre le nombre de Rmistes et le niveau du chômage. Entre 1990 et 1998, le nombre de bénéficiaires du RMI a été multiplié par 2,3. La proportion de ménages qui dépend de cette allocation est révélatrice des difficultés socio-économiques et des disparités communales, avec un contraste important entre l'est et l'ouest.

There is a strong correlation between the number of people on welfare and the unemployment rate. Between 1990-1998, the number of people on welfare doubled by a factor of 2.3. The proportion of households that depend on welfare reflects the socio-economic difficulties as well as the disparities among communes, with a significant contrast between the east and west.

Dynamisme économique et «bien-être» social ne vont pas toujours de pair

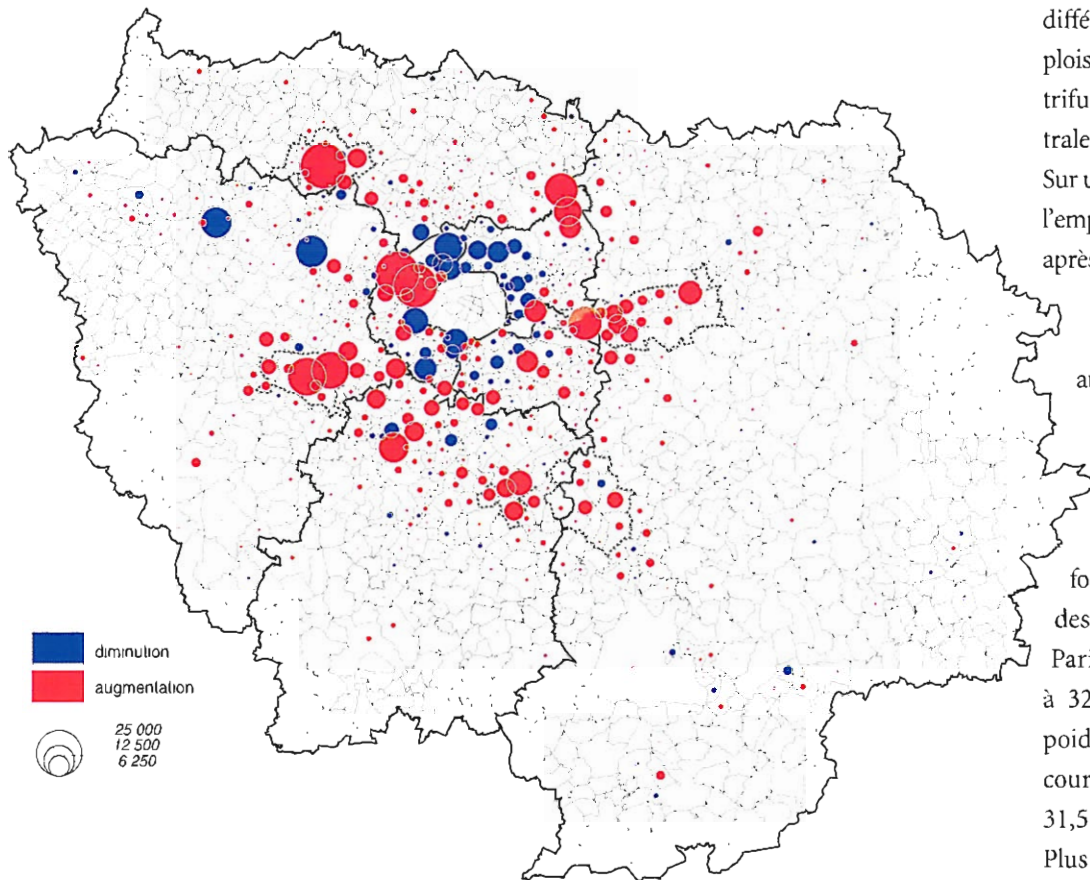
Les disparités socio-économiques qui existent en Ile-de-France trouvent donc des résonances spatiales. Le chômage ne s'exprime pas avec la même ampleur et ne concerne pas les mêmes catégories d'actifs sur l'ensemble de la région, mais cela ne signifie pas que les territoires les plus touchés soient tous «sinistrés» économiquement. Ainsi, la distance qui sépare parfois

«dynamisme économique» et «bien-être» social est très nette sur des espaces en cours de mutation : fort niveau d'emploi, créations d'entreprises, installation de nouvelles activités peuvent côtoyer un environnement socialement dégradé, ce qui n'exclut pas de fortes mobilisations locales par et vers les habitants.

Il ressort de l'ensemble de ces facteurs l'image d'une région contrastée où, à un déficit général d'emplois qui conduit à avoir 10 %

de chômeurs dans la population, peuvent se superposer des difficultés particulières d'accès à l'emploi. On citera par exemple des raisons géographiques (éloignement des pôles d'emploi, difficultés d'accès à l'information) ou des inadéquations aux qualifications exigées. A ce titre, de nombreux acteurs témoignent des difficultés à recruter localement dans des pôles tels que Roissy ou Marne-la-Vallée, pourtant situés à proximité de zones de fort chômage.

Evolution de l'emploi salarié total entre 1979 et 1995 (hors Paris)



Source : Enquêtes régionales sur l'emploi

Unité : emploi salarié, communes dont l'évolution est de plus de 300 emplois (positive ou négative)

© Iaurif

L'émergence de dynamiques économiques locales

Une diversification économique des territoires

Evolution de la géographie de l'emploi

La polarisation de l'emploi dans l'agglomération centrale n'empêche pas des mouvements centrifuges. Un certain nombre de territoires et de communes de la périphérie enregistre des croissances d'emplois dont une partie est due au dynamisme démographique.

L'analyse des variations communales d'emplois montre que des mouvements importants ont eu lieu sur le territoire régional. Les créations et disparitions d'emplois ont affecté le territoire régional de façon

différenciée. Les évolutions d'emplois révèlent un mouvement centrifuge depuis l'agglomération centrale vers la périphérie.

Sur une longue période, le volume de l'emploi régional, à champ constant⁽⁸⁾, après des variations à la baisse (de 1979 à 1984) puis à la hausse (entre 1985 et 1991) se retrouve au même niveau 20 ans plus tard.

Mais dans cet intervalle de temps, le poids de chacun des départements dans l'ensemble régional s'est profondément modifié. Ainsi, la part des emplois franciliens localisés à Paris est passée de 41,1 % en 1979 à 32,4 % en 1998, tandis que le poids des départements de grande couronne est passé de 23,3 % à 31,5 %.

Plus récemment, de 1991 à 1998, les mouvements de création et disparition se sont poursuivis sur le territoire francilien, confortant le plus souvent les évolutions enregistrées antérieurement. Au niveau départemental, 4 départements ont un solde d'emplois salariés privés⁽⁹⁾ positif sur cette période de sept dernières années, la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et les Hauts-de-Seine.

(8) Pour assurer des évolutions pertinentes, les comparaisons sont faites «à champ constant». C'est-à-dire que les éléments nouveaux intervenus au cours du temps dans la collecte des données et les affectant de façon artificielle (explorations plus approfondies de certains domaines, changements de nomenclature, amélioration des statistiques...), sont éliminés des fichiers statistiques lors des comparaisons.

(9) Pour une meilleure fiabilité des comparaisons, les évolutions sont calculées sur les effectifs du secteur privé uniquement. En effet, les sources qui actualisent les effectifs du secteur public se sont améliorées au fil des ERE, et il est donc difficile pour les salariés du public de faire la part entre les évolutions dues à l'amélioration des fichiers et les évolutions réelles.

Evolution des effectifs du secteur privé par département entre 1991 et 1998

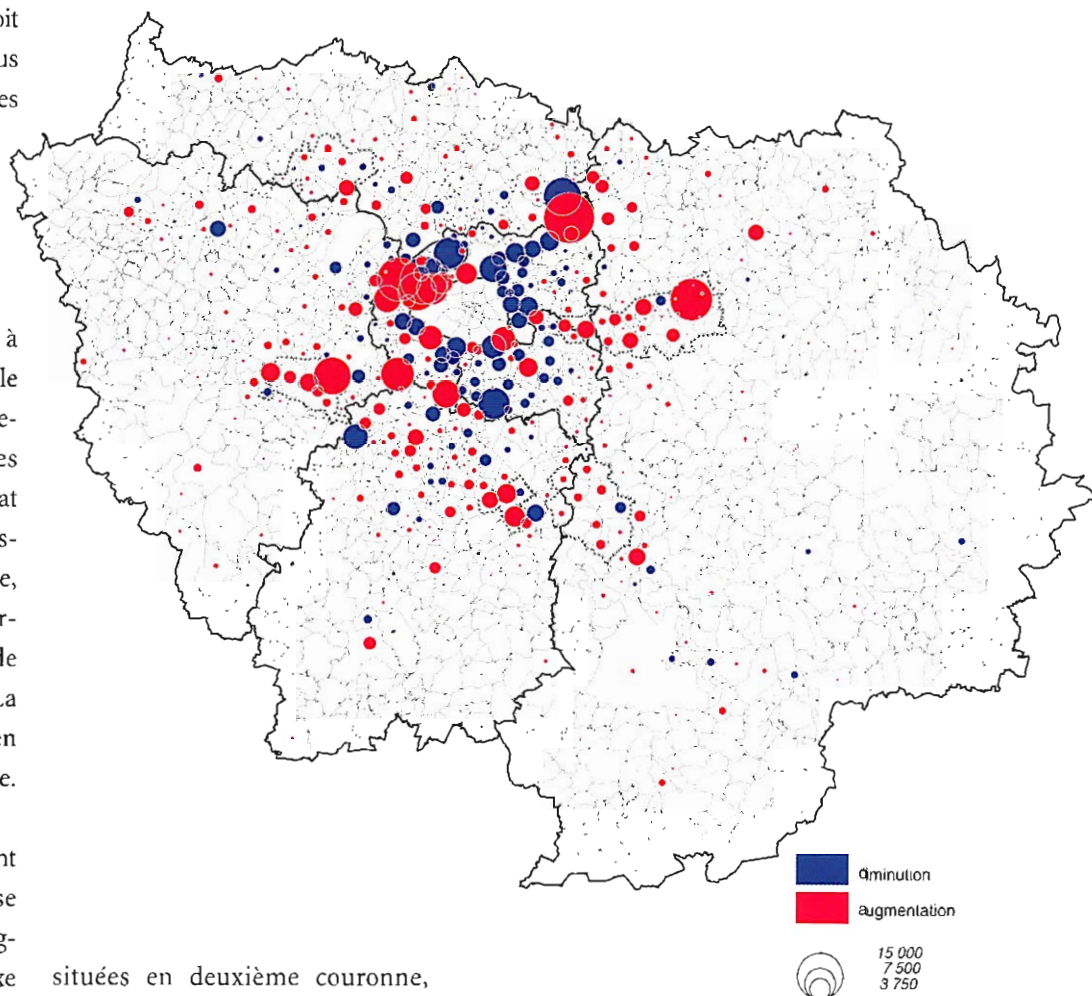
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France
De 1991 à 1995	-141 100	32 100	29 400	8 400	-12 100	-1 400	5 500	-100	-79 200
De 1995 à 1998	300	11 900	5 500	10 700	22 800	-6 100	-17 400	-900	26 800
De 1991 à 1998	-140 800	44 000	34 900	19 100	10 700	-7 500	-11 900	-1 000	-52 400

Les autres départements sont soit stationnaires, tel le Val-d'Oise, soit affichent des diminutions, les plus importantes étant celles enregistrées à Paris. Cependant, quel que soit le département, les mouvements constatés n'ont pas été réguliers au cours du temps.

Dans la dernière période (95-98), à Paris, la baisse des emplois semble être enrayée, tandis que les mouvements affectant les communes situées sur le pourtour immédiat du périphérique parisien connaissent des évolutions de sens inverse, avec des augmentations importantes dans les communes de l'ouest (et notamment le pôle de La Défense) et des diminutions en Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Par ailleurs, un nombre important de communes en croissance se remarque dans la partie sud de l'agglomération, notamment sur un axe allant de Saint-Quentin-en-Yvelines à Evry, en passant par Massy, Palaiseau, Saclay, les Ulis, etc. Dans la partie nord et est, en deuxième couronne, les augmentations se localisent dans trois directions, vers le pôle de Roissy dans sa partie est, et vers les deux villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Cergy Pontoise. En dehors de ces pôles forts, un certain nombre de communes a eu lui aussi, des évolutions d'emplois positives, mais de moindre importance. Ces communes en croissance,

Evolution de l'emploi salarié privé entre 1991 et 1998 (hors Paris)



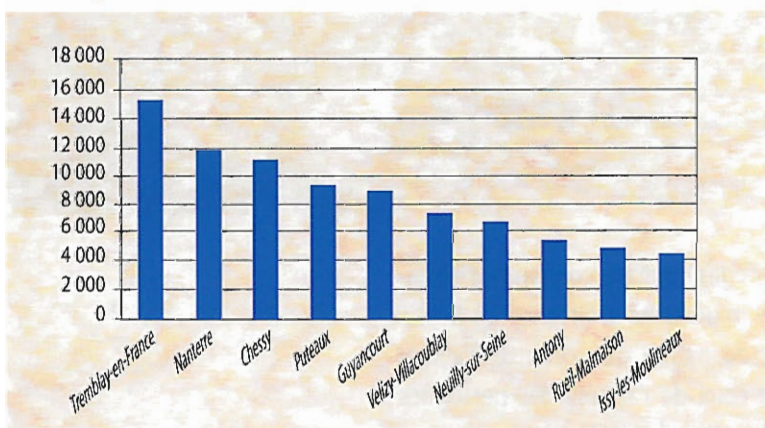
situées en deuxième couronne, sont plus dispersées, mais forment une sorte de «nébuleuse» entre les pôles. Celle-ci se remarque à proximité des villes nouvelles y compris celle de Sénart, dans l'environnement seine-et-marnais de Roissy (une dizaine de communes autour de Roissy totalisant une augmentation de 9 000 emplois : Le Mesnil-Amelot, Villeparisis, Mauregard, Compans, Claye-Souilly, Mitry-Mory...), mais aussi le long de la vallée de la Seine-Aval et de celle de Montmorency ou de certains grands

Source : Enquête régionale sur l'emploi
Unité : emploi salarié
© Iaurif

axes (la Francilienne, la RN20). On note aussi une croissance des emplois, plus modeste mais réelle dans quelques agglomérations secondaires (Meaux, Etampes, Rambouillet, Les Mureaux...).

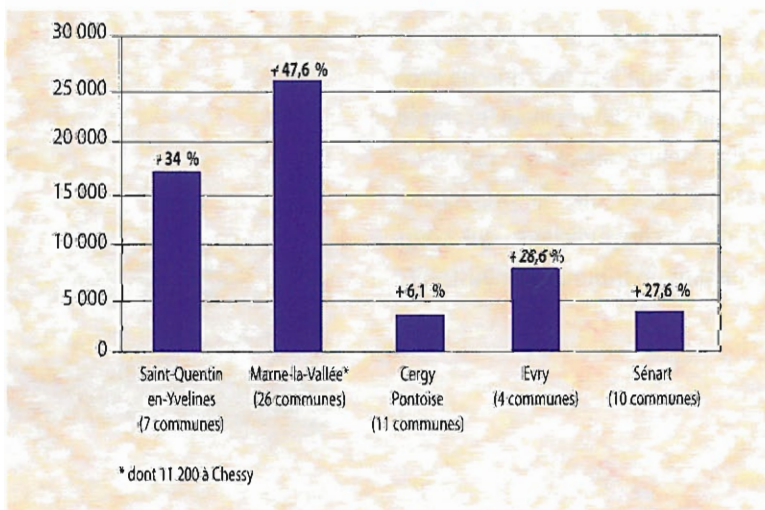
Une partie non négligeable de ces croissances d'emplois en grande couronne est liée au dynamisme démographique qui entraîne des activités de services destinés aux ménages comme le commerce de détail, la santé, l'action sociale, l'enseignement ainsi que les activités culturelles, récréatives et sportives.

Les dix communes ayant connu les plus fortes augmentations d'emplois salariés privés entre 1991 et 1998



© Iaurif

Villes nouvelles : augmentation de l'emploi privé entre 1991 et 1998



© Iaurif

Variations communales d'emplois, une typologie de facteurs explicatifs

L'explication des variations communales d'emplois, qu'elles soient positives ou négatives, est une opération complexe à réaliser. En effet, plusieurs facteurs explicatifs se conjuguent : poids du contexte économique national et régional, stratégies des entreprises, actions des pouvoirs publics, dynamisme démographique, présence de grands équipements, ...

Une étude portant sur les 45 communes ayant gagné ou perdu plus de 1 700 emplois entre 1991 et 1995 en Ile-de-France a permis d'identifier plusieurs groupes de communes :

1. les communes en restructuration qui se caractérisent par une forte substitution entre des pertes d'emplois industriels et des créations d'emplois tertiaires, avec un solde global de l'emploi qui peut être positif ou négatif. Issy-les-Moulineaux est assez emblématique de ce dynamisme économique ;
2. les communes en repli qui perdent un nombre important d'emplois (surtout dans l'industrie et le commerce) même si certaines activités tertiaires y sont dynamiques ;
3. les communes en position «géostratégique» qui gagnent des emplois par leur proximité de nœuds de communication terrestre et une bonne accessibilité aux aéroports d'Orly ou Roissy ;
4. les communes affectées par la conjoncture immobilière du début des années 1990 où la réactivité des marchés immobiliers a joué un rôle important sur l'emploi par l'accueil ou le départ d'entreprises ;
5. les communes dont la dynamique de l'emploi repose sur une ou plusieurs entreprises. Les variations communales de l'emploi s'expliquent par l'évolution des effectifs d'un ou plusieurs établissements. Ainsi, les forts gains d'emplois enregistrés à Chessy s'expliquent par le développement de Disneyland-Paris ;
6. les villes centres en croissance connaissent des gains d'emplois qui s'expliquent par leur rôle économique, commercial et administratif.

Les emplois liés à la croissance de population : l'exemple de la Seine-et-Marne

Le département de Seine-et-Marne a connu à la fois le plus fort accroissement de population et d'emplois de l'Ile-de-France. Les premiers résultats du recensement de la population de mars 1999 font état d'une croissance annuelle de population de 1,1 % en Seine-et-Marne (0,3 % pour l'Ile-de-France) depuis 1990, faisant suite d'ailleurs à une croissance encore plus élevée, de 2,5 % par an dans la période intercensitaire précédente (1982-1990). C'est aussi le département dans lequel on enregistre la plus forte augmentation du nombre des emplois ces dernières années. Sur la période 1991-1998, les emplois salariés du secteur privé ont augmenté de 44 000 unités en Seine-et-Marne, soit + 21 % (le taux est de - 1,5 % pour l'ensemble de l'Ile-de-France). On note aussi des croissances dans les activités classées dans le secteur public, telles que l'administration ou la santé.

Avec 340 300 emplois salariés en 1998, la Seine-et-Marne accueille maintenant 7,2 % des emplois franciliens, contre 5,8 % 7 ans auparavant. On peut penser que l'arrivée de nouveaux habitants a vraisemblablement entraîné la création de services.

En effet, en dehors des «services aux entreprises» (+ 20,8 %) dont la progression s'est effectuée dans les villes nouvelles du département et autour de Roissy, les activités en croissance sont liées assez étroitement à la population. Il s'agit notamment de commerce de détail (+ 7,6 %), de l'administration publique (+ 16 %), de l'éducation (+ 10 %), des services collectifs, sociaux et personnels (+ 23 %).

Le parc de Disney, implanté à Chessy en 1992, a continué à se développer entre 1995 et 1998. Néanmoins, en dehors de ce pôle important de loisirs, d'autres activités culturelles, récréatives et sportives se sont développées dans le département.



*Cité judiciaire
de Melun.*

*Judiciary complex
in Melun.*

Guiho/Dreif

Les effectifs des hôpitaux connaissent également une importante croissance en Seine-et-Marne, de même que ceux de l'action sociale et ceux de l'accueil des personnes âgées et handicapées (+ 21,6 %).

Certaines villes de ce département enregistrent des évolutions positives de l'emploi, parfois de faible ampleur, mais qui leur permettent de jouer leur rôle de «pôles de vie», autant sinon plus que leur fonction de production économique. Le meilleur exemple est celui de Melun, siège de plusieurs administrations telles que la préfecture, l'université ou la cité judiciaire, qui comprend maintenant un tribunal administratif.



Une diversification de l'attractivité des territoires sur le marché de l'immobilier d'entreprise

Le dynamisme des territoires peut également être mesuré à partir d'indicateurs du marché immobilier. Ils expriment et synthétisent en effet l'attractivité d'un secteur pour les entreprises selon leurs principaux critères de localisation : qualité d'accès, environnement économique, environnement résidentiel, coût du foncier et de l'immobilier, coûts fiscaux...

Les indicateurs retenus ici correspondent aux flux de commercialisations observés sur la période 1995 à 1997 inclus. Ils permettent de caractériser des secteurs géographiques homogènes du point de vue de l'attractivité commerciale immobilière en distinguant une segmentation selon les différents produits : bureaux «purs», locaux mixtes, entrepôts, locaux d'activité/ateliers. Des dominantes caractérisent les territoires avec plus ou moins de netteté. On peut à l'évidence observer que la zone centrale et de nombreuses communes de petite couronne participent de dynamiques relativement claires, de même que certains secteurs de

grande couronne, notamment les villes nouvelles et l'environnement de Roissy. Cette visualisation rend plus imparfaitement compte de la dynamique locale d'un certain nombre de pôles plus isolés de grande couronne tels que Sarcelles-Villiers-le-Bel, Poissy, Les Mureaux, Nemours, Meaux...

Finalement, les besoins immobiliers variés correspondant aux différentes fonctions des entreprises mettent une assez large diversité de territoires régionaux en position dynamique sur le marché.

Il s'agit de bien comprendre la multiplicité de la demande :

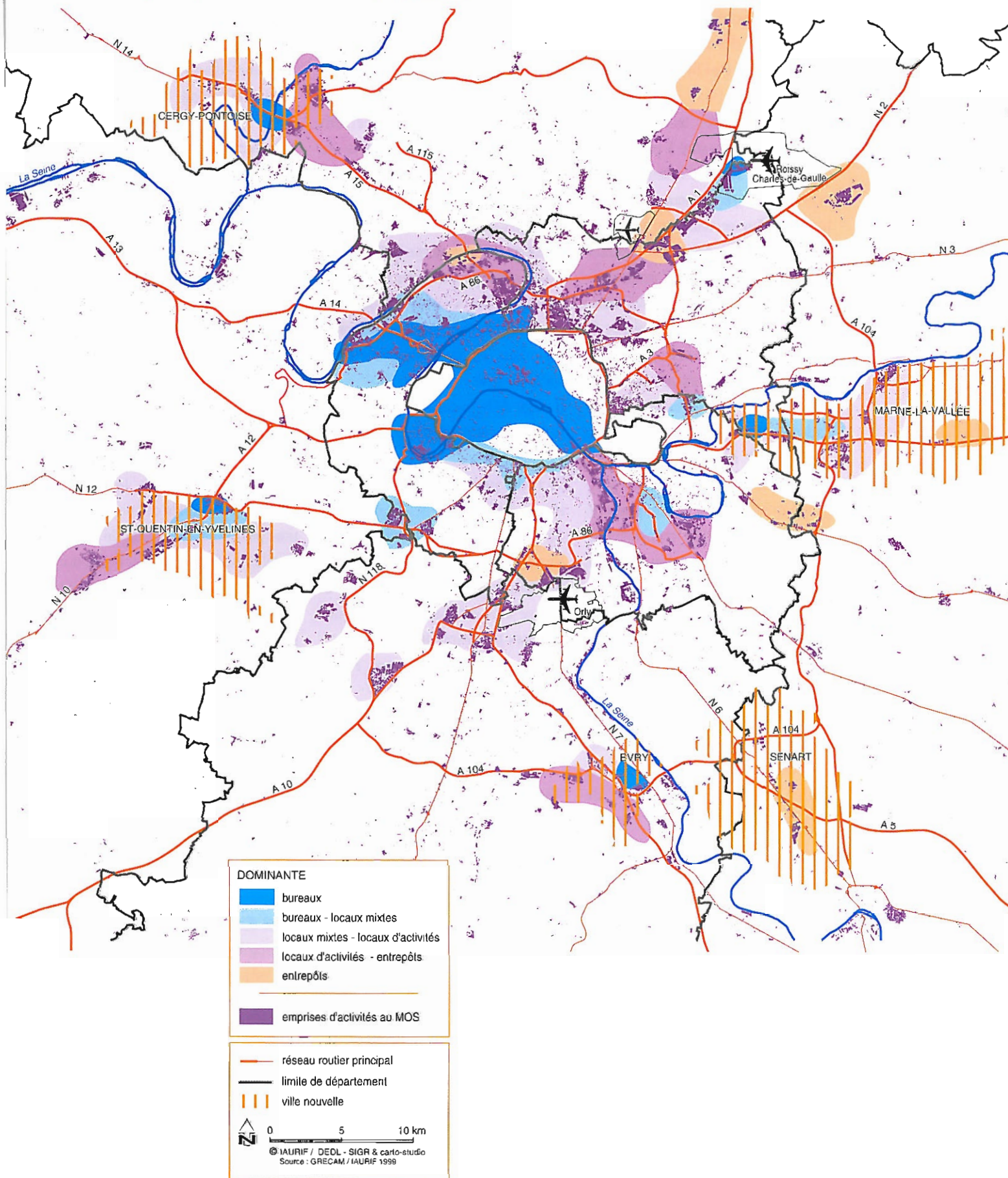
- *Les fonctions tertiaires supérieures* de l'entreprise (fonctions de quartier général, de siège, de décision, de communication, d'activités financières...) qui utilisent essentiellement des bureaux «purs» et qui se concentrent dans quelques secteurs géographiques :

- les quartiers du centre et de l'ouest de Paris ;
- quelques communes de la proche banlieue ouest (Neuilly, Levallois, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Sèvres, Boulogne, Issy-les-Moulineaux, Rueil-Malmaison et Montrouge) ;

• les quartiers centraux des villes nouvelles qui ont acquis une «valeur d'adresse suffisante» : Noisy-le-Grand (Mont d'Est), Evry (Centre), Cergy Pontoise (Préfecture), Saint-Quentin-en-Yvelines (Centre Gare).

- *Les pôles de gestion ou pôles fonctionnels de l'entreprise* qui sont schématiquement des unités autonomes associant des fonctions tertiaires importantes (administration-gestion, marketing, commercial, services) à des fonctions matérielles et productives (production de prototypes, maintenance, recherche-développement). Il s'agit d'établissements occupant des locaux de bureaux et selon les cas une proportion plus ou moins forte de locaux d'ateliers, de laboratoires, de stockage. Ils se positionnent majoritairement dans des secteurs plus périphériques, où les prix de l'immobilier sont inférieurs aux précédents mais où la qualité de l'environnement, des aménagements et des services est élevée. La desserte par les transports en commun ne constitue pas toujours un critère déterminant ce qui est une différence très nette avec les bureaux. On peut distinguer dans cette catégorie et parfois sur les mêmes secteurs (généralement des parcs d'activités de bonne qualité) : des établissements qui étaient autrefois orientés vers la fabrication ou l'entreposage et qui progressivement intègrent des fonctions tertiaires notamment commerciales ; des établissements nouveaux fortement tertiariés (services) mais qui conservent quelques fonctions matérielles (stockage pour l'après-vente par exemple).

Les secteurs dynamiques du marché d'immobilier d'entreprise



Les transactions récentes concernant cette demande se sont effectuées :

- sur certains pôles périphériques proches tels que Vélizy, Rungis (parc Silic et Delta), Créteil, Fontenay-sous-Bois, aux abords de La Défense (le long de l'A86, entre Nanterre et Colombes) et dans certains secteurs de La Plaine-Saint-Denis ;
- dans des secteurs plus éloignés tels que certains parcs d'activités des villes nouvelles où l'on trouve des produits associant bureaux et locaux mixtes comme dans les quartiers ouest de Cergy Pontoise (Osny, Saint-Christophe), dans la majorité des parcs d'activités de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'Evry (le long de l'A6) ou de Marne-la-Vallée (secteurs 1 et 2) mais aussi dans des zones comme Courtabœuf (Les Ulis, Villebon, Villejust) ou encore Paris Nord II au sud de l'aéroport de Roissy (mutation de la fonction d'entreposage vers celle du commerce international).

- *Les fonctions de fabrication accompagnées de plus ou moins de stockage* qui n'intègrent que très faiblement des fonctions tertiaires et qui constituent le tissu industriel francilien. Les transactions les plus récentes concernant ces fonctions se sont situées :

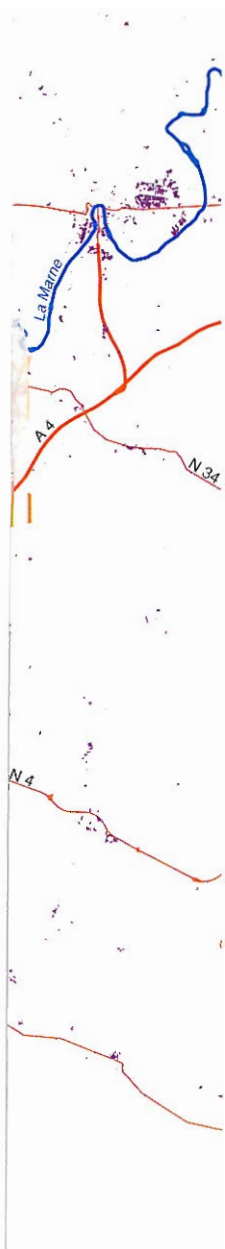
- en petite couronne dans des territoires où le tissu industriel est ancien, en mutation, mais qui ne bénéficie pas de qualités urbaines suffisantes pour accueillir des fonctions plus tertiaires. Il s'agit de la boucle nord des Hauts-de-Seine (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne) à l'exception de certaines opérations bien situées comme les Barbaniers à Gennevilliers ; du sud du Val-d'Oise (Argenteuil, Bezons), du nord de la Seine-Saint-Denis (le long de l'A1 et de B3), du secteur Seine-Amont jusqu'à Orly à l'ouest ;
- en grande couronne, dans des territoires plus récemment aménagés, qui ne peuvent prétendre à une vocation tertiaire, mais possèdent des atouts, notamment en termes d'infrastructures.

Il est évident que l'ouverture de la Francilienne a élargi ce type d'espaces, notamment dans le sud et l'est de la région.

- *Les fonctions d'entreposage* font apparaître une réelle dynamique dans certains territoires.

Ces dernières années les nouvelles infrastructures (Francilienne, A15) ont vu éclore de nouvelles localisations grâce à l'amélioration de leur desserte, dans un contexte de redynamisation de ce marché :

- c'est surtout le cas pour Sénart et l'est de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, territoires qui ne parvenaient pas, jusqu'ici, à se positionner sur les autres marchés et qui ont clairement choisi ce créneau ;
- les plates-formes logistiques «historiques» de Gennevilliers, Aulnay-sous-Bois ou Rungis qui n'ont pas pour autant perdu de leur intérêt, mais dont les contraintes d'accès imposent néanmoins des évolutions de diversification à terme.



*Un immobilier d'entreprise
très tertiarié
dans le parc d'activités
de Courtabœuf.
A highly service-oriented
office building
in the Courtabœuf business zone.*

Gauthier/Dreif



Des dynamiques territoriales appuyées sur des éléments structurants

La dynamique économique observée sur certains territoires franciliens s'appuie sur des éléments structurants susceptibles d'exercer, à l'échelle locale, un effet de levier pour le développement économique. Schématiquement, ces points d'appui peuvent être classés en trois catégories : des polarités économiques spécialisées, des équipements ou des pôles urbains, des réseaux d'acteurs locaux. On examinera séparément ces éléments en les illustrant par des exemples franciliens en gardant à l'esprit que c'est souvent leur combinaison qui, à l'échelle locale, permet véritablement de fonder un projet territorial.

Des polarités économiques spécialisées

Certains projets locaux s'appuient sur la concentration géographique significative d'activités économiques spécifiques. S'il est rare que l'ensemble d'une filière économique soit présente, certains « pôles thématiques d'activité » sont identifiables en Ile-de-France. Le rapprochement d'entreprises d'une même activité peut résulter d'anciennes polarisations industrielles (par exemple l'automobile ou l'aéronautique dans les Hauts-de-Seine) ou répondre à des logiques plus récentes : proximités technologiques des sous-traitants et des marchés. Dans ce cas, on observe souvent une concentration d'établissements qui n'appartiennent pas à la même branche d'activité mais qui développent des fonctions similaires.

Le génopôle d'Evry

L'envolée des biotechnologies en Europe s'appuie sur une vingtaine de pôles en cours de constitution. L'Ile-de-France, deuxième région européenne dans ce domaine, abrite plusieurs lieux d'excellence, parmi lesquels celui d'Evry. Né au début des années 90, le génopôle d'Evry a pour ambition de s'imposer au niveau international dans le domaine des sciences de la vie.

Il s'attache à la recherche sur le génome* ainsi qu'à ses applications industrielles. Il est au cœur d'un réseau national et international de recherche fondamentale et appliquée dans les domaines de la génétique, de la génomique** et des domaines connexes tels que la robotique, l'informatique...

En 1998, 900 salariés dont 400 chercheurs travaillaient sur le site. Dans un proche avenir, ce pôle va se renforcer grâce à l'arrivée de nouveaux organismes publics et privés, et par la mise en place de nouvelles formations universitaires adaptées. D'ici 5 ans, l'effectif devrait être de 5 000 salariés, dont 1 500 chercheurs.

Le génopôle s'articule autour de 4 grands pôles : recherche fondamentale, recherche thérapeutique, un pôle universitaire et un pôle industriel qui regroupe déjà plusieurs entreprises (Genset, Rhône Poulenc Rorer, ACT Gène ESGS Neurotech,...)

A cela s'ajoutent, la création d'un incubateur de sociétés de biotechnologie (été 1998), ainsi qu'un centre de conférences de 700 places (en construction).



V. Gollain/laurif

Des points forts caractérisent le génopôle :

- programme national d'envergure internationale, le génopôle associe sur un même territoire une véritable filière industrielle, qui va du gène au médicament, c'est-à-dire un ensemble complet allant de la recherche jusqu'au produit final, sans oublier le stade de la formation universitaire ;
- il y a sur ce site une valorisation directe des découvertes des chercheurs par le transfert des savoir-faire vers l'industrie. Ce processus en cours est susceptible d'attirer d'autres industries, tentées de bénéficier de cette concentration de compétences de haut niveau ;
- l'emplacement géographique est très favorable. Situé dans la ville nouvelle d'Evry, ce pôle bénéficie d'un environnement autoroutier important, et de la proximité du plateau de Saclay-Orsay, où se concentre le quart de la recherche publique francilienne. Il est aussi très proche de l'aéroport d'Orly, ce qui permet un transport rapide des cellules fraîches pour la thérapie cellulaire.

(*) Le génome est l'ensemble des chromosomes d'un gamète.

(**) La « génomique » se définit comme un ensemble de domaines de recherche dédiés à la connaissance du génome humain, des gènes, de leurs fonctions et de leurs interactions.

Des polarités par branche d'activité

Des concentrations géographiques d'entreprises ou d'établissements travaillant dans le même secteur d'activité existent en Ile-de-France et il y a parfois une forte volonté locale de les renforcer. Elles sont d'importance et d'échelle très variables.

L'exemple le plus avancé en Ile-de-France est certainement le génopôle d'Evry. Bien que l'essentiel de la génétique reste implanté à Paris (grands hôpitaux et laboratoires publics), l'opération d'Evry, en cours de constitution, est un pôle d'excellence complet allant de la recherche à la fabrication dans le domaine des sciences de la vie. Il regroupe, autour d'unités universitaires et de recherche, plusieurs entreprises du secteur des biotechnologies.

Cette initiative, lancée par l'Association française contre les myopathies (Afm), a reçu l'appui de l'Etat, de la région et des collectivités locales et constitue aujourd'hui un atout important pour la ville nouvelle d'Evry et l'ensemble de l'Ile-de-France.

Plusieurs initiatives locales ayant pour ambition de dynamiser un secteur d'activité bien représenté sur un territoire méritent également d'être mentionnées. Il s'agit de l'association Iris regroupant des entreprises du secteur des arts graphiques à Montreuil, du Club des sciences de la vie et de la santé en Seine-Amont, de la Mission intercommunale de développement économique (Midec) qui a effectué un travail de proximité auprès des entreprises travaillant dans l'aéronautique, de la Maison de l'industrie en Seine-Saint-Denis qui a ciblé son activité sur les secteurs d'activités industrielles et les services à l'industrie.

On pourrait citer d'autres exemples de

Des initiatives locales destinées à dynamiser un secteur d'activités

- Le secteur des arts graphiques est très présent sur la commune de Montreuil et a été très durement atteint par la crise au début des années 90. Un tiers des imprimeries a fermé. Pour les réunir, la ville a organisé un premier «forum des arts graphiques» qui a été suivi de la création d'une association «Iris» regroupant des entreprises du secteur (graphistes, vidéos, imprimeurs, son...) et qui ont engagé des actions de travail en commun, répartition des marchés, création de réseaux de clientèle, partage de matériel, embauche de cadre commercial en temps partagé.

- En Seine-Amont, un «club des sciences de la vie et de la santé» regroupe une centaine d'acteurs concernés par cette activité très importante localement (représentants des universités, des hôpitaux, d'entreprises, de petits laboratoires privés). Ce club a pour premier objectif d'intensifier les relations entre ces acteurs et de favoriser la création d'unités de recherche avec des activités économiques associées. Concrètement, un centre de qualité et de contrôle agro-alimentaire s'est créé autour de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, un ensemble d'activités (programme de formation en gérontologie, création d'entreprises de tests de produits) s'est développé en liaison avec l'hôpital d'Ivry spé-

cialisé en gériatrie. L'université de Créteil joue un rôle moteur dans cette mission de veille technologique.

- La Mission intercommunale de développement économique (Midec) du bassin économique d'Argenteuil a dès 1984 effectué un travail de proximité auprès du secteur de l'aéronautique qui représentait encore localement à l'époque plusieurs dizaines d'entreprises et le tiers des effectifs salariés de l'industrie. Les interventions de la Midec auprès des entreprises ont porté sur l'accompagnement d'actions de développement, de reprise d'entreprises, de club qualité, de participation au Salon du Bourget avec des Pmi locales, de partenariat avec l'entreprise Dassault concernée par le programme Konver (aide aux entreprises liées à l'activité aéronautique pour une diversification de leurs activités).

- En Seine-Saint-Denis, la Maison de l'industrie et de la technologie regroupant des opérateurs économiques et technologiques au travers d'un réseau de partenaires a ciblé son action sur le secteur d'activités industrielles et les services à l'industrie, notamment les entreprises mécaniciennes ou utilisatrices de la mécanique et activités connexes particulièrement présentes dans le nord francilien.

concentrations sur lesquelles fonder une dynamique de développement économique local. Le secteur de l'audiovisuel et de l'image semble tout particulièrement obéir à cet effet de polarisation des entreprises que l'on observe dans le secteur géographique du Val-de-Seine (Boulogne, Issy-les-Moulineaux), dans le sud de la Seine-Saint-Denis (d'Épinay à Saint-Denis) ou encore à Marne-la-Vallée (Bry-sur-Marne). Mais à l'échelle de micro-territoires, d'autres opportunités thématiques existent comme dans l'industrie agro-alimentaire (Sud-Essonne, Seine-et-Marne...), le secteur des matériaux de construction (Montereau...), l'industrie de «l'environnement» (Mantoux...), etc.

Des polarités par fonction

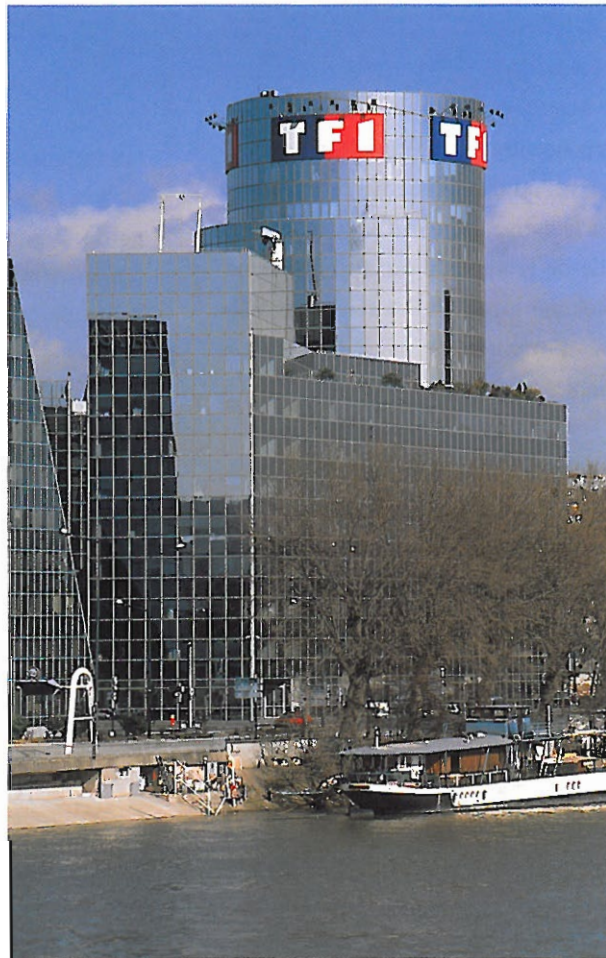
Parallèlement à ces polarités par secteurs d'activités, la concentration de certaines fonctions dans différents secteurs géographiques de la région exerce des effets d'entraînement sur l'économie locale.

La plus significative est celle du *tertiaire supérieur et de commandement* sur Paris centre et ouest et son extension dans les Hauts-de-Seine, à La Défense. Ce département réunit aujourd'hui plus du tiers des grandes sociétés internationales (chiffre d'affaires supérieur à un milliard de francs) implantées en Ile-de-France, ce qui le place à égalité avec Paris pour les fonctions de commandement des grandes entreprises. Une telle concentration exerce bien entendu un effet structurant puissant sur son environnement et entraîne notamment des retombées

importantes sur l'offre d'emplois dans les services aux entreprises, des plus qualifiés (experts) jusqu'aux plus banaux (emplois de gardiennage, sécurité, nettoyage...).

En périphérie, plusieurs secteurs géographiques regroupent des *activités high-tech*. Cette concentration est particulièrement remarquable dans le quart sud-sud-ouest de la région où l'on peut citer quelques exemples significatifs.

La zone d'activités économiques de Vélizy-Villacoublay, qui est l'une des plus importantes de l'Ile-de-France (35 000 emplois en 1997), a traditionnellement une vocation industrielle autour des activités de l'armement, de l'aéronautique, de la construction automobile, de la



*Le Val-de-Seine
(Boulogne, Issy-les-Moulineaux)
accueille de nombreuses
entreprises dont l'activité est liée
à l'audiovisuel et aux médias.*

*Val de Seine
(Boulogne, Issy-les-Moulineaux)
has a concentration of audio-visual
and media-related companies.*

Guiho/Dreif

fabrication électrique, électronique et d'établissements de renom tels que Thomson, Matra, Dassault, Messier Bugatti, Alcatel, etc. Il s'agit d'activités de pointe caractérisées par des emplois de haut niveau de qualification. La part d'ingénieurs et de cadres techniques représente 22 % des emplois industriels de la zone (pour 12 % au niveau régional), les techniciens de l'industrie 40 % des emplois (pour 15 % au niveau régional) et les ouvriers non qualifiés seulement 1 % (au lieu de 12 % en Ile-de-France). La tertiarisation s'y est fortement accélérée au cours des dernières années. On estime qu'environ 60 % des opérations immobilières réalisées depuis la création de la zone d'activités concernent des programmes tertiaires.

Le Technocentre Renault, situé sur le plateau de Villaroy-Guyancourt, à Saint-Quentin-en-Yvelines constitue aujourd'hui l'un des points forts du développement de la ville nouvelle. Il accueille 7 000 personnes dont plus d'un tiers de cadres.

L'entreprise Renault a regroupé sur ce site l'ensemble de la recherche et le développement des gammes futures. Les effets induits au niveau local par les activités de Renault sont évalués à près de 1 000 emplois. D'autre part, le groupe Renault et le rectorat de Versailles ont signé en 1999 un accord de partenariat afin de développer en commun et au niveau local, des programmes pédagogiques pour la formation initiale et la formation continue.

A ces deux exemples caractéristiques, pourrait être ajouté le vaste territoire qui s'étend de Massy aux Ulis, le long de l'A10, et qui concentre des entreprises de haute technologie, des services supérieurs informatiques et techniques et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

D'autres secteurs géographiques dans le quart nord-nord-est de l'Ile-de-France sont davantage orientés vers l'accueil d'activités nouvelles de services aux entreprises, particulièrement à l'industrie, avec une vocation très affirmée pour les services du commerce de gros. On retiendra à titre d'exemples la ZAC de Paris Nord II, au sud de Roissy, qui accueille pour une large majorité des entreprises d'origine étrangère avec une fonction dominante de distribution commerciale (antenne commerciale, négoce industriel, import-export, commerce de gros) et de services.

A une échelle plus réduite, la ZAC des Barbaniers, créée en 1988 à Gennevilliers, a attiré environ 90 entreprises totalisant plus de 2 200 emplois. Les activités dominantes y sont le commerce de gros (machines de bureaux et matériels informatiques, matériels électroniques, machines et fournitures industrielles) et les services aux entreprises. L'attraction exercée par le site auprès des entreprises est liée notamment à la proximité de Paris, la présence d'axes autoroutiers (A86, A15) et de transports en commun (métro). Par ailleurs, la conception de la ZAC a largement contribué à la réussite commerciale de l'opération.

Le Technocentre Renault à Saint-Quentin-en-Yvelines accueille 7 000 personnes dont plus d'un tiers de cadres.

The Renault Technocentre in Saint-Quentin-en-Yvelines has a workforce of 7,000 persons, with more than one-third of which are executives.

Technocentre Renault/L'avancée/G. Fossy/Chaix et Morel, architectes



De telles polarisations fonctionnelles apparaissent également de façon plus ou moins affirmée dans une grande diversité de localisations ailleurs dans la région, spécialement dans les secteurs de tradition industrielle comme la boucle nord des Hauts-de-Seine, La Plaine-Saint-Denis, la Seine-Amont. Ces activités occupent principalement un immobilier de «locaux mixtes» associant bureaux, locaux de stockage et ateliers ainsi que décrit précédemment.

L'Est parisien a une vocation de plus en plus affirmée dans l'accueil d'activités d'entrepôt et de logistique. Certaines opérations se sont spécialisées dans l'accueil de ces activités. C'est le cas du parc d'activités Paris-Est (communes de Lognes, Emerainville et Croissy-Beaubourg) qui accueille plus de 9 000 emplois dans 330 entreprises produisant des services dans le stockage, la distribution et le transport.



Le parc d'activités de Paris-Est se caractérise par la prédominance de la fonction entrepôt et logistique.

The Paris-Est business zone is primarily comprised of storage and logistic activities.

Gauthier/Dreif

Le parc d'activités Gustave Eiffel à Bussy-Saint-Georges (Marne-la-Vallée)

Ce parc d'activités de 90 ha développé en bordure de l'A4, a accueilli en moins de 10 ans, 22 entreprises totalisant près de 1 500 emplois.

Les activités tertiaires sont dominantes (les deux tiers des entreprises) et concernent principalement les activités de gros (31 %) et de transports (18 %), ces dernières étant fortes consommatrices d'espace. Il s'en dégage pour l'ensemble de la ZAE une faible densité d'emplois à l'hectare (30 emplois/ha).

Près de deux-tiers des entreprises présentes dans le parc d'activités résultent d'un desserrement. L'espace géographique dans lequel s'opèrent les transferts est limité et correspond à des mouvements s'effectuant en forte proportion depuis Paris et les communes de la première couronne. A noter également le transfert d'activités au sein même de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

Ce parc d'activités a su répondre aux besoins d'entreprises recherchant de grandes emprises foncières et pouvant exercer leurs activités compte tenu de l'excellente localisation [en bordure de l'autoroute A4 permettant des liaisons rapides vers l'Est de la France, ou encore vers l'agglomération centre et les axes autoroutiers (A1-A6 par Francilienne)].

Les fonctions stockage-distribution sont donc largement dominantes dans le parc d'activités. Parmi les entreprises de plus de 100 salariés, citons notamment : Décathlon (entrepôt régional Centre Paris Est), Fuji Graphic Systems France (distribution de plaques et films pour photographie et imprimerie), Sony Music Entertainment (distribution de produits Hi-Fi), Alium (location de matériel informatique et stockage).

Un autre exemple est le cas du parc d'activités Gustave Eiffel à Bussy-Saint-Georges où plusieurs grands groupes internationaux ont installé leur dispositif logistique.

Les «routes du meuble» sont une autre polarisation d'activités économiques caractéristique. Il s'agit en fait de la concentration sur certains axes de la périphérie de l'Ile-de-France d'activités du commerce de détail. La grande distribution recherche sur ces sites les conditions de commercialité maxima : importance du passage automobile, visibilité, facilités de stationnement, et profite de disponibilités foncières couplées à de faibles restrictions urbanistiques. La complémentarité des enseignes installées (le plus souvent équipement de la maison, de la personne, loisirs et services...) constitue aussi un atout.

Si l'on laisse faire l'urbanistique qui caractérise ces concentrations nécessite bien souvent d'être maîtrisé, il reste que le poids économique de ces pôles d'activités commerciales peut atteindre des valeurs très importantes et mérite d'être considéré comme un incontestable facteur de richesse et de développement local.

Né spontanément dans les années 70, le parc d'activités de Coignières, localisé sur la nationale 10 aux limites de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines constitue l'un des principaux regroupements de moyennes surfaces spécialisées le long d'un grand axe routier en France. Initialement occupé par des caravaniers qui en ont fait le premier centre français de la caravane, le site a très vite été investi par les marchands de meubles arrivés dès le milieu des



B. Gegauff/laurif

La RN7 entre Orly et Evry

La route nationale 7 entre l'aéroport d'Orly au nord et la ville nouvelle d'Evry au sud, sur les communes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste et Viry-Châtillon présente un paysage de «route du meuble» caractéristique : l'implantation des entreprises s'est faite au gré des opportunités foncières de façon anarchique et discontinue le long d'un axe.

L'urbanisation radiale s'est faite essentiellement dans le sens nord-sud aux dépens du quadrillage de voies est-ouest.

Les activités anormales dominantes sont principalement l'automobile, l'équipement de la maison et la restauration. En revanche, les commerces banaux (secteur alimentaire par exemple) sont sous-représentés. Les nombreux espaces intersticiels et le manque de cohésion urbaine ont provoqué la disparition de certains commerces de proximité.

Le secteur automobile est de loin la principale spécificité de la RN7 tant en nombre d'entreprises implantées qu'en chiffre d'affaires : 70 entreprises dont l'activité est liée à l'automobile représentent plus de 1,2 milliard (0,18 milliard d'Euros) de chiffre d'affaires sur les 4 communes (en comparaison, il existe 9 entreprises d'activité similaire pour un chiffre d'affaires de 100 millions (15,2 millions d'Euros) à Evry).

années 70. Aujourd'hui le site se place au premier rang des centres commerciaux de rayonnement régional par sa taille (entre 100 et 150 000 m² de surfaces de vente) et son chiffre d'affaires (plusieurs milliards de francs).

La concentration installée sur la RN7 au sud d'Orly entre Athis-Mons et Juvisy offre un autre exemple

spectaculaire de ce phénomène économique : véritable «Trade Mart» de l'automobile en Ile-de-France, concentration importante de services de restauration et de commerces (marchands de meubles et d'équipements de la maison), ce «pôle» exerce son attraction sur une vaste aire de chalandise de la partie sud de l'Ile-de-France.

Des équipements et des pôles urbains

De grands équipements et pôles urbains peuvent exercer un effet moteur sur le développement local d'un territoire.

Les aéroports sont un premier exemple de cette dynamique. Dans un contexte général de forte croissance du trafic aérien, le volume d'emplois et d'activités de l'aéroport de Roissy constitue un atout économique fondamental pour l'Île-de-France. Cela se traduit par un impact global sur l'appareil productif et des effets induits spécifiques à partir de la plate-forme. Ces effets induits ont été estimés à plus de 70 milliards de francs (10,67 milliards d'euros) et à 50 milliards pour Orly (7,62 milliards d'euros).

Ces bénéfices ne profitent pas nécessairement aux communes proches de l'aéroport qui en subissent les nuisances. À l'initiative d'Aéroports de Paris et des collectivités locales riveraines, une série d'actions a été entreprise ces dernières années sur Roissy pour améliorer cette situation. L'objectif est de faire profiter plus largement les populations et les entreprises locales des retombées de la plate-forme. Des actions du même type, sur l'emploi notamment, vont être engagées à Orly.

D'autres infrastructures de transport routières et ferrées et immatérielles jouent un rôle important dans le développement économique. C'est le cas des grands axes routiers : la Francilienne, par exemple, aide à polariser des activités dans certains secteurs de la région. De nombreux projets représentent aujourd'hui des opportunités pour déclencher des dynamiques de développement local. On peut citer celui de la tangentielle ferrée Nord autour de la gare d'Épinay-Villetaneuse.

Aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle : un enjeu régional mais aussi local

L'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle constitue un important pôle d'activités et d'emplois (50 000 emplois sur la seule plate-forme aéroportuaire et près de 500 entreprises). On estime que sa croissance est proportionnelle à celle du trafic aérien, un millier d'emplois directs en moyenne par million de passagers supplémentaires auxquels il faut ajouter un millier d'emplois indirects. Les augmentations de trafic prévues sont actuellement de 5 à 6 % par an.

Ce développement ne profite pas nécessairement aux secteurs géographiques environnants. Le bénéfice se répartit sur un espace beaucoup plus vaste, à savoir la presque totalité de l'Île-de-France et au-delà.

Localement, deux mondes économiques distincts coexistent : la plate-forme aéroportuaire qui a une tendance naturelle à vivre sur elle-même, et les Pme situées à la périphérie qui ont très peu de relations commerciales avec les entreprises implantées sur l'aéroport. Par ailleurs, les emplois de la plate-forme sont occupés par une proportion assez faible de résidents des secteurs proches où les taux de chômage restent élevés.

L'objectif, partagé aujourd'hui par tous les acteurs économiques, est de viser une plus juste répartition des avantages économiques et sociaux, avec des retombées locales. Les principales revendications des collectivités territoriales proches portent sur une meilleure connaissance du marché de l'emploi sur la plate-forme. Un Groupement d'intérêt public (Gip) vient d'être mis en place à l'initiative du ministère de l'Équipement et des transports, dans lequel la Région est présente. Il a pour mission d'appréhender les évolutions sociologiques et professionnelles des emplois et des métiers de Roissy, et de les intégrer à un volet formation.

Un partenariat a été constitué à l'initiative d'Aéroports de Paris avec les collectivités territoriales riveraines pour proposer et mettre en œuvre une première série d'actions :

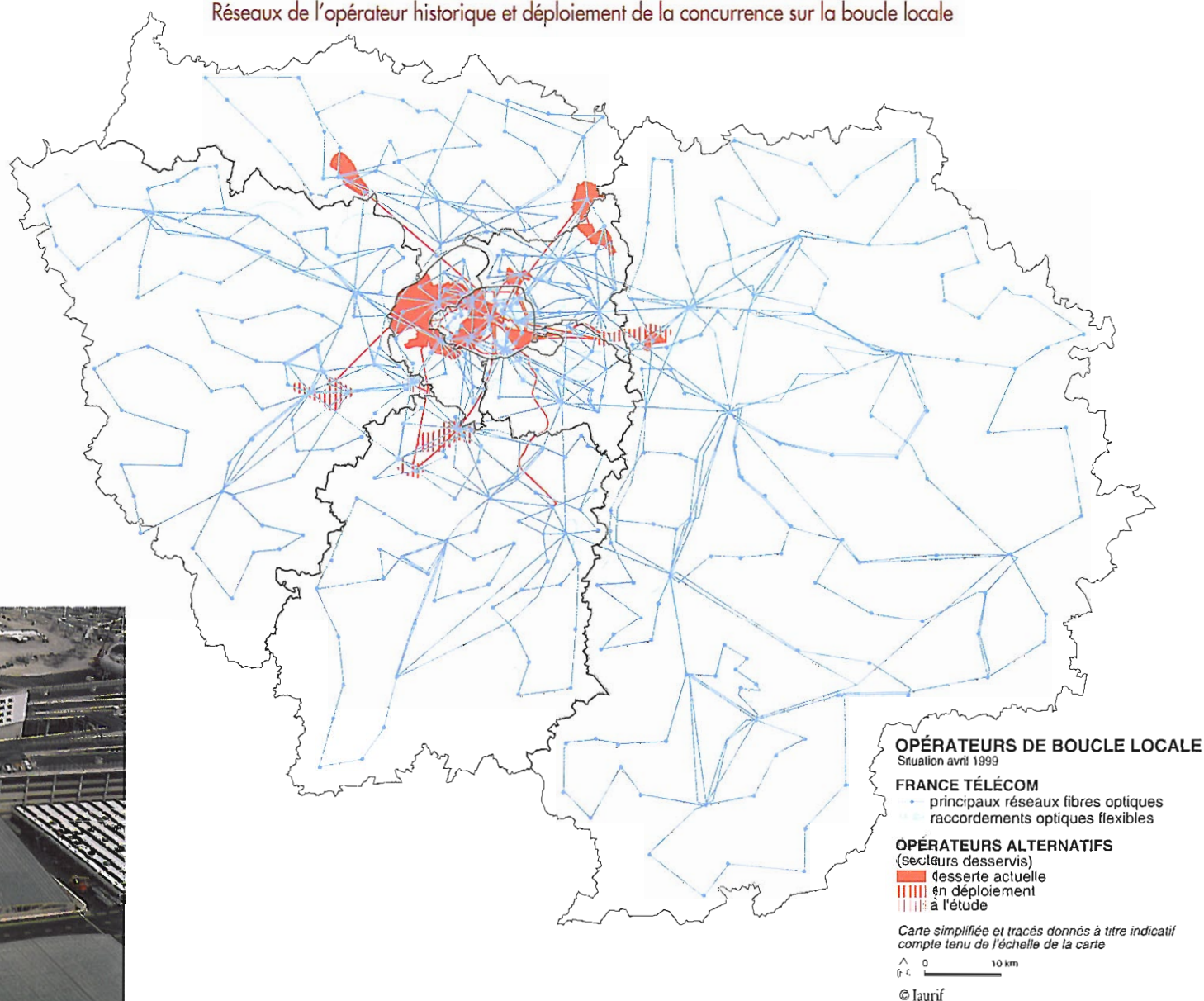
- développer l'économie et les entreprises : amélioration des échanges entre les entreprises environnantes et celles installées sur la plate-forme (carrefour des achats), création d'entreprises (projet de pépinière sur la plate-forme), un plan de promotion commune à l'étranger ;
- favoriser l'accessibilité à la plate-forme depuis les zones proches pour participer à l'insertion de ceux qui y travaillent et qui y vivent (mode de transports adaptés, actions sur l'habitat) ;
- agir contre le chômage et l'exclusion (boutique-club emplois en direction des demandeurs d'emploi, observatoire de l'emploi et des métiers).



Le partenariat intercommunal et interdépartemental qui appuie sa restructuration est l'occasion de développer un projet ambitieux : optimiser les investissements des infrastructures pour à la fois dynamiser le développement économique autour de la gare, valoriser les espaces urbains et intégrer les projets de l'université proche de Villetaneuse. Le projet de restructuration des gares de Massy est un autre exemple d'enjeu fort pour un développement économique et urbain. L'accès aux technologies de l'information est un autre facteur important pour le développement économique. Depuis l'ouverture à la concurrence, les opérateurs alternatifs multiplient les investissements sur les grandes zones d'affaires venant ainsi renforcer les réseaux de l'opérateur national déjà remarquables par leurs qualités et densités. Les coûts d'accès aux différents réseaux enregistrent globalement une forte baisse tandis que les offres de services connaissent une véritable explosion autour de deux axes majeurs, les communications mobiles et les applications sur Internet. Ces conditions très favorables restent actuellement limitées aux secteurs centraux et les évolutions de l'offre sur les territoires moins denses ou moins favorisés suscitent des interrogations quant à l'apparition d'une nouvelle forme d'inégalité entre les territoires.

Technologies de l'information : les infrastructures fibres optiques en Ile-de-France

Réseaux de l'opérateur historique et déploiement de la concurrence sur la boucle locale



Disneyland-Paris : du loisir au développement économique

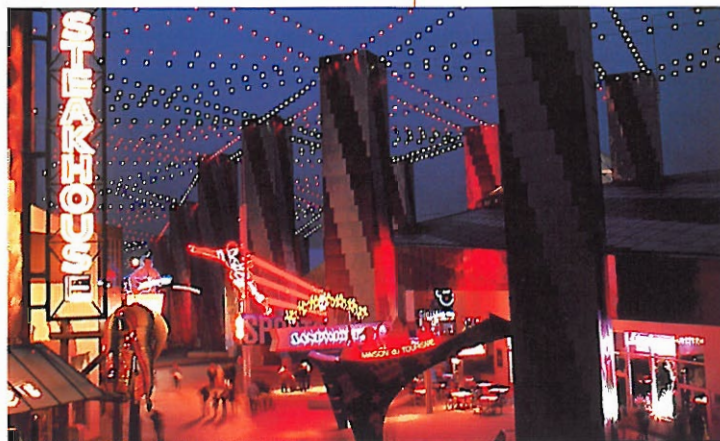
La fréquentation du Parc de Disneyland-Paris est en hausse continue depuis 1994 et s'établit à plus de 12 millions de visiteurs en 1998. Le parc d'attractions, qui bénéficie d'une notoriété maximale en Europe a contribué à créer 41 500 emplois sur l'ensemble du territoire français (directs, induits et indirects) dont plus de 12 500 en Seine-et-Marne.

En plus des emplois directs (10 500 employés par Disney soit 4 % des salariés du secteur privé de Seine-et-Marne) il faut compter ceux induits (par les revenus des salariés, les achats de Disney, par les dépenses des visiteurs hors Disney...) bien que la majorité de ces emplois induits se situe hors de son territoire d'implantation (70 % hors Seine-et-Marne).

Disney est aussi un centre de congrès de même rang que celui de la porte Maillot et, en 1997, la clientèle d'affaires était à l'origine de 120 000 nuitées.

Par ailleurs, Disney village constitue maintenant le premier pôle de loisirs francilien hors Paris. Avec un multiplexe, 6 restaurants à thème, des dîners spectacles, des discothèques et bars ouverts la nuit... son chiffre d'affaires est estimé à 600 millions de francs (91,47 millions d'Euros).

Les recettes fiscales induites par Disneyland-Paris en 1997 ont été de l'ordre de 1,380 milliard de francs (0,21 milliard d'Euros) alors que les investissements publics qui ont permis la réalisation d'infrastructures telles que la desserte de l'A4 et les gares Rer et Tgv



Gauthier/Dreif

s'élevaient à 2,7 milliards (0,41 milliard d'Euros). Parallèlement 23,5 milliards (3,58 milliards d'Euros) d'investissements privés ont été investis pour la première phase de Disney.

Un nouveau pari concerne le deuxième parc d'attractions : un parc consacré au cinéma et aux médias qui nécessitera un investissement de 4 à 5 milliards de francs. Il fournira environ 1 500 emplois directs (5 000 emplois directs et indirects annoncés) et l'implantation de petites et moyennes entreprises liées aux médias est fermement attendue sur le pourtour de ce parc et sur le Val d'Europe.

Le secteur du Val d'Europe, bien desservi par l'A4 et par le Tgv constitue le grand projet en cours : dans une première tranche, le programme comporte un centre commercial international de 90 000 m², dont la commercialisation est déjà bien avancée, 19 000 m² de bureaux, et un parc d'activités de 33 ha. A terme, 3 à 4 000 emplois directs sont attendus sur ce site.

De nombreux investisseurs français et étrangers se sont implantés autour du Stade de France.

Many French and foreign investors are located around the Stade de France.

P.A. Pacaud/iaurif

Les *grands équipements de loisirs* tels que Disneyland-Paris ou le Grand Stade ont des effets économiques directs et indirects sur leurs territoires environnants et valorisent l'image de ces territoires et leur attractivité. Cependant, l'impact au niveau local d'équipements d'une telle envergure est loin d'être immédiat. Une démarche active est nécessaire aux différentes étapes clés du projet : conception, construction, aménagement, pour ouvrir le projet au milieu environnant. C'est parce que cette dimension n'a pas été prise en compte au démarrage de projets aussi différents que le Centre d'expositions de

Paris-Nord Villepinte ou l'université de Villetaneuse que cette ouverture, aujourd'hui souhaitée, est difficile à réaliser.

Les *universités* constituent un autre exemple d'équipement capable de générer localement de nouvelles activités pour satisfaire la demande de milliers d'étudiants en termes de logements, d'équipements de restauration, d'infrastructures de transport, de commerces et services de proximité. Les universités ont par ailleurs un impact local, de par leurs fonctions qui les mettent en relation avec les entreprises.

Des *pôles urbains caractérisés*, ville nouvelle, ville périphérique ou des opérations d'urbanisme d'envergure (Seine Rive gauche par exemple) sont aussi des points d'appui essentiels au développement. *A contrario*, l'absence d'un pôle urbain de proximité est certainement un handicap (technopôle du plateau de Saclay par exemple). En créant les Zones franches urbaines, le Pacte de relance pour la ville a permis de relancer la dynamique économique dans des espaces laissés à l'écart. L'exemple de Grigny montre comment une Zfu, en donnant un second

Stade de France : un effet accélérateur

L'implantation du Stade de France en Plaine-Saint-Denis a accéléré et renforcé une dynamique en cours :

la décision en septembre 1993 d'y implanter le Stade de France a ramené à cinq ans les travaux prévus à 20 ans au projet urbain. Ainsi, le stade mais aussi la réalisation des deux gares Rer, la couverture de l'autoroute A1 ont eu un effet de « locomotive » sur l'environnement.

A l'image de la Zac du Cornillon Nord où sont implantés Décathlon, Gaumont, Quick, Truf-

faut..., les investisseurs français ou étrangers reviennent sur le territoire (de juillet 1997 à juillet 1998, le stock de locaux libres à Saint-Denis a enregistré une baisse de 80 000 m²). Les Zac autour du Stade de France connaissent des rythmes de commercialisation records et les projets continuent (150 000 m² de bureaux en perspective sur la Zac Pleyel).

La notoriété de la ville a aussi beaucoup gagné. La coupe du monde a eu l'effet d'une campagne de promotion planétaire : « S'implanter sur le territoire des champions du monde » est aux yeux de certains investisseurs un moyen habile de montrer le dynamisme de son entreprise.

Par ailleurs, les retombées touristiques ont été d'envergure : les visites de la basilique ont augmenté de 25 % en 1999 par rapport à 1998 et celles en groupe de 100 % ; le budget de l'office du tourisme est passé de 250 000 Francs (38,112 Euros) en 1992 à 5 millions (762,245 Euros) en 1999.



souffle à la zone d'activités des Radars, constitue un effet de levier pour une ville en très grande difficulté. Cette Zfu a permis l'arrivée en trois ans d'une centaine d'entreprises de petite taille sur le site (420 emplois pour 1997 et 1998). L'activité des services aux entreprises est dominante avec en second lieu le commerce de gros (bonne situation sur les axes autoroutiers) et une présence renforcée des activités de la construction.

L'effet moteur dépend cependant des conditions de développement. Dans l'ensemble, il convient de relativiser l'effet moteur des équipements et des éléments de l'environnement urbain. Une grande infrastructure n'exercera un effet sur le tissu local que si d'autres conditions du développement sont effectivement présentes.

Considérons par exemple l'impact de l'aéroport de Roissy sur le développement de la zone de Paris Nord II située dans sa périphérie sud immédiate. Des enquêtes auprès des entreprises ont montré que c'est le nœud autoroutier donnant, en sortie de l'agglomération parisienne, un accès rapide vers le marché du nord de l'Europe (ou inversement pour des antennes étrangères vers le marché parisien) qui a été décisif dans leur choix d'implantation sur cette zone. La proximité de l'aéroport n'est la plupart du temps citée que comme un atout secondaire et on a recours à celui-ci pour le transport de personnes (relation clients ou fournisseurs/arrivées de visiteurs) bien davantage que pour le fret (très peu de cas). Une partie non négligeable des entreprises enquêtées déclare



A Grigny, la Zfu donne un nouveau souffle à la zone d'activités des Radars. The free urban trade zone in Grigny has given a breath of fresh air to the Radars business zone.

Guiho/Dreif

même «être indifférente à la présence de l'aéroport». A part pour quelques fonctions spécifiques en nombre limité, on peut estimer que fonctionnellement, l'aéroport de Roissy a joué un faible rôle dans la décision d'implantation. En revanche, progressivement, la montée en puissance de la plate-forme d'échanges (intermodalité avec le Tgv), la modernité de l'installation ont contribué à conférer une image et une adresse valorisantes à ce secteur attractif sur l'axe autoroutier auprès d'établissements étrangers comme d'entreprises locales soucieuses d'accéder à un niveau international.

Des acteurs porteurs de projets

Jusqu'à une période récente, les équipes chargées de l'économie au niveau local en Ile-de-France, s'intéressaient prioritairement à développer l'accueil et l'offre immobilière en vue d'attirer de nouvelles entreprises sur leur territoire, se livrant entre elles à une rude compétition, voire à des surenchères. De ce fait, elles atta-

chaient souvent un intérêt moindre aux entreprises présentes et aux porteurs de projets.

La situation a aujourd'hui changé et modifié le comportement de ces acteurs locaux : la réduction globale de l'activité du marché de l'immobilier d'entreprise et surtout sa concentration dans l'espace, l'aggravation des disparités socio-économiques et d'emplois entre territoires quelquefois voisins, les conduisent à engager d'autres pratiques plus orientées vers un développement endogène.

Il s'agit d'une démarche de coopération et de partenariat au niveau local parce que l'on prend conscience que c'est à l'échelle de la micro-économie, par l'optimisation des compétences, des initiatives, des projets, dans une perspective de développement que l'on est le plus en mesure d'atténuer ces disparités et d'obtenir des effets de diffusion.

Au cœur du dispositif, de nouveaux rapports s'établissent entre les villes et les entreprises locales, Pme/Pmi mais aussi grandes entreprises.

Un plan d'action pour le secteur Orly-Rungis

Le pôle d'Orly-Rungis représente environ 70 000 emplois répartis sur la zone aéroportuaire (27 000 emplois permanents) et les zones d'activités environnantes (Silic, Servia, Sogaris, M.I.N. de Rungis, Belle Epine, etc.).

Il est confronté aujourd'hui à plusieurs défis : d'une part, les difficultés rencontrées par le M.I.N. dans le contexte nouveau de la logistique et des grandes centrales de distribution, d'autre part les menaces qui pèsent sur les activités de l'aéroport d'Orly dont le nombre d'emplois a diminué au cours des dernières années. L'impossibilité de développement des compagnies aériennes, liée notamment au couvre-feu et à la limitation réglementaire du nombre de créneaux horaires risque encore de renforcer le déficit d'emplois.

De plus, la desserte de ces zones d'emploi à partir des secteurs proches n'est pas satisfaisante (saturation des accès routiers aux heures de pointe, rupture de charge ou inadaptation des transports en commun aux horaires décalés).

De même que cela a été réalisé autour de Roissy-

Charles-de-Gaulle, des actions peuvent être engagées pour le développement du pôle d'Orly-Rungis.

Un comité de bassin, essentiellement centré sur l'emploi rassemble déjà les acteurs locaux de Thiais, Orly, Rungis, Chevilly-Larue, Fresnes, l'Haÿ-les-Roses. D'une façon plus globale, un projet initié par le ministère de l'Équipement vise non seulement à renforcer ces réseaux (création d'un Groupement d'intérêt public emploi et d'une agence de développement économique) mais également à traduire une nouvelle logique de développement durable en parallèle avec Roissy en faveur de l'emploi. A cette fin, cinq axes sont proposés :

- favoriser le développement économique et l'emploi ;
- optimiser l'activité de l'aéroport ;
- maîtriser les nuisances sonores et améliorer l'aide aux riverains et aux communes concernées ;
- agir sur l'aménagement urbain ;
- améliorer les accès terrestres à la plate-forme d'Orly-Rungis et assurer une liaison directe et rapide entre Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly.

Sept villes se sont engagées sur une charte de coopération pour le développement des abords du canal de l'Ourcq.

*Seven cities established a co-operation charter
for the development of the area around the Ourcq Canal.*

S. Hayon/laurif



Ainsi, de nombreuses équipes communales franciliennes travaillent aujourd'hui à ces rapprochements. Elles favorisent une animation locale pour l'économie et l'emploi, suscitent la création de clubs d'entreprises : c'est le cas entre autres à Saint-Denis, Montreuil, Rueil, Issy-les-Moulineaux, Meaux...

Au-delà de cette démarche relevant le plus souvent du niveau communal, on peut observer des projets de coopération plus ambitieux : des dynamiques intercommunales appuyées sur des périmètres élargis, des partenariats renforcés à l'ensemble des acteurs économiques locaux, des réseaux spécifiques qui s'établissent par exemple entre des universités, des unités de recherche et des entreprises.

Des dynamiques intercommunales

Elles ont été jusqu'à une date récente peu nombreuses à se positionner sur le thème économique.

Parmi les « pionniers », il faut citer la Mission intercommunale de développement économique (Midec) créée en 1984 entre les communes d'Argenteuil, Bezons, Sartrouville et Houilles. Dès 1985 également, un syndicat mixte de « la Plaine Renaissance » est contractualisé entre le département de Seine-Saint-Denis et les communes de Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen avec pour objectif le développement de la zone industrielle de La Plaine-Saint-Denis.

De même, les Comités de bassin d'emploi créés au milieu des années 90 sont des instances de concertation et d'actions. Leur objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation de l'emploi et au développement local de territoires intercommunaux :

- le CBE Sud Val-de-Marne sur le territoire des communes de Thiais, Orly, Rungis, Chevilly-Larue, Fresnes, l'Haÿ-les-Roses ;
- le CBE Val d'Oise Est sur le territoire des communes de Sarcelles, Garges-les-Gonnesse, Gonnesse, Villiers-le-Bel, Goussainville ;
- enfin, un CBE plus récent vient d'être constitué sur le secteur des Mureaux.

Si ces initiatives font plutôt figure d'exception, on observe une tendance nouvelle à placer l'économie au cœur de projets intercommunaux. C'est très certainement en Seine-Saint-Denis que cette dynamique est la plus avancée. Mais d'autres initiatives se structurent dans d'autres départements, notamment en Val-de-Marne (Comité de développement de la vallée scientifique et technologique de la Bièvre).

Un processus de coopération intercommunale dans le nord de la Région

On assiste dans ce secteur à un « foisonnement » de projets intercommunaux de coopération où l'économie tient une place centrale... L'État comme la Région participent parfois à ces regroupements.

Plusieurs facteurs ont favorisé cette tendance :

- la présence d'un espace intercommunal de fait : la Plaine-Saint-Denis, espace industriel localisé sur les trois communes de Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers. Depuis une décennie, son projet de reconquête « Plaine Renaissance » a permis de créer des habitudes de réflexion et d'actions en commun ;
- la présence du pôle de Roissy dont le potentiel économique et d'emploi contribue à structurer des projets intercommunaux pour organiser les retombées économiques sur les territoires proches ;
- l'initiative du département de Seine-Saint-Denis qui s'est doté d'un outil « Ressources 93 » pour aider les communes à mettre en œuvre des actions de coopération en matière de développement économique et d'urbanisme.

Plusieurs groupements intercommunaux sont engagés ou en cours de constitution. On peut distinguer en

Seine-Saint-Denis :

- 5 villes, Saint-Denis, Aubervilliers, Villetaneuse, Pierrefitte et Epinay-sur-Seine, ont mis en place une intercommunalité institutionnelle afin de réunir leurs efforts pour le réaménagement et le développement économique du secteur de la Plaine-Saint-Denis élargie. Elles se sont constituées en communauté de communes avec l'instauration d'une taxe professionnelle unique ;

- 5 villes voisines (l'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen, La Courneuve, Stains et Pantin) concernées par ce même projet, ont décidé de s'y associer dans une formule de coopération plus souple : une charte intercommunale de développement ;
- 7 autres villes (Bobigny, Drancy, Romainville, Noisy-le-Sec, Bondy, Aubervilliers et Pantin) se sont engagées sur une charte de coopération pour le développement des abords du canal de l'Ourcq ;
- les villes de Blanc Mesnil, Le Bourget, La Courneuve, Dugny et Drancy se mobilisent sur un projet de requalification de leurs territoires industriels au travers d'actions sur les infrastructures, l'aménagement urbain, la formation (Plaine de France active).

Dans les Hauts-de-Seine :

- 5 communes (Villeneuve-la-Garenne, Gennevilliers, Colombes, Clichy et Asnières) ont un projet de contrat d'agglomération avec l'État et le Département (Boucle des Hauts-de-Seine).

Dans le Val-d'Oise :

- 2 communautés de communes :
 - Roissy-Porte de France (11 communes de l'est du Val-d'Oise),
 - Val-de-France (Sarcelles et Villiers-le-Bel).

En Seine-et-Marne :

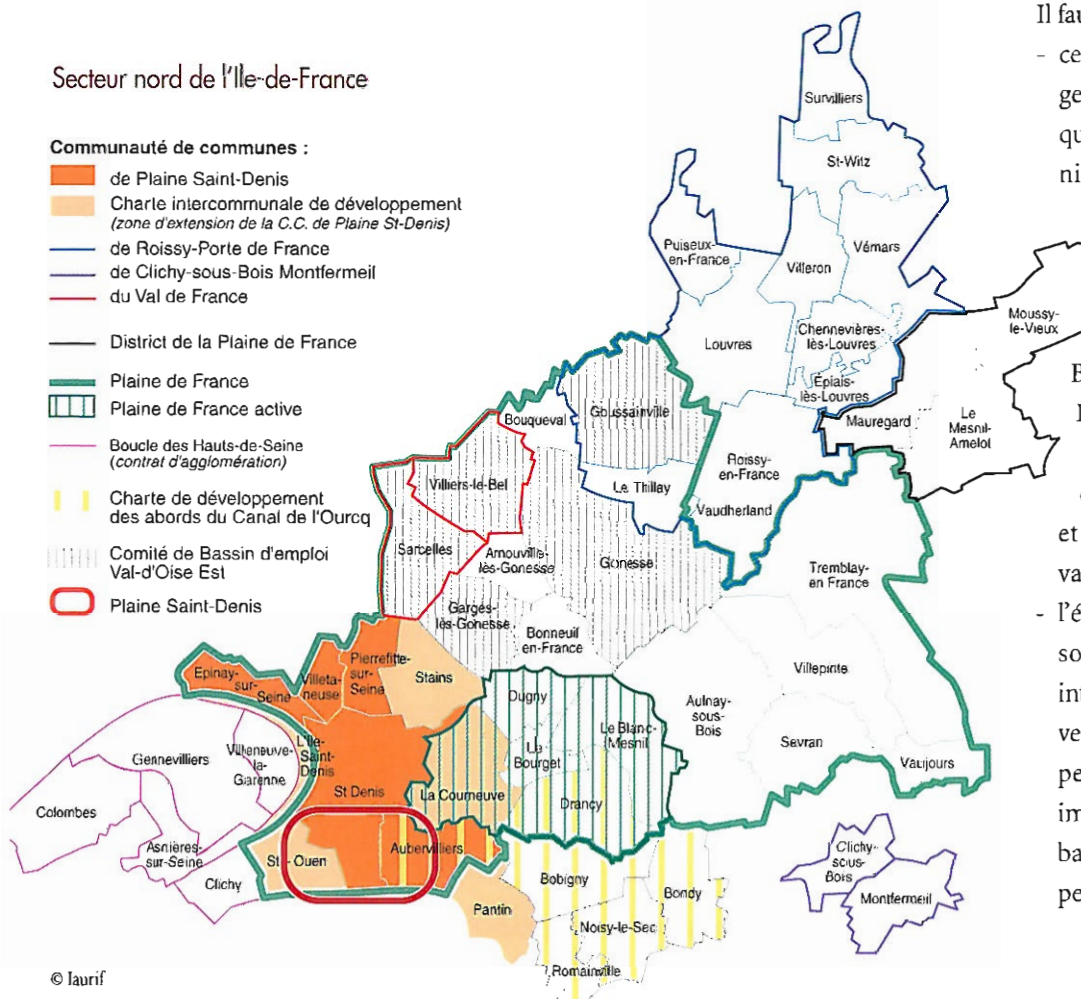
- Le district de la Plaine de France qui réunit les communes du Mesnil-Amelot, de Mauregard et de Moussy-le-Vieux.

Des intercommunalités structurantes à géométrie variable

Secteur nord de l'Île-de-France

Communauté de communes :

- de Plaine Saint-Denis
- Charte intercommunale de développement (zone d'extension de la C.C. de Plaine St-Denis)
- de Roissy-Porte de France
- de Clichy-sous-Bois Montfermeil
- du Val de France
- District de la Plaine de France
- Plaine de France
- Plaine de France active
- Boucle des Hauts-de-Seine (contrat d'agglomération)
- Charte de développement des abords du Canal de l'Ourcq
- Comité de Bassin d'emploi Val-d'Oise Est
- Plaine Saint-Denis

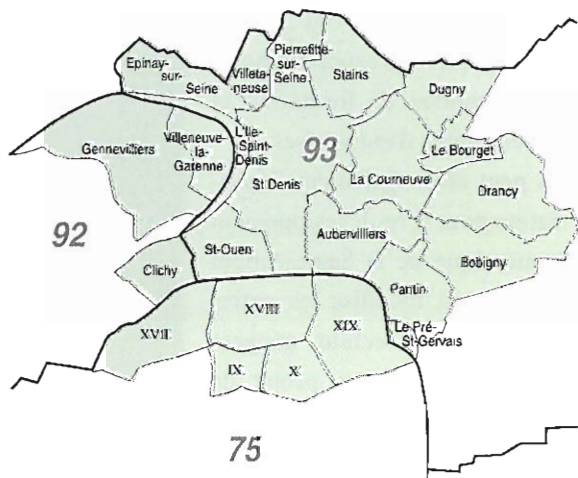


© Iaurif

Il faut remarquer que :

- ces coopérations s'exercent davantage sur des «territoires de projets» que sur des espaces purement administratifs. Elles peuvent, par exemple, se mobiliser autour d'axes tels que le canal de l'Ourcq, la Nationale 3, la Nationale 2, la vallée de la Bièvre, ou d'un espace tel que La Plaine-Saint-Denis. Ces projets se recoupent parfois entre eux et déterminent des groupements et des périmètres «à géométrie variable» selon les cas ;
- l'économie, l'emploi et la formation sont au cœur de ces démarches intercommunales, mais pour y parvenir, le projet porte sur un développement intégré de territoires qui implique aussi des actions sur l'urbain, les infrastructures et les équipements.

Conseil intercommunal de l'emploi du Nord de Seine



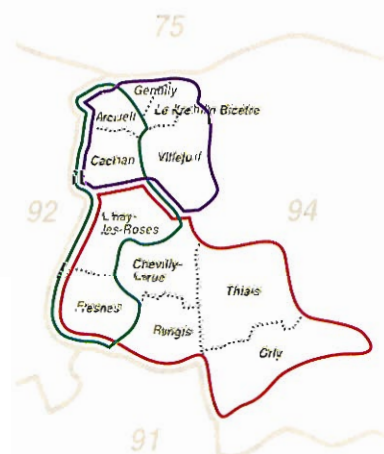
© Iaurif

La cartographie concernant les coopérations à vocation économique, révèle l'importance de la mobilisation sur ce thème :

- les coopérations sont non seulement de plus en plus nombreuses, mais concernent également de plus en plus d'acteurs qui relèvent tant du domaine public que du domaine privé ;
- la cartographie illustre également l'imbrication des échelles géographiques qui, sans nier l'identité de chaque collectivité, transcende souvent les frontières de chacune d'elles.

Il s'agit, à travers ces exemples, sans prétendre à l'exhaustivité, de corroborer une démarche de coopération et de partenariat sur des objectifs partagés dont l'emploi est la principale motivation.

Vallée scientifique et technologique de la Bièvre



- Entente intercommunale pour le développement économique de l'emploi
- Comité de bassin d'emploi sud Val-de-Marne
- Charte intercommunale pour l'environnement
- Limite de commune

© Iaurif

Des réseaux d'acteurs économiques

Si la mise en œuvre d'une dynamique intercommunale peut exercer un effet moteur pour le développement, elle doit par ailleurs être en mesure de mobiliser les différentes énergies territoriales utiles au succès du projet.

Quelle que soit la priorité donnée au projet, l'emploi ou l'économie, les mêmes types d'acteurs sont concernés : à l'échelle communale c'est la relation ville/entreprises locales qui est privilégiée ; à d'autres échelles, les partenaires supplémentaires sont les services administratifs de l'Etat, de la région, du département, les groupements professionnels et patronaux, les organismes consulaires, les organismes de formation, les réseaux d'entreprises et les milieux associatifs.

Sur les objectifs d'emploi, on peut mentionner les initiatives suivantes :

- la Maison de l'emploi de Rueil, Garches et Vaucresson qui depuis 1994 rassemble 4 collègues : les élus locaux, les services de l'Etat, les partenaires sociaux et les entreprises autour de l'objectif de centraliser et coordonner des actions sur l'emploi local ;
- le conseil intercommunal pour l'emploi du Nord-de-Seine créé fin 1998 qui s'est fixé pour objectif, sur un territoire qui comprend des arrondissements du nord de Paris, des villes de l'ouest de la Seine-Saint-Denis et du nord-est des Hauts-de-Seine, de mettre en réseau des acteurs et des lieux d'écoute et d'accompagnement sur l'emploi et la création d'acti-

tivités et de mobiliser des financements appropriés, notamment par activation des dépenses passives du chômage ;

Sur les objectifs plus économiques, d'autres initiatives ont mis en place des structures d'animation en contact direct avec les entreprises locales afin de pouvoir être à l'écoute de leurs problèmes et de leur fournir une orientation spécialisée. Il s'agit dans ce cas de la mise à disposition d'un réseau de professionnels, d'experts, de compétences et de moyens techniques :

- c'est le cas de la Maison de l'industrie et de la technologie en Seine-Saint-Denis qui a vocation à être un lieu d'accueil, d'orientation, d'information et de conseil pour les entreprises existantes et à venir, de l'ouest du département de Seine-Saint-Denis et

plus généralement du nord francilien. Une charte a été signée en décembre 1996 rassemblant un réseau de partenaires dont l'Anvar, la Cci, le Centre technique des industries mécaniques, le Cnam, le Comité d'expansion du département, le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (Critt mécanique), l'Union patronale, des prestataires de services experts, laboratoires, centres de formation et représentants d'entreprises.

- On peut citer également l'Association pour le re-développement économique de la Seine-Amont (Aresa) qui mobilise les entreprises de ce secteur géographique autour d'un projet de développement et a mis en place un relais de compétences et de formation.



La Maison de l'emploi de Rueil-Malmaison rassemble différents acteurs économiques. The employment office in Rueil-Malmaison includes various economic actors.

B. Gegauff/laurif



L'Association pour le re-développement économique de la Seine-Amont (ARESA)

Objectifs : constituer sur le territoire de la Seine-Amont un environnement favorable au renouveau du tissu économique.

Origine de l'initiative : la Mission Seine-Amont, chargée par le Préfet de Région d'Ile-de-France de mettre en œuvre le schéma directeur, engage dès 1992 un important travail de proximité auprès des entreprises locales en liaison avec le Critt et encourage la création d'une association d'entreprises l'Aresa dans laquelle se regroupent des Pme/Pmi mais aussi de grandes entreprises telles que Rhône-Poulenc, Edf, la Régie Renault, Philips.

Champs d'activités :

l'Aresa met en place :

- un centre d'animation économique (Caesa) qui regroupe un réseau de compétences et de professionnels au service des entreprises et des créateurs ;
- un centre de formation monté avec des entreprises locales volontaires provenant de différentes branches d'activités, appuyé sur un partenariat avec les lycées techniques, les Greta, les organismes de formation patronaux et l'université.

Des réseaux locaux universités/ entreprises

Le rôle des universités et de ses unités de recherche comme partenaires du développement économique territorial reste actuellement assez discret en Ile-de-France. Les missions essentielles de l'université sont de former des étudiants et d'avoir des activités de recherche ce qui lui confère un rôle économique et social. Mais celui-ci s'exerce à des échelles de marché de l'emploi, de réseaux et de domaines de recherche qui dépassent très largement le niveau local.

L'université présente cependant un potentiel de développement local, outre les emplois induits directement ou indirectement par les fonctions qu'elle exerce par :

- 1) la facilitation de l'insertion professionnelle des étudiants par l'intermédiaire de stages et d'aides à la création d'entreprises et à cette occasion la diffusion informelle de savoirs scientifiques et de savoir-faire ;
- 2) des relations interactives en termes de formation : d'une part, des entreprises interviennent dans la définition du contenu de certaines formations, d'autre part l'université conseille le plan de formation d'entreprises dans le cadre de la formation continue ;
- 3) la collaboration entre les laboratoires de recherche et les entreprises (contrats de recherche, prestations de services, conseils, cessions de licences et de brevets, laboratoires communs...) stimulante pour l'innovation ;
- 4) l'implication directe dans le développement économique local par le soutien à la création d'entreprises (programmes de formation, incubateurs), la participation à des réseaux d'acteurs...

C. Lebon/laurif



C. Lebon/laurif

Cergy-Pontoise : quelques initiatives de rapprochement entre les entreprises et l'enseignement supérieur

L'association Action Cergy-Pontoise entreprises (club de 200 entreprises dans la ville nouvelle) a engagé une action de rapprochement avec les établissements d'enseignement supérieur. Elle souhaite répondre ainsi à des demandes formulées par les entreprises en matière de recherche et de stagiaires.

L'université de Cergy-Pontoise développe des efforts pour que ses docteurs apprennent à mettre en avant leurs compétences auprès du secteur privé et à se familiariser avec l'entreprise.

Le Comité d'expansion économique du Val-d'Oise (Ceevo) en partenariat avec l'Anvar, cherche à valoriser les résultats des recherches de l'université auprès des entreprises (cofinancements des projets).

Un carrefour enseignement supérieur-entreprises du Val-d'Oise (Conseil régional, Conseil général, Epa de Cergy-Pontoise) a été mis en place pour améliorer l'insertion des étudiants dans les entreprises (stages), intégrer la formation continue des entreprises, favoriser les transferts de recherches.

Un poste de «Conseiller de Bassin» a été créé récemment pour la ville nouvelle (avec le concours du San, Conseil régional, ministère de l'Education nationale et de la Recherche) pour favoriser le transfert de technologie en vue du développement des entreprises. Une première expérience notamment a été engagée avec l'Ensea sur la valorisation de produits électro-acoustiques.

L'une des difficultés à l'établissement de relations entre universités et entreprises locales vient de la différence d'objectifs et de finalités entre ces deux mondes. L'expérience montre que pour combler ce décalage, des structures de médiation sont nécessaires.

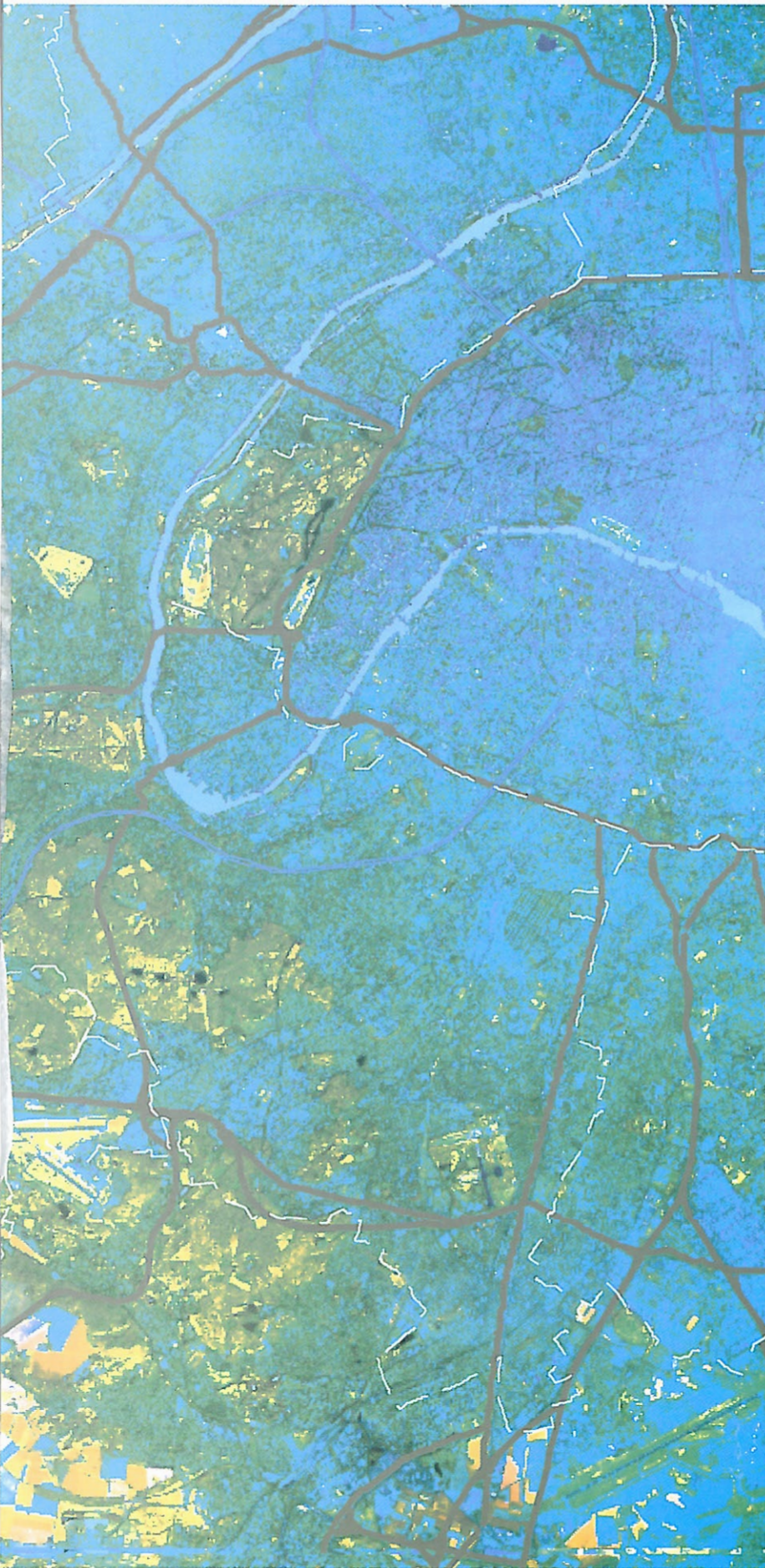
Les jeunes universités de villes nouvelles offrent des exemples intéressants de tentatives d'articulation des activités de l'université avec le milieu local.

Ainsi, l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines a signé des contrats avec des entreprises proches, facilités par la mise en place d'une cellule spécifique chargée d'assurer les relations avec l'environnement économique. Elle projette la création d'un laboratoire commun avec Renault PSA implanté à Saint-Quentin. Un incubateur (Promopôle) est envisagé pour faciliter le lancement de nouvelles entreprises et activités.

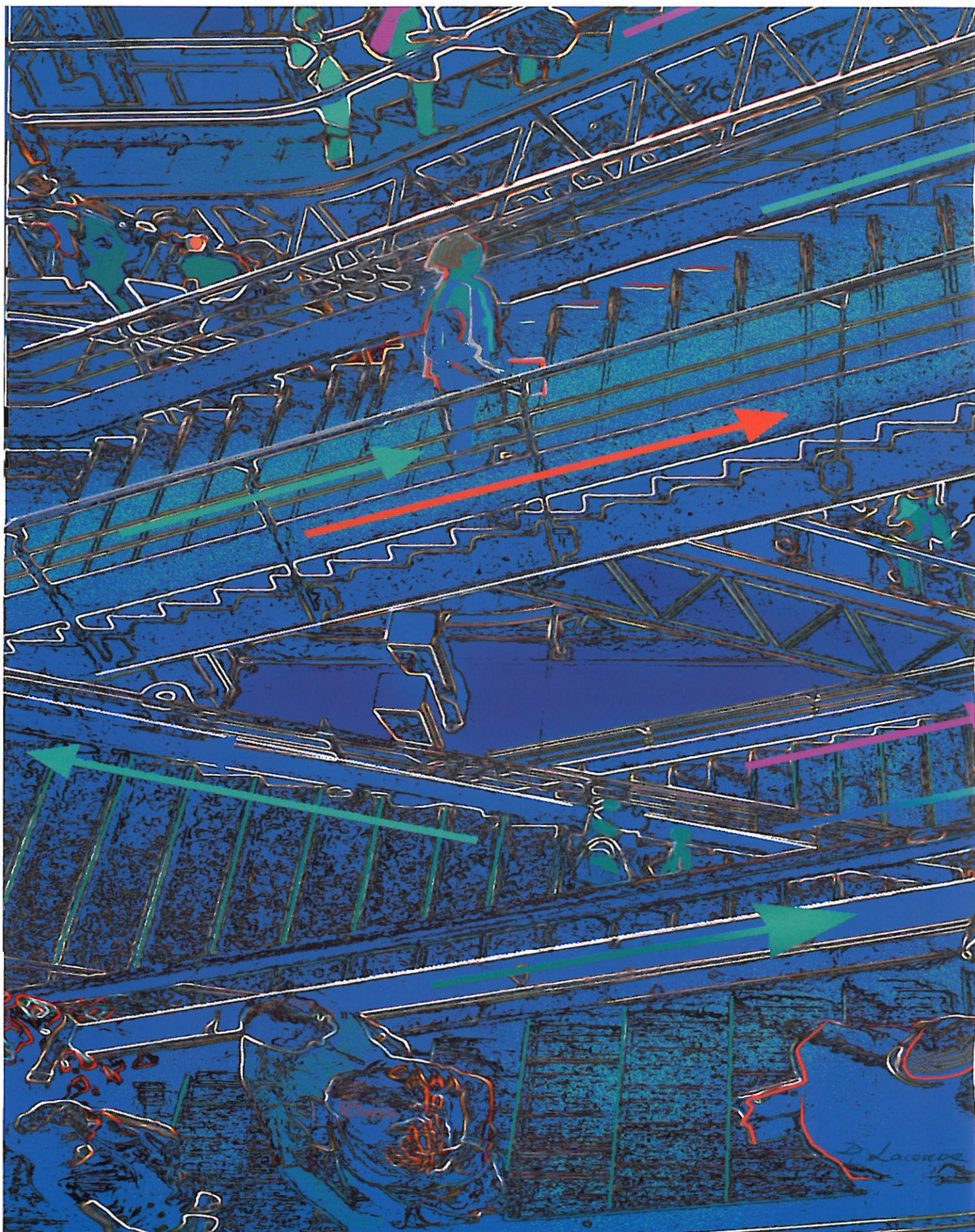
La ville nouvelle de Cergy-Pontoise qui dispose d'importantes structures d'enseignement supérieur (accueillant plus de 20 000 étudiants) offre un autre exemple de rapprochement avec le milieu économique local qui compte 3 500 entreprises et près de 60 000 emplois.

Quelle que soit la forme adoptée, ce type de démarche associant des élus et des acteurs économiques et sociaux favorise une approche commune des difficultés affectant un territoire. Leur mobilisation, même s'il est encore trop tôt pour en tirer un bilan et mesurer son impact, est une base indispensable à la formulation d'un projet de développement.





Au total, la région d'Ile-de-France a longtemps fonctionné comme un bassin d'activités économiques unique, irriguant de façon relativement homogène les différentes parties du territoire régional. Les transformations du système productif et les mécanismes du marché de l'immobilier d'entreprise, tout en maintenant une forte polarisation, ont fait apparaître plus nettement des disparités et des déséquilibres territoriaux. Ceux-ci rendent nécessaire la recherche de solidarités en s'appuyant sur les secteurs en croissance et les pôles porteurs pour faire bénéficier d'effets d'entraînement les territoires et quartiers plus en difficulté. Les expériences examinées montrent qu'une meilleure répartition géographique de la croissance est possible en Ile-de-France si l'on sait tirer profit des opportunités économiques existantes ou en projet, de la diversité des demandes émanant des entreprises. Certes, tous les territoires n'ont pas la capacité d'accueillir le même type de développement, des tendances lourdes existent que l'on ne peut contrarier et par exemple des activités de bureau « pur » ne peuvent pas être implantées indifféremment en n'importe quel point de la région. Mais tous les territoires ont la possibilité de se positionner sur certaines spécificités qui leur sont propres, de tirer parti d'équipements structurants proches à condition de mobiliser plus systématiquement les énergies et les acteurs locaux.



Propositions pour un projet économique

L'enseignement que l'on peut tirer des années 90 qui s'achèvent, est que la situation économique de l'Ile-de-France est moins assurée qu'elle ne l'avait été dans les décennies précédentes.

Une hypothèse de déclin économique bien que fort improbable, ne peut être complètement écartée. Mais même dans une hypothèse plus vraisemblable de retour durable de la croissance, la tendance à la dualisation des territoires pourrait se poursuivre.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire de relancer une dynamique en Ile-de-France, prenant en compte trois niveaux d'enjeux : internationaux, régionaux, territoriaux.

- Repli ou croissance pour l'Ile-de-France ?
- Pour une charte du développement économique
- L'Ile-de-France :
 - métropole mondiale de premier rang
 - terre d'innovation
 - territoire de solidarité
- L'appui aux acteurs du développement local
- Le partage de l'«intelligence économique»

Les perspectives macro-économiques

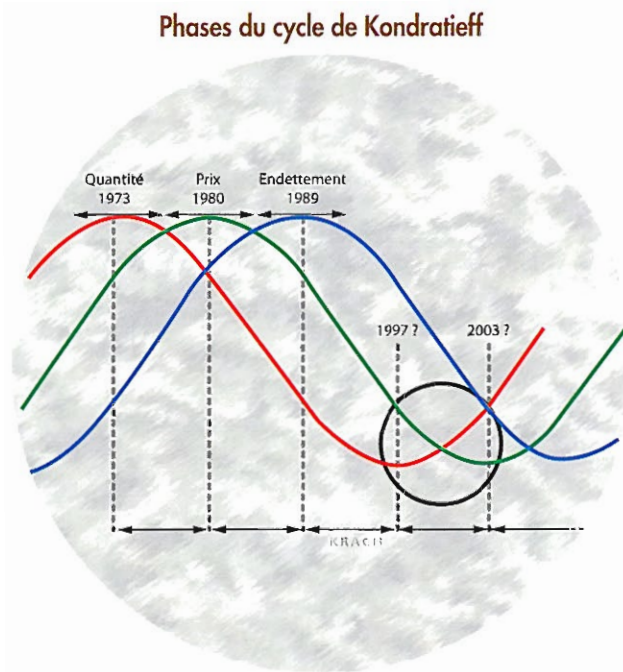
S'il est un domaine où faire des prévisions est hasardeux, c'est bien celui de l'économie. On ne tentera donc point de faire l'exercice périlleux de décrire la situation économique de l'Ile-de-France en 2015/2020 ou au-delà, ni de chiffrer les emplois qui seront offerts aux Franciliens à ces horizons.

Néanmoins, et dans un but de pédagogie, il apparaît intéressant de décrire deux hypothèses extrêmes de développement économique pour la métropole francilienne. L'une, pessimiste, privilégie des considérations géopolitiques peu favorables, susceptibles d'entraîner un déclin de l'Ile-de-France. L'autre, optimiste, calée sur les cycles économiques longs, et qui peut laisser penser que l'on entre dans une période de croissance forte : en bref le retour des « trente glorieuses ».

Il est probable que la réalité se situera entre ces deux hypothèses qui, même si elles sont extrêmes, ne peuvent pas être complètement négligées.

Repli envisageable...

Les perspectives de retour d'une croissance forte dans la durée ne se seraient que très partiellement concrétisées. Des crises financières et immobilières à répétition contribueraient à la fragilisation de l'économie mondiale.



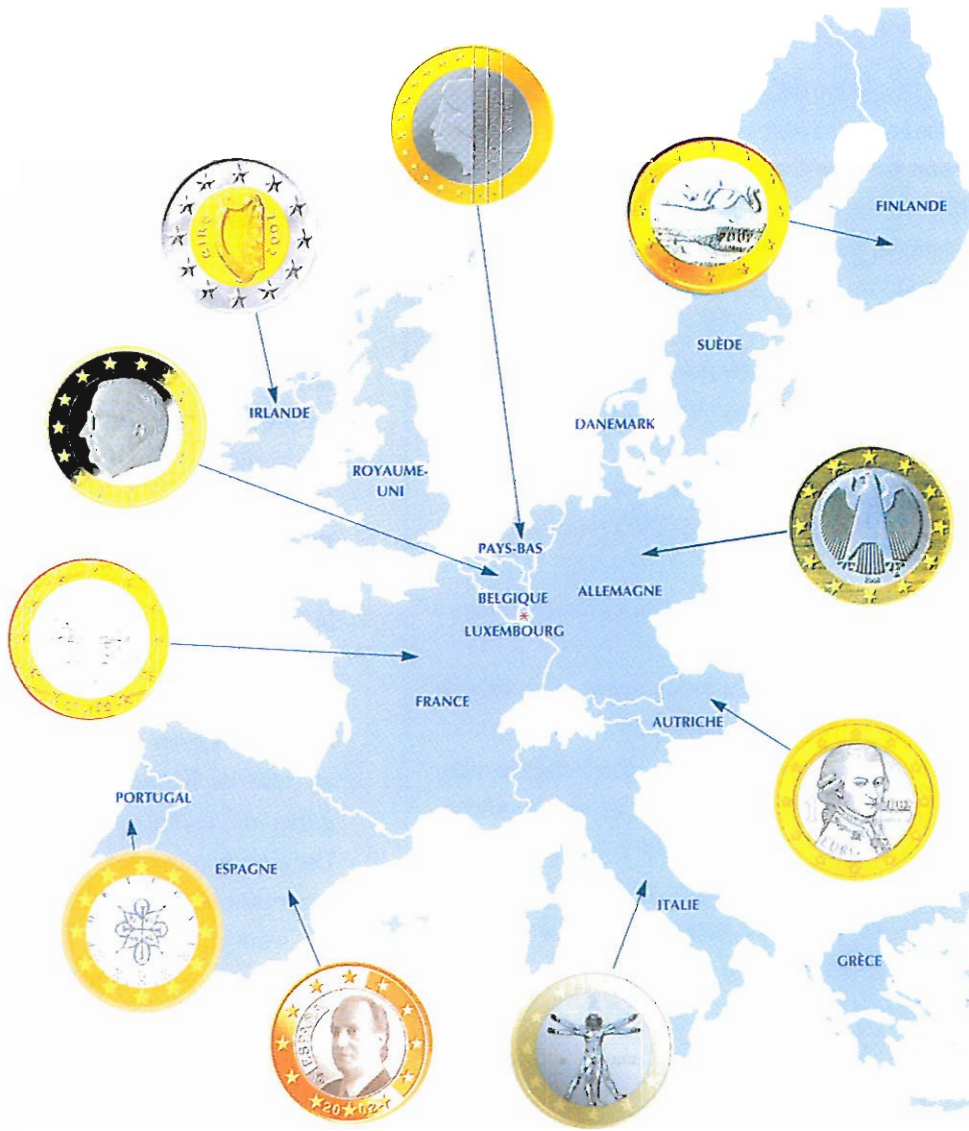
Source : F.-X. Chevallier

Après son élargissement aux pays de l'Est, sans réforme en profondeur de ses institutions, le fonctionnement de l'Union européenne serait en partie paralysé. Les transferts financiers en direction de ces nouveaux membres obérerait les finances des Etats de l'Europe occidentale. Ces mêmes Etats auraient à supporter des dépenses sociales en croissance forte en raison du vieillissement de la population (santé/retraites) et du nombre croissant des exclus. En conséquence, les prélèvements obligatoires seraient de plus en plus lourds et mineraient la compétitivité des entreprises, qui perdrait des parts de marché à l'exportation.

Quant à l'Ile-de-France, elle connaîtrait une certaine désaffection géographique, en raison du déplacement du centre de gravité

de l'Europe vers l'Est. Ce repli serait accentué par les caractéristiques propres de l'économie francilienne marquées par une concentration d'activités relevant de politiques nationales que l'Etat ne pourrait plus soutenir : recherche publique, armement, aéronautique, administrations...

Les réformes nécessaires n'ayant pas été réalisées, la confusion des compétences entre Etat/Région/Départements/groupements de communes/communes, ne pourrait que s'exacerber et nuire à la cohérence de l'aménagement régional. La concurrence entre communes pour l'accueil d'activités serait la règle : les plus fortes, celles qui ont le plus d'atouts pourraient s'en sortir ; les autres ne pourraient que s'enfoncer dans une spirale de chômage, d'endettement et de problèmes sociaux.



Source : Supplément au n° 140 «Les notes bleues de Bercy»

... ou croissance assurée.

L'année 1997 marquerait la fin d'un cycle qui a démarré après la seconde guerre mondiale et qui a connu son point culminant en 1973. Par la suite, la croissance a fortement diminué et a connu son point bas en 1997. Parallèlement, l'inflation a connu son point culminant en 1980 et l'endettement, en 1989. L'économie mondiale entrerait donc dans un nouvel «âge d'or» (retour de la croissance, inflation et endettement maîtrisés) qui devrait être suivi d'une prospérité trentenaire. Les Etats-Unis sont déjà dans ce nouvel âge d'or, l'Europe devrait suivre ce grand mouvement séculaire.

Ces perspectives optimistes peuvent être déclinées au niveau de la France et de l'Ile-de-France. La France bénéficierait pleinement de la prospérité retrouvée. Après la mise en place de l'Euro, la construction de l'Europe serait parachevée par l'alignement progressif de la fiscalité, des politiques sociales et des réglementations entre pays de l'Union. De ce fait, les handicaps propres à la France s'estompent et notre pays bénéficierait d'une réelle compétitivité au sein de l'Europe.

Quant à l'Ile-de-France, elle serait, avec d'autres métropoles, l'un des piliers de l'Europe élargie et la tête de pont des pays de l'Europe du Sud.

Les régions européennes, qui auraient fait l'objet de nouvelles délimitations pour atteindre une taille critique suffisante, disposeraient désormais de pouvoirs réels en matière d'aménagement du ter-

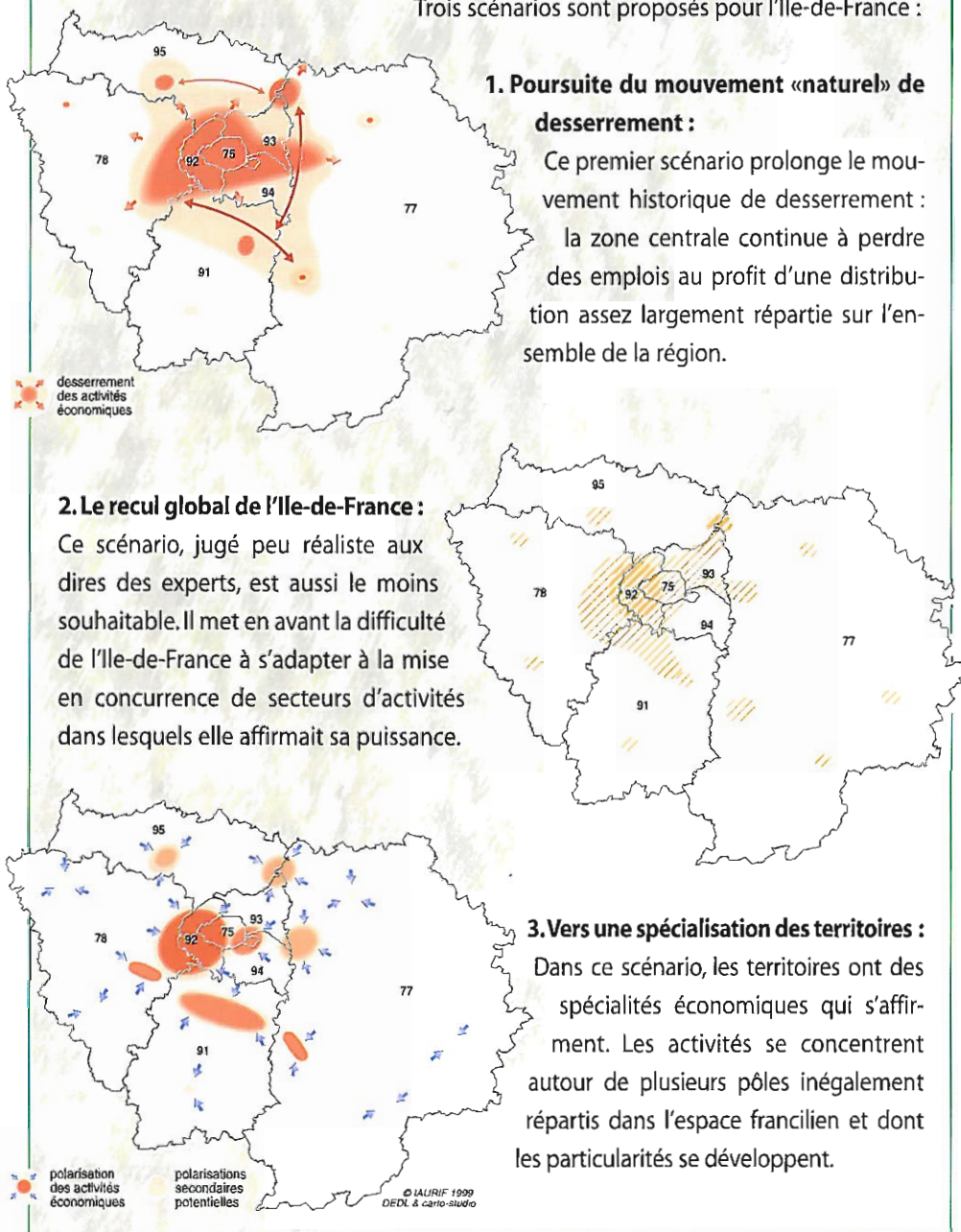
Trois scénarios de localisation des activités en Ile-de-France

Un groupe de réflexion «prospective» sur l'évolution de la localisation des activités économiques en Ile-de-France a été mis en place par l'Iaurif avec le concours d'experts extérieurs. L'objectif fixé était de mener une réflexion, en toute liberté de pensée, sur l'évolution possible de l'économie et des territoires d'Ile-de-France.

La méthode employée a consisté à identifier les tendances lourdes et à construire des scénarios. L'accent a été porté sur les relations entre les localisations d'activités et les périodes du cycle économique :

- en phase ascendante, une montée des prix (immobiliers puis fonciers) accompagne la croissance de la demande et les activités ont davantage tendance à s'implanter en grande couronne.
- en phase descendante, la diminution de la demande engendre la baisse des prix immobiliers et parfois du foncier ; les activités ont alors tendance à retourner sur les territoires les plus centraux.

Trois scénarios sont proposés pour l'Ile-de-France :



ritoire, de développement économique, de transports, d'enseignement supérieur et de recherche. Elles auraient la pleine capacité d'assurer un aménagement cohérent de leur territoire. Elles percevraient les recettes liées à la fiscalité des entreprises et assureraient de fait une redistribution locale de nature à estomper les inégalités territoriales.

Croissance retrouvée, dynamique économique impulsée par une gouvernance régionale forte, inégalités territoriales atténuées, permettraient à l'Ile-de-France de retrouver de bons équilibres économiques au sein de bassins d'emplois gérés de façon partenariale (Région/groupements de communes/entreprises). On trouvera ci-contre la description de trois scénarios de localisation des activités combinant hypothèses de croissance et de déclin, et montrant leurs implications sur les différents territoires d'Ile-de-France⁽¹⁾.

(1) Pour plus de détails, se reporter à l'ouvrage «Emploi et territoires en Ile-de-France, prospective».



La Bourse de Paris s'insère dans le réseau de connexion des huit places financières de l'Europe.
The Paris Stock Exchange is part of the connexion network of the eight leading financial markets in Europe.

Castro/Urba Images

Les enjeux de l'économie francilienne

Quels que soient en définitive le niveau de croissance de l'économie mondiale et les évolutions institutionnelles en Europe et en France, l'Ile-de-France sera confrontée à des enjeux économiques importants au cours des prochaines décennies. Dans le premier chapitre, on a vu les difficultés qu'a connu la région au début des années 90. Depuis, une prise de conscience a semble-t-il eu lieu : il est assez généralement admis désormais que le développement économique de l'Ile-de-France «ne va plus de soi» ; que les disparitions d'emplois «secondaires» ne sont plus largement compensées par des créations d'emplois «tertiaires» ; que les objectifs de limitation de la croissance démographique et économique de la métropole francilienne, qui avaient fondé trente ans de politique d'aménagement du territoire, devaient certainement être repensés. Ces enjeux économiques globalement peuvent être déclinés sur trois plans : internationaux, régionaux, territoriaux.



Des enjeux internationaux

Dans un contexte d'économie mondialisée, où capitaux et entreprises sont de plus en plus mobiles, à la recherche permanente d'une rentabilité maximale, les régions du monde sont de plus en plus en compétition pour attirer ces investissements mobiles² : quelques 6 000 agences de développement font ainsi la promotion de leur territoire. Les régions européennes n'échappent pas à cette compétition : la mise en place de l'Euro, en permettant une lisibilité immédiate des coûts (de main d'œuvre, d'immobilier, de fiscalité) assure désormais une transparence qui constitue en définitive un handicap pour les régions moins compétitives. L'Ile-de-France dispose certes de nombreux atouts pour attirer investisseurs et entreprises internationales, mais d'autres métropoles également, qui ont su mieux qu'elle définir une stratégie économique

claire, appuyée sur une puissante capacité de communication et de promotion. C'est le cas de Londres (place financière) ou de la Randstad (distribution)...

Des enjeux régionaux

Comme on l'a vu dans le premier chapitre, l'économie francilienne présente des zones d'ombre : difficulté à créer des emplois durables, secteurs d'activités en voie d'affaiblissement comme la recherche technologique, la place financière ou l'industrie de la défense. Cet affaiblissement relatif apparaît dans les statistiques où le dynamisme de la région est moins bien orienté depuis le début des années 90. Il y a donc nécessité de relancer une dynamique économique forte si l'on veut lutter efficacement contre des tendances d'évolution parfois peu favorables pour l'économie régionale.

(2) L'O.N.U. estime le nombre des multinationales à 37 000 rassemblant 73 millions de salariés.

Des enjeux territoriaux

La géographie de l'emploi et des activités est en Ile-de-France de plus en plus contrastée, comme le chapitre 2 l'a mis en évidence. Peut-on laisser s'installer durablement une tendance à la dualisation des territoires, avec, d'un côté, les territoires « gagnants », attractifs pour les activités parce que facilement accessibles, bénéficiant d'un tissu d'entreprises et de services de qualité, et de l'autre des territoires « perdants », moins accessibles, avec des activités en déclin, peu de services et parfois confrontés à des problèmes sociaux importants ?

Certes le défi est difficile à relever, et on a vu malheureusement, malgré les efforts déployés et les sommes investies, des quartiers relevant de la politique de la ville continuer à s'enfoncer dans une spirale de repli. Mais, en définitive, c'est l'avenir de la métropole entière qui est en jeu, car dans le cadre de la compétition internationale les notions de cohésion sociale, de qualité de vie, de sécurité, de qualité de l'environnement feront, à atouts économiques comparables, la différence entre les métropoles.

C'est pourquoi, le choix d'une politique de développement durable permettant de concilier harmonieusement croissance économique et sauvegarde des équilibres naturels et sociaux, est certainement le meilleur moyen pour une métropole de conforter sa compétitivité.

Vers une stratégie ciblée de développement économique

Face à ces enjeux, quelles réponses apporter ?

Dans une perspective optimiste, telle que décrite au début de ce chapitre, où les régions européennes auraient réellement en charge le développement économique, il reviendrait à la gouvernance des Régions de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de développement économique efficace.

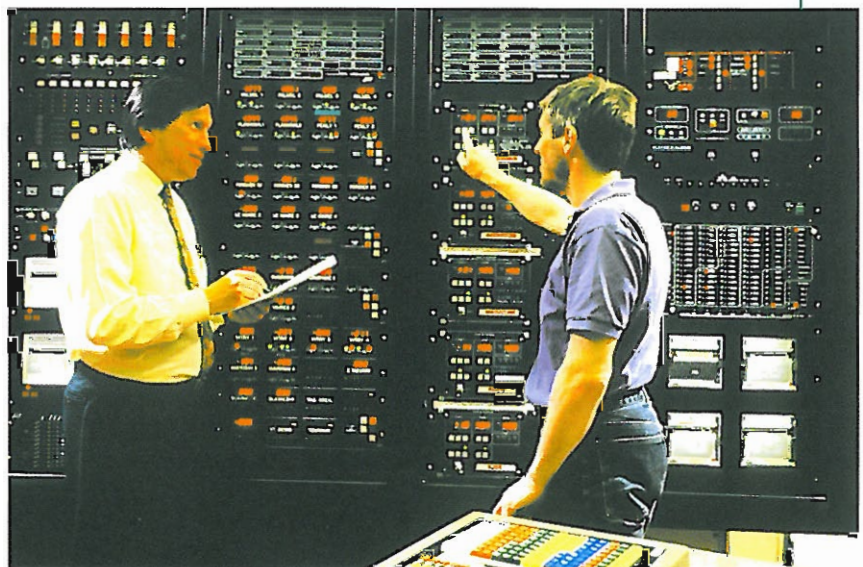
Mais cette perspective, si elle se concrétise un jour, est lointaine et l'Ile-de-France doit agir en tenant compte de sa situation particulière caractérisée par de multiples acteurs économiques : services de

l'Etat (très impliqués), Région avec ses organismes rattachés, Départements et leurs Comités d'expansion économiques, organismes consulaires, acteurs locaux du développement (communes, associations diverses, clubs de chefs d'entreprise, syndicats professionnels). La multiplicité des acteurs n'est pas un problème en soi, dès lors que, chacun à son niveau et avec ses compétences propres, met en œuvre un projet commun de développement économique. Le problème aujourd'hui est que faute d'un cadre de référence unique, les actions partenariales restent ponctuelles et morcelées. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de définir une vision stratégique commune du développement économique de l'Ile-de-France, qui permette de donner davantage de cohérence à l'action des différents intervenants.

Il apparaît nécessaire de définir une vision stratégique commune du développement économique de l'Ile-de-France.

It appears essential to define a common economic development strategy in Ile-de-France

Soulabaille/Urba Images



Pour une charte du développement économique francilien

Cette vision stratégique du développement économique pourrait prendre la forme d'une charte, document souple, non réglementaire, évolutif dans le temps. Elle pourrait dans un premier volet décliner les lignes de force des politiques à mettre en œuvre dans les grandes composantes de l'économie régionale : recherche, production, logistique, activités financières, services aux entreprises, services aux particuliers. Un second volet pourrait être consacré aux actions d'accompagnement de l'activité économique : formation, aides techniques et financières, intelligence économique, immobilier d'entreprise, zones d'activités économiques. Un troisième volet de la charte pourrait concerner plus particulièrement le développement territorial en indiquant des pistes d'actions ciblées en fonction de la typologie des territoires : pôles d'excellence, secteurs en croissance, secteurs en repli temporaire, secteurs en difficultés.

La Région, qui a compétence en matière de développement économique et d'aménagement du territoire pourrait prendre l'initiative d'engager l'élaboration d'une telle charte. Mais cette élaboration devrait se faire dans un cadre partenarial, rassemblant les principaux acteurs économiques, le Conseil régional ayant un rôle d'impulsion et de coordination. Cette charte n'aurait pas, naturellement, un caractère d'opposabilité,



*La multiplicité des acteurs
n'est pas un problème
dès lors qu'ils mettent en œuvre
un projet commun.*

*A great number of actors
is not a problem
as long as these actors implement
a common project.*

P.Thiot/laurif

mais elle serait un guide pour l'action des différents partenaires associés à son élaboration.

Elle pourrait constituer le «projet mobilisateur» susceptible de relancer une dynamique économique en Ile-de-France.

Il serait souhaitable qu'elle fasse l'objet d'évaluations périodiques permettant une adaptation permanente de ses orientations.

Trois axes majeurs pourraient constituer le fondement de l'action régionale dans le cadre de la charte :

- la promotion internationale de l'Ile-de-France ;
- l'appui à l'innovation, aux entreprises «high-tech» ;
- le soutien à l'économie sociale.

L'Ile-de-France, métropole mondiale de premier rang

Premier axe majeur de la relance de la dynamique économique régionale : mieux assurer la promotion internationale de la métropole francilienne.

On observe une progression croissante de la compétition entre métropoles pour attirer les entreprises, les organismes internationaux, les grands équipements de loisirs, de culture, de sciences. Les métropoles qui gagnent dans cette compétition sont celles qui, certes, disposent d'atouts de base nécessaires, mais qui savent aussi les faire connaître, qui savent construire «une image» valorisée de leurs performances économiques et de leur qualité de vie. Dans ce domaine, l'Ile-de-France a des progrès à réaliser : plusieurs pistes peuvent être proposées.

Un ciblage des filières à valoriser

Le potentiel technologique de l'Ile-de-France n'est pas toujours perçu de l'étranger. Il y a nécessité de construire progressivement une image de métropole technologique, en identifiant quelques filières porteuses de développement pour le prochain siècle, comme les biotechnologies ou le multimédia. Dans ces domaines l'Ile-de-France dispose de réels atouts, mais qui doivent être soutenus et surtout faire l'objet de politiques de communication fortes et suivies dans le temps. Des argumentaires techniques, des plaquettes spécifiques, pourraient être établies et mises à

jour régulièrement. Des outils de communication adaptés pour présenter ces filières dans des salons spécialisés seraient mis à la disposition des acteurs franciliens concernés.

Une organisation renforcée de l'accueil des investissements et des entreprises

La mise en réseau des agences assurant la promotion de tout ou partie du territoire francilien est nécessaire car c'est la seule façon d'assurer une réelle cohérence dans les actions de prospection à l'étranger.

Des filières porteuses de développement à présenter dans des salons spécialisés.

Potential development channels that could be presented in specialised trade shows.

Achdou/Urba Images



Cette mise en réseau sera facilitée par la création d'outils communs aux différents Comités d'expansion économique. Le projet régional d'un Centre d'informations économiques localisées (Sigarif)³ constitue une première étape de cette démarche. Des centres de ressources, dédiés à l'accueil professionnalisé de responsables d'entreprises ou d'investisseurs étrangers pourraient être mis en place dans quelques lieux stratégiques de la région : Paris, La Défense, aéroports internationaux.

(3) cf. encadré page 98

Un renforcement des services de niveau international

Il s'agit essentiellement :

- de l'accessibilité et du fonctionnement des aéroports internationaux ;
- d'une amélioration des services offerts par les centres de congrès et d'exposition ;
- des conditions d'hébergement et de déplacement au sein de la métropole ;
- de la maîtrise des langues étrangères par les Franciliens ;
- d'un développement de l'offre en enseignement international ;
- de l'accès aux équipements culturels et de loisirs.

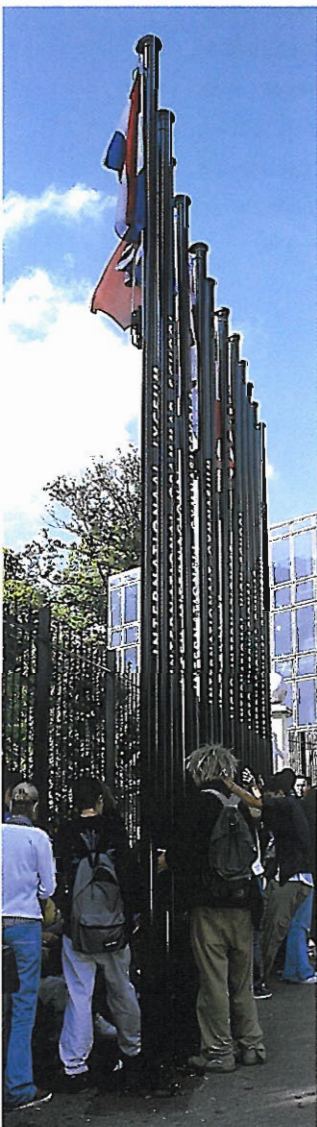
Une stratégie de communication et de promotion

Elle passe par l'élaboration d'un plan stratégique d'action, conduite de façon partenariale par les différents organismes en charge de la promotion de l'Ile-de-France. Ce plan stratégique permettrait de coordonner les politiques de communication de chaque organisme, ainsi que leur participation à des salons internationaux.

Ce plan définirait également une stratégie commune en matière de mise en place et de contenu de sites Internet ayant pour objectif de faire connaître les atouts de tout (ou partie) du territoire régional. Le maître d'ouvrage de la politique de communication et de promotion de l'Ile-de-France devrait être le Conseil Régional, en partenariat avec les principaux acteurs franciliens, ainsi qu'avec la Datar.

Une politique de suivi

- Suivi de l'image extérieure de la métropole francilienne. Il convient de veiller à ce que les atouts de l'Ile-de-France, comme son accessibilité, l'excellence de son système de transport, la qualification de sa main d'œuvre, son potentiel de recherche, soient bien mis en valeur sur le plan international. Mais il faudrait également s'attacher à ce que certaines annonces qui lui sont moins favorables, comme les pics de pollution, des cas d'insécurité ou des mesures fiscales pénalisantes pour les entreprises, fassent l'objet d'une politique de communication visant à relativiser leur impact négatif.
- Suivi du positionnement stratégique de l'Ile-de-France en matière de développement économique. L'Iaurif, au début des années 90, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (Ccip), plus récemment, ont réalisé des études de positionnement de la région par rapport à ses concurrents. Le suivi devrait être réalisé régulièrement afin de connaître les atouts et les faiblesses de l'Ile-de-France, et surtout leurs évolutions dans le temps.
- Suivi des stratégies de développement mises en place dans les principales métropoles concurrentes. Une première étape est la participation de l'Iaurif et de l'Agence pour l'implantation des entreprises (Aie) au groupe Eurada mis en place à Bruxelles. Mais il faudrait aller plus loin par des approches de «benchmarking»⁴ relatives à quelques métropoles particulièrement performantes.



L'Ile-de-France doit développer l'offre d'enseignement international.

Ile-de-France must develop its international education opportunities.

B. Gegauff / Iaurif

(4) Etude des meilleures stratégies pour pouvoir s'en inspirer.

L'Ile-de-France, terre d'innovation

Deuxième axe majeur de la relance de la dynamique économique régionale : un soutien fort à l'innovation. Dans une économie mondialisée où les compétitions s'exacerbent, la capacité à innover constitue désormais un atout décisif pour l'avenir, en termes de compétitivité et d'emplois. Cette capacité intéresse tous les secteurs d'activités (industrie, services, commerce, etc).

Ce soutien à l'innovation pourrait prendre différentes formes.

Susciter de nouvelles entreprises innovantes

Alors que l'Ile-de-France se caractérise par une forte vitalité pour les créations d'entreprises, celles qui naissent à partir de travaux de recherche restent trop peu nombreuses. La loi sur l'innovation, qui va apporter un certain nombre de réponses aux blocages constatés aujourd'hui, devrait être accompagnée en Ile-de-France par des mesures bien ciblées : multiplication des formations dans le domaine de la création d'entreprises et du développement de l'innovation,

création d'incubateurs d'entreprises adossés à des établissements d'enseignement supérieur ou des organismes publics de recherche, création d'un fonds régional d'amorçage et de pré-amorçage, ...

Accompagner et impulser les efforts d'innovation des entreprises

Les besoins d'innovation des entreprises restent importants. Ils pourraient être accompagnés par une politique particulière en faveur de la recherche menée au plus près des entreprises, d'une meilleure information des entreprises, de la création de laboratoires mixtes recherche / Pme-Pmi, ... L'action des Critt pourrait être renforcée et étendue aux services de haute technologie comme les services informatiques, les activités financières, les sociétés de télécommunications, etc...

Améliorer les modes de collaborations entre la recherche publique et les entreprises

L'articulation entre recherche publique et petites et moyennes entreprises traditionnelles a des difficultés à fonctionner, spécialement en Ile-de-France où le tissu économique est dense et complexe. Pourtant, d'énormes potentialités existent dans les Pme-Pmi, mais leur dialogue avec le monde de la recherche a du mal à s'établir. La création ou l'accompagnement de structures d'interfaces professionnalisées et adossées aux établissements d'enseignement supérieur est attendue. De même, les Aides régionales à l'innovation et aux transferts technologiques (Aritt), jugées très efficaces, pourraient être étendues. Enfin, des « primes aux succès » de collaborations particulièrement réussies pourraient être créées.

*La capacité à innover
constitue désormais
un atout décisif pour l'avenir.*

*Today, the ability
to innovate
is a decisive advantage
for the future.*

Bénichou/Urba Images





*Il convient d'identifier
les domaines stratégiques
pour la recherche
et de favoriser les rapprochements
avec les entreprises.*

*It is essential
to identify strategic sectors
for research and encourage
co-operative projects
with companies.*

C. Abron/laurif

Accueillir des entreprises innovantes et des chercheurs dans les technologies clés

L'avenir technologique de l'Ile-de-France passe également par la maîtrise de technologies clés dont certaines sont insuffisamment développées. Il conviendrait d'identifier les domaines jugés stratégiques pour le devenir du potentiel de recherche, puis de repérer les principales entreprises et centres de recherche opérant dans ces domaines à travers les pays industrialisés. Il serait alors possible de mener des actions particulières de promotion de l'Ile-de-France auprès de ces acteurs afin de les accueillir ou de favoriser les rapprochements avec les entreprises franciliennes. Cette politique serait étendue aux entreprises de services spécialisées dans le conseil aux entreprises innovantes : conseils en

propriété intellectuelle, investisseurs et conseillers financiers, spécialistes de l'innovation, ...

Appuyer les territoires innovants

Le territoire est devenu un élément contribuant au développement économique régional. Il joue un rôle d'amplification de l'innovation sous réserve que soient réunies des conditions favorables comme la présence d'établissements de recherche, d'équipes locales dynamiques, de pépinières d'entreprises, de services à l'innovation, ... Il serait souhaitable de développer une politique en faveur de l'innovation à l'échelle de territoires pertinents, par exemple en y concentrant et coordonnant les aides nécessaires pour promouvoir leur développement économique.



La construction du grand Stade a permis la formation et l'emploi des jeunes habitant à proximité.

The construction of the 'Grand Stade' created jobs and provided training opportunities for local youths.

Pattacini/Urba Images

L'Ile-de-France, territoire de solidarité

Privés d'emplois et souvent dans l'incapacité d'en retrouver, un nombre croissant de Franciliens se trouvent confrontés à des difficultés importantes. La réduction des disparités sociales est certes un problème national, mais elle passe également par le niveau local, où peuvent être mises en place des passerelles efficaces entre l'emploi et la population. C'est en effet au niveau des territoires que peuvent se développer des relations directes entre acteurs économiques et personnes en difficulté.

C'est pourquoi, le soutien à l'économie sociale est proposé comme troisième axe majeur de l'action régionale.

Il implique un engagement local fort, une présence permanente «sur le terrain». Il pourrait prendre diverses formes.

Le soutien aux projets locaux

De nombreuses associations, mairies, services de l'Etat et des Conseils généraux, mettent en œuvre des projets locaux dans le cadre de l'économie sociale. La Région pourrait soutenir certains de ces projets :

- en apportant un appui technique à leur élaboration ;
- en aidant leur financement ;
- en attribuant chaque année le prix du Conseil régional aux projets ayant un caractère d'exemplarité.

L'aide à l'insertion sur les marchés du travail

Des actions de proximité sont souvent nécessaires pour convaincre les entreprises d'embaucher «des personnes en difficulté», ou pour faire connaître à ces dernières les

besoins locaux de recrutement⁽⁵⁾. Il pourrait s'agir de :

- soutenir les partenariats entre institutionnels, entreprises, services locaux de l'emploi, organismes de formation, travailleurs sociaux ;
- faire des «ponts» pour l'emploi (parrainage ?) entre entreprises implantées dans des pôles économiques de la région et les demandeurs des zones fragilisées proches ;
- implanter des structures spécifiques de formation sur des territoires à fort potentiel de recrutement et à proximité des zones de demande d'emplois ;
- impliquer davantage les entreprises dans les actions de formation.

(5) Rappelons à cet égard qu'en Ile-de-France, 60 % des offres d'emploi ne transitent pas par l'Anpe.

L'appui à la création de micro-entreprises

Des Franciliens cherchent aujourd'hui à créer leur propre emploi mais rencontrent d'énormes difficultés. Ces entrepreneurs ont souvent besoin d'un fort soutien à une échelle locale pour réussir à lancer leurs projets. Les agences locales et les associations remplissent ce rôle mais leurs interventions sont limitées par l'insuffisance des structures existantes, le manque d'aides financières pour les publics défavorisés, le besoin de professionnalisme pour une part des structures existantes et la faiblesse de l'accompagnement du fait de son coût. La Région pourrait orienter son action vers :

- la professionnalisation et la labellisation des structures existantes ;
- la couverture complète de l'Île-de-France (maillage territorial) par l'aide au démarrage de nouvelles structures ;
- la création d'un fond régional pour développer les micro-crédits ;
- la participation aux frais de fonctionnement de ces structures afin de financer l'accompagnement des petites entreprises.



*La Région pourrait soutenir et accompagner le démarrage de petites entreprises.
The region could encourage and implement supportive measures for the creation of small companies.*

Achdou/Urba Images

La prise en compte en amont de la «fragilité» des personnes en sous-emploi

Le caractère «flexible» des emplois qui se créent aujourd'hui (emplois temporaires, à temps partiel de courte durée) peut créer des conditions de vie difficiles et fractionner le marché de l'emploi. Certaines caractéristiques propres à l'Île-de-France (temps de transport, coût des logements) aggravent ces difficultés. Des pistes sont à rechercher pour :

- permettre un meilleur partage des emplois en favorisant les emplois de proximité à temps partagé ;
- conduire les entreprises à mutualiser localement leurs ressources pour embaucher à plusieurs des salariés dont chacune n'aurait besoin qu'à temps très partiel ;
- améliorer l'articulation entre les nouveaux temps de travail et les temps sociaux, afin de mieux prendre en compte les besoins des ménages et les gisements d'emplois potentiels ;
- mener des actions pour permettre l'accès aux droits fondamentaux, et les coordonner avec les interventions régionales sur le logement, les transports, la santé...

Voies et moyens du développement économique

La relance d'une nouvelle dynamique du développement économique francilien implique la mise en place de moyens adaptés. Certes, il n'appartient pas à l'aurif de proposer de nouveaux outils. En revanche, la mise en réseau de différents acteurs économiques paraît un objectif essentiel pour une relance efficace du dynamisme économique de la région. Ce fonctionnement en réseau pourrait s'appliquer aux quatre pistes évoquées ci-contre :

Le comité stratégique de développement économique

Il paraîtrait souhaitable qu'une métropole internationale de premier rang comme l'Ile-de-France, dispose d'un comité stratégique rassemblant élus, acteurs économiques, universitaires, experts étrangers, dont le rôle serait double :

- d'une part, piloter chaque année la réalisation d'un état des lieux de l'économie régionale et des économies locales ;
- d'autre part, à partir de ces constats annuels, faire des recommandations à destination des principaux responsables pour mieux assurer le développement économique.

Le comité pourrait également avoir un rôle consultatif lors d'événements économiques marquants comme l'élaboration des Contrats de Plan, la publication d'une directive européenne concernant particulièrement la région, ou des décisions nationales ayant des conséquences fortes pour certains secteurs d'activités ou de recherche bien implantés en Ile-de-France.

La veille économique

La Région pourrait être tête d'un réseau d'experts publics et privés ayant pour mission d'assurer une veille économique. Les objectifs seraient d'identifier les grandes évolutions à l'œuvre :

- sur le plan international : positionnement des places financières, échanges internationaux, secteurs d'activité en croissance ou en difficultés, suivi des investissements directs en Europe, stratégies des agences de développement des métropoles concurrentes... ;
- dans la vie des entreprises franciliennes : fusions-acquisitions, créations-disparitions, localisations-délocalisations ;
- dans la nature des emplois offerts : intérim, CDD, CDI, niveau des rémunérations, durée du travail, formations recherchées.

SIGARIF

Le Système d'information géographique pour les activités en Région d'Ile-de-France (Sigarif), est un outil informatique s'appuyant sur des bases de données informatisées et localisées, apte à répondre à l'essentiel des demandes d'informations économiques, techniques et géographiques des responsables d'entreprises déjà implantées ou à la recherche d'une

implantation en Ile-de-France. Adossé au Système d'information géographique régional (Sigr) mis en place à l'aurif, il a pour objectif de regrouper des données actualisées et localisées à la commune (et dans certains cas à un niveau infra-communal), relatives aux transports, aux télécommunications, à l'enseignement et à la recherche, à la fiscalité locale, aux activités et aux

entreprises, à l'immobilier d'entreprise, aux équipements d'accueil.

Ce système est élaboré par l'aurif en liaison avec l'administration régionale et l'Agence pour l'implantation des entreprises, ainsi qu'avec les Comités d'expansion des Conseils généraux et de la Ville de Paris.

Il devrait être opérationnel en l'an 2000.

L'appui aux acteurs du développement local

Les enjeux territoriaux de développement économique ont été largement rappelés dans ce document. Les projets locaux de développement économique constituent le meilleur moyen de relancer des dynamiques territoriales. C'est pourquoi, il paraît essentiel que la Région s'implique davantage dans le développement local, avec pour objectifs :

- de mobiliser et d'appuyer les réseaux locaux du développement économique ;
- de leur faire connaître des initiatives intéressantes de développement en cours dans d'autres secteurs de la région ;
- d'aider à mettre en œuvre des projets de développements territoriaux provenant des équipes locales ;
- de soutenir des actions locales dans le cadre de l'économie sociale.
- d'aider à faire émerger des projets sur des territoires où il n'y a pas d'initiative spontanée dans la mesure où ces projets répondent à une problématique régionale.

Cette action locale ne devrait pas concerner uniquement les secteurs en difficultés, mais l'ensemble des territoires d'Ile-de-France, y compris les «pôles d'excellence», dont l'aménagement est essentiel pour l'économie régionale.

Le partage de l'«intelligence économique»

L'Ile-de-France est une grande métropole où les acteurs économiques sont multiples, les informations dispersées dans de nombreux services, où les différentes aides aux entreprises et le détail de la fiscalité sont d'une grande complexité. Il est clair qu'un responsable de Pme, et *a fortiori* de Tpe, peut avoir des difficultés à gérer un environnement institutionnel et économique aussi complexe. C'est pourquoi il paraît nécessaire de mettre en place un système «d'intelligence économique» permettant de faciliter l'accès aux

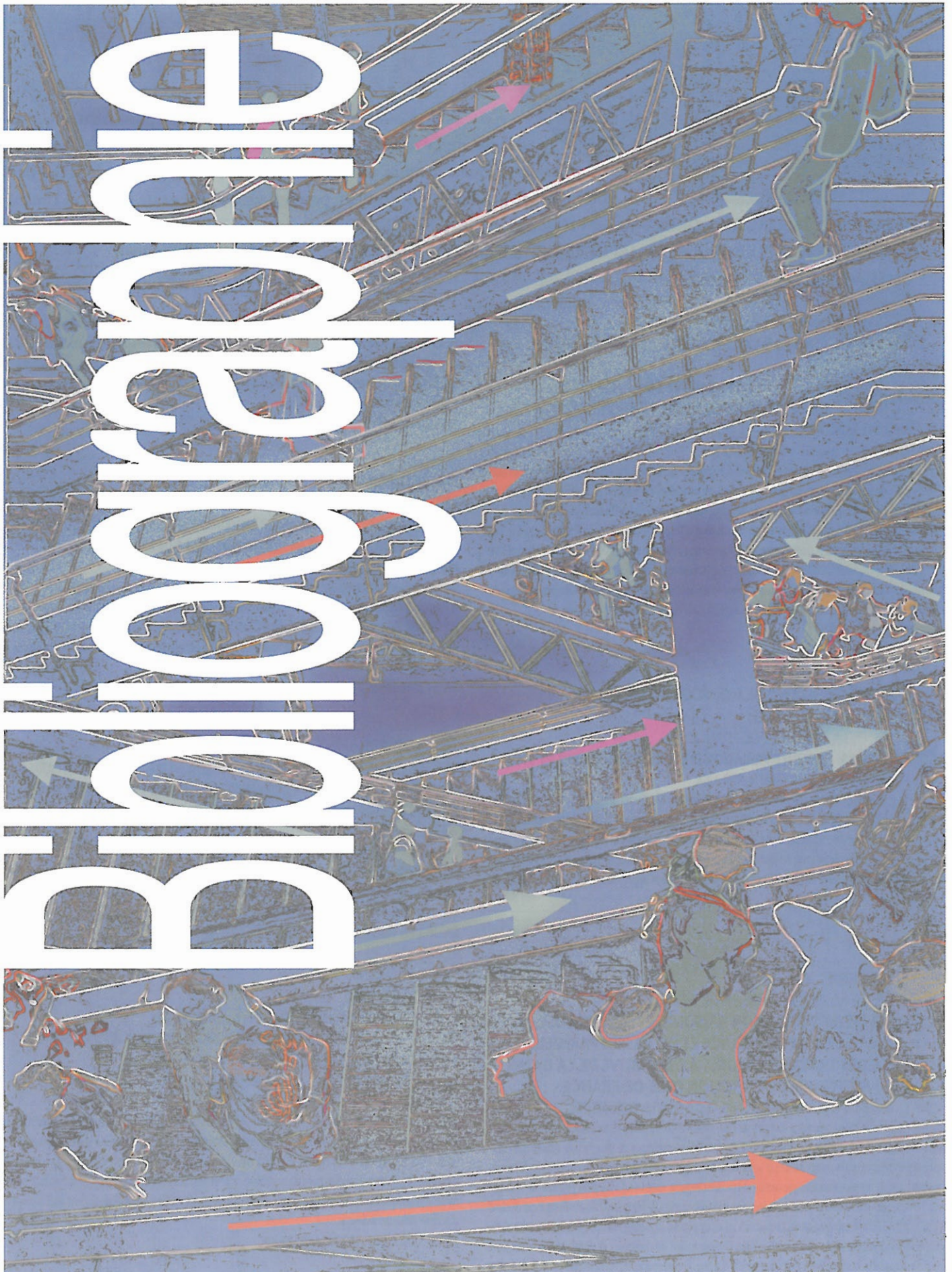
informations utiles aux chefs d'entreprise. La première étape est la constitution d'une base de données économiques localisées, couvrant l'ensemble de la région et tenue à jour régulièrement. C'est l'objet du projet Sigarif financé par le Conseil Régional et mis en œuvre par l'Iaurif.

Cette première étape permettra de mettre en place des centres de ressources à destination des responsables d'entreprise, où ils pourront trouver toutes les informations utiles à la marche de leur entreprise. Elle permettra également d'ouvrir des sites Internet dédiés à l'information de ces mêmes responsables d'entreprise.

*La mise en réseau des différents acteurs économiques paraît un objectif essentiel pour une relance économique de la région.
The association of different economic actors is essential for the effective revival of the economic dynamism in Ile-de-France.*

Hodges/Tony Stone Images







Bibliographie

Cette sélection de références bibliographiques, provenant essentiellement de la base de données URBAMET, est présentée par ordre alphabétique d'auteurs. Chaque référence est accompagnée de la (ou des) cote(s) correspondant au document, permettant au lecteur de savoir où consulter les ouvrages : IA (IAURIF), DRE (Direction régionale de l'équipement Ile-de-France), MV (EPAMARNE), CDU (Centre de Documentation de l'Urbanisme), EV (EPEVRY), CP (EPACERGY), RIF (Conseil régional d'Ile-de-France).



ANDREASSIAN (JEAN-MICHEL)
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION

D'ILE-DE-FRANCE. PARIS

INCITATIONS (LES) AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS EXPORTATRICES DES PME FRANCILIENNES DANS LE CONTEXTE DE L'UNION EUROPÉENNE.-

PARIS : CESRIE, 1998. - 215-LVTH + 8 P.:TABL.; ANN.

Après avoir défini quelles étaient les conditions à remplir pour qu'une PME puisse exporter en termes d'innovation et de performance des hommes mais aussi en termes de maîtrise de l'environnement administratif, réglementaire et concurrentiel ou de développement de ressources financières suffisantes, le rapport présente les dispositifs publics et privés d'incitation à l'exportation en Ile-de-France. Malgré le foisonnement de ces dispositifs dans le soutien à l'internationalisation des PME franciliennes, il apparaît indispensable d'améliorer la situation existante en s'appuyant sur ce qui a été réalisé dans d'autres régions françaises ou dans les pays de l'Union européenne et en développant une politique volontariste permettant de mieux prendre en compte les différents aspects de la dimension communautaire.

IA 40044; CDU 39127

BASTID (LUDOVIC); GOLLAIN (VINCENT); ROGNANT (MURIEL)
IAURIF; REGION D'ILE-DE-FRANCE;
PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

COMMUNES (LES) EN FORTE VARIATION D'EMPLOIS ENTRE 1991 ET 1995.-

PARIS : IAUURIF, 1998. - 95 P.:TABL.; GRAPH.; BIBLIOGR.

Ce rapport présente le contexte économique depuis le début des années 80 et analyse les évolutions communales de l'emploi en Ile-de-France entre 1991 et 1995, en comparant les 4^e et 5^e enquêtes régionales sur l'emploi et en dressant une typologie des 45 communes étudiées. Il montre la variété des évolutions communales dans une période de crise économique, l'importance des grands établissements, et souligne l'intérêt de disposer de données économiques homogènes pour mieux appréhender les situations locales et leur dynamique.

IA 39791

BECKOUCHE (PIERRE) DIR.

PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE; DATAR

POUR UNE MÉTROPOLISATION RAISONNÉE : DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ILE-DE-FRANCE ET DU BASSIN PARISIEN. SYNTHÈSE DES TRAVAUX RÉALISÉS À L'INITIATIVE DE LA DATAR ET DE LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE.-

PARIS : LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 1999. - 140 P.:CARTES; TABL.; GRAPH.

Dans le cadre de la préparation des contrats de Plan (2000-2006), ce diagnostic insiste, surtout, sur deux idées : la première est que l'Ile-de-France est confrontée à des problèmes de plus en plus graves dans certains des territoires qui la composent et la seconde idée est que les problèmes relèvent davantage de l'espace social que de l'espace économique même si ces deux aspects sont liés. Le rapport propose un changement d'échelle et d'orientation pour maîtriser une métropolisation de la région d'Ile-de-France qui devient inéluctable. A l'échelle infrarégionale, l'espace social est de plus en plus fragmenté, la question sociale urbaine s'avère alors même qu'en moyenne la région compte moins de chômeurs et de bénéficiaires du RMI qu'en province. L'action publique doit mieux tenir compte de ces espaces différenciés. En matière de forme

urbaine, le rapport critique l'étalement pour des raisons environnementales et aussi économiques : la densité est un atout pour la création d'emplois. Un projet pour améliorer la vie quotidienne des Franciliens est proposé. La première partie fait la synthèse des travaux du groupe, la seconde présente les cartes et données statistiques qui ont permis d'établir le diagnostic et la troisième reprend certaines des contributions du groupe sous forme de fiches thématiques.

IA 40393; RIF 2132; CDU 39900; DRE 8462

BERNARD BRUNHE-DEVELOPPEMENT. PARIS; IAUURIF;
REGION D'ILE-DE-FRANCE

NOUVELLE (LA) ORGANISATION DES GRANDES ENTREPRISES: CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI ET SUR L'ESPACE EN ILE-DE-FRANCE.-

PARIS, IAUURIF, 1996. - 93 P., TABL.

Unités plus autonomes, éclatement des structures, mise en place d'unités temporaires..., la gestion et le rapport à l'espace des grandes entreprises évoluent. Cette nouvelle organisation a des conséquences sur l'activité économique francilienne et sur l'espace régional. Il ne faut pas en attendre une relance du marché du travail et de l'immobilier. Cependant, des pôles périphériques pourraient bénéficier d'opportunités de desserrement des activités.

IA 37159; DRE 7954; MV 8231; CDU 32797; EV 2673; CP 5572

BEZIAS (ROBERT)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS

RAPPORT SUR LES EMPLOIS DE SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL.-

PARIS, CESRIE, 1995. - 137 P., ANN., TABL.

(COLL. CESRIE RAPPORTS ET AVIS, 95-07)

Après avoir dressé un bilan de la situation économique en Ile-de-France, l'étude montre que les services aux particuliers sont au centre d'une nouvelle relation emploi et expose les conditions favorables au développement des emplois de services de proximité dans la région.

IA 36342; DRE O.CESRIE.RA.; CDU 31791

BOIRY (CHRISTINE)

CENTRE REGIONAL D'OBSERVATION DU COMMERCE

INDUSTRIE ET TERTIAIRE: L'ILE-DE-FRANCE FACE À DIX GRANDES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES.-

PARIS, CCI, 1996. - 151 P., TABL., GRAPH., BIBLIOGR.

(COLL. CAHIERS DU CROCIS, 2)

Avec 75% d'emplois dans le secteur tertiaire et 24% dans l'industrie, la répartition tertiaire-industrie de l'Ile-de-France est proche de la moyenne des onze métropoles considérées comme Madrid et Berlin. En termes de spécialisation sectorielle, l'Ile-de-France concentre une proportion d'emplois proche de la moyenne des onze métropoles pour de nombreuses activités. Les perspectives à moyen terme font apparaître une accentuation de la tendance au rapprochement des régions européennes dans leur structure d'activité tertiaire-industrie.

IA 37528; CDU 33220; MV 8986

BOURDAIS

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE ANNUELLE BOURDAIS DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE.-

PARIS : LES ÉDITIONS BOURDAIS, 1999.- 18 PAGES

1998 constitue une année record pour les investissements dans l'immobilier d'entreprise avec une croissance de 48% par rapport à 1997. Comme auparavant, les utilisateurs ont largement privilégié Paris et la périphérie Ouest, et les entreprises, de même que les administrations, continuent à afficher une très nette préférence pour les immeubles neufs, restructurés ou rénovés. Les grandes surfaces, supérieures à 5000 m², ont encore joué un rôle moteur.

CANCELLIERI (ANNE)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS DEVENIR (LE) DE L'ILE-DE-FRANCE À L'HORIZON 2025: SOCIÉTÉ - RAYONNEMENT COMPÉTITIVITÉ.-

PARIS, CESRIE, 1995.- XI-195 P., TABL., BIBLIOGR.

(COLL. CESRIE RAPPORTS ET AVIS)

Après avoir fait l'inventaire des questions à propos desquelles des décisions sont à prendre dans les domaines du territoire et de l'espace, de la société et des modes de vie, de la compétitivité et du rayonnement, le rapport, utilisant la méthode des scénarios, propose les concepts qui pourraient aider à concevoir les nouvelles architectures sociales et économiques.

IA 36719; DRE O.CESRIE.RA.; CDU 32091; EV 2690; MV 8475

CHAIX (ROGER)

LES FRICHES INDUSTRIELLES EN RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

PARIS, IAURIF, 1999 - à paraître

Cette étude décrit la situation des friches industrielles en 1998 en région d'Ile-de-France. Elle indique l'évolution au cours des cinq dernières années. En outre, des informations sont proposées pour la première fois sur les bureaux hors marché et les friches commerciales.

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ILE-DE-FRANCE.

PARIS; CCIP

ENTREPRISES (LES) DE PARIS-ILE-DE-FRANCE DANS LE CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION 2000-2006.-

PARIS : CCIP; VERSAILLES : CRCIF, 1999. - 364 P.: CARTES; TABL.

Les chambres de commerce et d'industrie de l'Ile-de-France dressent un état des lieux de la région et identifient cinq défis pour l'Ile-de-France : répondre aux impératifs de la compétition mondiale et aux exigences du marché intérieur européen; renforcer l'attractivité et le rayonnement de Paris/Ile-de-France; préparer l'avenir par une formation et une recherche de qualité; organiser le territoire au service du développement économique; poursuivre la modernisation des infrastructures de transports et de télécommunications. Des propositions d'actions sont apportées au contrat de plan comme réponse à ces défis.

IA 40218

CHEVALLIER (FRANCOIS-XAVIER)

BONHEUR (LE) ÉCONOMIQUE : LES TRENTE GLORIEUSES SONT DEVANT NOUS.-

PARIS : ALBIN MICHEL, 1998. - 218 P.: TABL.; GRAPH.; BIBLIOGR.

Les trente glorieuses ont constitué la vague ascendante d'un quatrième cycle de Kondratieff et les années 1973-1997 constituent la phase de dépression. Maintenant, nous abordons la phase ascendante du cinquième cycle et donc d'un retour à une prospérité durable. La théorie de Kondratieff à l'épreuve de l'histoire et de la période actuelle, les parallèles années 1920 - années 1980, années 1930 - années 1990 et les aspects positifs de la dépression annonciateurs des nouvelles trente glorieuses, sont abordés.

IA 39471

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE ; IAURIF

ILE-DE-FRANCE (L') : RÉALITÉS PRÉSENTES, QUESTIONS D'AVENIR. POUR UNE CONCERTATION SUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, PREMIERS ÉLÉMENTS.-

PARIS : IAURIF, 1998. - 103 P.: PHOT.; CARTES; GRAPH.; ILL.

En dépit de nombreux atouts, l'Ile-de-France connaît aujourd'hui une certaine fragilité économique, avec une diffusion insuffisante des pôles de développement les plus dynamiques au sein de la région. On constate aussi des disparités dans la répartition des fruits d'un développement économique régional, de même que des déséquilibres environnementaux. Face à ces problèmes, la région Ile-de-France souhaite renouveler son approche de l'aménagement régional. Ainsi ce rapport, après une analyse globale de la région, des territoires qui la composent et de l'espace de vie individuel de chaque Francilien, pose 10 questions d'avenir afin d'élaborer un projet et une démarche d'aménagement pour l'Ile-de-France.

IA 39850; RIF 1992; CDU 38390

DAVEZIES (LAURENT)

CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

LE PRINCIPE D'ACCÉLÉRATION APPLIQUÉ AUX GRANDES VILLES MONDIALES. ANALYSE DES FLUCTUATIONS ÉCONOMIQUES DES MÉGACITÉS.-

CRÉTEIL : L'OEIL, 1995

Les grandes villes mondiales ont des comportements structurels et conjoncturels qui les rapprochent davantage les unes des autres que de leurs économies respectives. Très ouvertes sur l'extérieur, ces métropoles sont davantage soumises aux fluctuations économiques. Ainsi, si l'Ile-de-France bénéficie plus que le reste de la France d'une croissance nationale, il semble qu'en revanche, elle pâtit plus que d'autres d'un retournement de tendances.

DEBRAS (BRIGITTE)

NIVEAUX DE VIE EN ILE-DE-FRANCE : ACCENTUATION DES CONTRASTES.-

INSEE ILE-DE-FRANCE A LA PAGE. (FRA).

N° 162, DEC. 1998. - 4 P., TABL., GRAPH.

L'Ile-de-France se caractérise par un niveau de vie moyen nettement supérieur à la valeur nationale. Dans le même temps, elle se singularise par un écart important entre les hauts et les bas revenus et la progression des inégalités. Cette évolution observée entre 1989 et 1994 se traduit par une accentuation des contrastes au sein de la région.

IA P.199

DELAPORTE (CAROLE); DUARTE (ANTOINE); HESEL (CATHERINE)

IAURIF; REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARMATURE (L') COMMERCIALE DE L'ILE-DE-FRANCE :**TOME 1, SITUATION ET ÉVOLUTION DU GRAND COMMERCE;****TOME 2, ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION; CARTOGRAPHIE DES GRANDS ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX.-**

PARIS : IAURIF, 1998. - 131 + 15 P.: CARTES; PHOT.; TABL. + 1 CARTE AU 1/50000E

Après un bref rappel des étapes de la déconcentration du grand commerce parisien, l'étude analyse les différentes composantes du grand commerce : centres commerciaux, grandes surfaces alimentaires, grandes surfaces non alimentaires. Le second tome aborde l'aspect législatif de l'urbanisme commercial : genèse d'une politique d'équipement commercial, puis retour à une politique de libre structuration de l'appareil commercial, enfin volonté actuelle de contrôler les développements commerciaux.

IA 39195





DIZIAIN (RENAUD)
IAURIF; PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE ;
REGION D'ILE-DE-FRANCE
**QUELLES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS
QUEL IMMOBILIER EN ILE-DE-FRANCE.-**

PARIS : IAUURIF, 1999. - 80 P., TABL., CARTES

Cette étude apporte un éclairage, à un niveau géographique fin, sur les différents types de locaux utilisés par les salariés franciliens. Elle donne un contenu à ces catégories immobilières en précisant les secteurs d'activités des établissements qui les occupent et les professions des salariés qui y travaillent. L'analyse par secteur d'activité souligne en particulier le décalage important entre les notions d'usines et d'industrie ou de bureau et de Tertiaire. L'examen des catégories socio-professionnelles présentes dans chaque type d'immobilier, renseigne sur la proportion de cadres en bureau ou encore la part des emplois ouvriers dans chaque usine.

IA 40711

ESPAGNET-SOULILOUDIS (MARIE-ANGE)
1995 : L'EMPLOI REGIONAL RESTE FRAGILE.-

ILE-DE-FRANCE A LA PAGE. (FRA).

N° 144, SEPT. 1997. - 4 P., TABL., GRAPH., BIBLIOGR.

En 1995, l'emploi salarié et non salarié ne progresse pas en Ile-de-France. Les gains d'emploi dans les services ne suffisent pas à compenser les pertes des autres secteurs. L'emploi salarié diminue de 6 500 postes alors que l'emploi non salarié s'accroît de 1 400 unités. La croissance enregistrée dans la plupart des départements franciliens suffit à peine à compenser les 20 800 emplois perdus à Paris.

IA P.199; CDU

GAUDRIault (CLAUDE); BERTHON (ETIENNE); BLUMENFELD (HERVE) IAUURIF;
FRANCE. AVIATION CIVILE (DIRECTION GENERALE); REGION D'ILE-DE-FRANCE
IMPACT (L') ECONOMIQUE DES AEROPORTS.-

PARIS : IAUURIF, 1995, 1995. - 203 P.:TABL., CARTES, BIBLIOGR.

L'examen de douze grands aéroports internationaux en Europe occidentale montre que l'aéroport est un puissant pôle économique local, un facteur important de développement du territoire périphérique et un pôle émetteur de croissance métropolitaine

IA 36963; DRE 8189

GAUDRIault (CLAUDE); PAGEOT (LAETITIA)
REGION D'ILE-DE-FRANCE; PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE;
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS
**TRANSFERTS (LES) D'ACTIVITES ECONOMIQUES D'ILE-DE-FRANCE
VERS LE BASSIN PARISIEN : RAPPORT D'ETUDE.-**

Entre 1954 et 1974, de nombreux établissements industriels ont quitté l'Ile-de-France dont plus de la moitié à destination du Bassin parisien. Depuis 1989, le nombre de transferts vers le Bassin parisien est faible. Cependant, ces opérations de délocalisation sont réussies et ont eu un impact positif sur la dynamique de développement et sur l'image de l'entreprise. Les transferts concernent aujourd'hui des activités à fonctions tertiaires. L'Ile-de-France apparaît davantage maintenant comme la zone centrale d'une vaste région métropolitaine, le Bassin parisien.

PARIS : IAUURIF, 1997. - 98 P.:TABL., CARTES; GRAPH.

IA 38610; DRE 8271; MV 8848

GAUDRIault (CLAUDE); PALISSE (JEAN-PIERRE); VERNARDET (A-V) IAUURIF
FRANGES (LES) FRANCILIENNES ET LE SUD-EST ANGLAIS.-

PARIS, IAUURIF, 1995. - 76 P., PHOT., GRAPH., CARTES

Cette analyse porte sur trois bassins de développement situés de 70 à 110 km de Paris. Leur évolution démographique et économique montre que ces secteurs ruraux sont peu à peu touchés par la métropolisation. Pour en éviter les effets négatifs, un développement territorial en réseau d'agglomérations est préconisé.

IA 36960; DRE 7887; CDU 32695; CP 5571

GENETON (JEAN-LOUIS)
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS
**COMMUNICATION SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI ET DE LA
CONJONCTURE ECONOMIQUE EN REGION
ILE-DE-FRANCE ; ANNEE 1998 ET
PERSPECTIVES 1999.-**

PARIS : CESRIE, 1999. - 4-55 P., GRAPH.

Après une année 1997 morose, le marché du travail francilien s'est amélioré en 1998 et le taux de chômage a baissé lors du 4ème trimestre. L'activité francilienne a connu une croissance soutenue en 1998 mais la production industrielle s'est ralentie. Même si l'Ile-de-France est une région essentiellement urbaine, elle a gardé une tradition agricole importante avec une forte dominante en production végétale. Cependant, le nombre d'exploitations diminue fortement et un emploi sur trois a disparu entre 1988 et 1995 dans le secteur. Enfin, le contexte périurbain qui s'impose amène de fortes contraintes.

IA 40518; RIF 2164

GROUP FOR EUROPEAN METROPOLITAN AREA COMPARATIVE ANALYSIS
**RÉGIONS (LES) MÉTROPOLITAINES DE L'EUROPE DU NORD-OUEST :
LIMITES GÉOGRAPHIQUES ET STRUCTURES ÉCONOMIQUES =
NORTH-WEST EUROPEAN METROPOLITAN REGIONS :
GEOGRAPHICAL BOUNDARIES AND ECONOMIC STRUCTURES.-**

PARIS : IAUURIF, 1996. - 124 P.:TABL., GRAPH.; CARTES

Comparer le développement socio-économique des régions de Londres, Paris, Lille, Bruxelles, Rhin-Main, Randstat et Rhin-Ruhr implique que leurs périmètres soient délimités selon la même méthode. Trois types d'espaces sont distingués dans cette étude : agglomération économique, agglomération morphologique, région urbaine fonctionnelle. Le rapport comprend un chapitre par région et un chapitre consacré aux comparaisons inter-régionales.

IA 38099; DRE 8184

GOLLAIN (VINCENT); SAIGault (JEAN-FRANCOIS)
IAURIF ; FRANCE. INDUSTRIE (MIN.). PARIS
INDUSTRIE (L') FRANCILIENNE : SITUATION ET PERSPECTIVES.-

PARIS : IAUURIF, 1998. - 199 P.:TABL.; GRAPH.; BIBLIOGR.

L'étude, menée au cours du 2^e semestre 1996, s'appuie sur le traitement de données statistiques ainsi que sur un travail d'enquêtes auprès d'industriels et d'experts. Si la région Ile-de-France possède quelques caractéristiques fortes (première région industrielle française, effectifs importants autour de branches à forte valeur ajoutée...), sa dynamique interne s'essouffle et nécessite une véritable politique industrielle régionale, accompagnée de politiques locales.

IA 39198

GOLLAIN (VINCENT)
IAURIF
**ECONOMIE (L') DE LA REGION DE PARIS ILE-DE-FRANCE DANS LES
ANNÉES 90. IN : CONVEGNO MILANO E LE AREE METROPOLITANE
IN EUROPA : UN CONFRONTO, MILANO, 20-21 NOVEMBRE 1998.-**

MILAN : UNIVERSITÀ DEGLI STUDI; MILAN : CHAMBRE DE COMMERCE, 1998. - 16 P.,
TABL.; GRAPH.; CARTES; BIBLIOGR.

L'Ile-de-France a connu une période de ralentissement économique lors des années 1990 : une très forte chute du nombre d'emplois a été enregistrée entre 1990 et 1993 et si la région renoue récemment avec une période de croissance de l'emploi, celle-ci reste plus modérée que l'augmentation observée en France ou dans les grandes régions européennes. Cette situation s'explique par l'ouverture internationale croissante de l'économie régionale et la recomposition interne du système productif. Les pouvoirs publics cherchent à adapter leurs interventions, notamment en privilégiant la dimension locale.

IA 39980



GOLLAIN (VINCENT); VODOUNNOU (BACHIR); TEMPIA (EMILIO) IAURIF
**MUTATIONS (LES) DES BANQUES ET ASSURANCES
 EN ILE-DE-FRANCE.-**

PARIS : IAURIF, 1998. - 143 P., ANN.; BIBLIOGR.; TABL.; GRAPH.

Avec 266 700 emplois salariés fin 1995, l'Île-de-France compte 40 % des effectifs nationaux des activités financières, ce qui représente un enjeu majeur pour l'économie régionale. Or ces activités, en particulier la banque et l'assurance, subissent aujourd'hui des mutations profondes de leurs structures. Le rapport présente les caractéristiques générales du marché financier et les analyses des activités financières en Île-de-France, avant d'aborder les enjeux stratégiques et les perspectives de ce secteur.

IA 39735

GOLLAIN (VINCENT); GOUT (HELENE)
 IAURIF; PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE; REGION D'ILE-DE-FRANCE
RECHERCHE (LA) EN ILE-DE-FRANCE : SITUATION EN 1998.-

PARIS : IAURIF, 1998. - 74 P.; TABL.; GRAPH.; BIBLIOGR.

Tout comme en 1995, l'étude constate que la recherche francilienne joue un rôle important en France et en Europe. Néanmoins, sa position s'affaiblit : la proportion de chercheurs publics ou privés travaillant en Île-de-France diminue régulièrement tandis que les effectifs et les équipements de la recherche publique vieillissent.

IA 39737

GOLLAIN (VINCENT); SALLEZ (ALAIN)
EMPLOI ET TERRITOIRES EN ILE-DE-FRANCE, PROSPECTIVE.-

LA TOUR D'AIGUES : ÉDITION DE L'AUBE, 1999, à paraître.

Quel est le véritable visage de l'Île-de-France en cette fin de millénaire ? Une région économique puissante, terre de lance de la France dans la compétition mondiale, ou une région qui s'essouffle et souffre d'une montée très forte des inégalités ? Quelles peuvent être les perspectives économiques de la région capitale dans un avenir teinté d'incertitude ? La métropolisation des grandes agglomérations rime-t-elle pour l'Île-de-France avec fragmentation territoriale ou péri-urbanisation ? Face à ces interrogations, cet ouvrage collectif présente les résultats des travaux de prospectives sur la dynamique de localisation des activités économiques en Île-de-France. Soutenues par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France (Iaurif), ces réflexions esquissent les perspectives économiques de l'Île-de-France et proposent trois scénarios du futur. À travers le cas de l'Île-de-France, les contributions qui ont été rassemblées constituent des analyses originales sur les facteurs qui peuvent expliquer la croissance ou le déclin économique d'une «ville globale».

GOLLAIN (VINCENT)
**APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE D'UNE STRATÉGIE
 DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.-**

CHEZ L'AUTEUR, SX, 1995. - 2 VOL., 615 P., TABL., GRAPH.

(THÈSE 3E CYCLE, SCIENCES ÉCONOMIQUES, UNIVERSITÉ DE PARIS I PANTHÉON-SORBONNE, SOUS LA DIR. DE A. MATTEACCIOLI)

Ce travail de recherche consiste en une réflexion sur le développement régional avec l'idée que celui-ci peut être accompagné, voire amplifié, par l'utilisation d'une méthodologie. Cette thèse se compose de trois parties : la première analyse la planification régionale et les régulations développées durant les « Trente glorieuses » et conclue que cette méthode ne correspond plus au contexte économique et politique contemporain. C'est pourquoi on propose un nouveau mode de régulation « la stratégie de développement régional » dont la seconde partie développe les fondements méthodologiques. Cette méthode repose sur trois principes fondamentaux et sur une grille de lecture des espaces régionaux qui utilise les enseignements des théories de la complexité. La troisième partie s'intéresse au déroulement de la méthode proposée : il s'agit d'élaborer une stratégie intentionnelle en réalisant un bilan des forces et faiblesses internes de la région comme des menaces et opportunités extérieures afin de dégager les marges de manoeuvre régionales.

IA 36936(1-2)

GOLLAIN (VINCENT); GOUT (HELENE)
**LES COLLABORATIONS ENTRE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET LES
 ENTREPRISES EN ILE-DE-FRANCE.-**

PARIS : IAURIF, 1999, à paraître

Pôle mondial en matière de recherche et de technologie, l'Île-de-France a la réputation de posséder un système régional d'innovation peu dynamique. Qu'en est-il exactement ? Sur la base d'une enquête auprès

des établissements publics de recherche (universités, organismes publics de recherche, grandes écoles), cette étude met en évidence que les collaborations recherche/entreprises sont complexes et dépassent le simple transfert de technologie. Par rapport à sa réputation, l'Île-de-France n'apparaît pas si inactive mais présente une image brouillée marquée par de forts contrastes entre les établissements et les territoires. Sur la base des constats établis, ce rapport propose des pistes d'interventions possibles pour stimuler l'innovation et le développement économique de l'Île-de-France.

GOUT (HELENE)
**EMPLOIS SALARIÉS : UNE COMPARAISON ILE-DE-FRANCE ET
 AUTRES RÉGIONS URBAINES.-**

NOTE RAPIDE SUR L'ÉCONOMIE. (FRA.), NO 156, MAI 1997. - 4 P., TABL., GRAPH.

Depuis le début des années 90, l'évolution de l'emploi est peu favorable à l'Île-de-France : fortes pertes d'emplois dans l'industrie et moins forte progression de l'emploi tertiaire, par exemple. Ce constat se vérifie globalement lorsqu'on compare l'Île-de-France au reste de la France et même lorsqu'on compare l'Île-de-France aux régions françaises les plus urbanisées.

IA P.246

HANNOUN (MICHEL); LELONG (CHRISTIANE)
**RÉGIONS (LES) FRANÇAISES DANS L'UNION EUROPÉENNE :
 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DES RÉGIONS EN 1994**

INSEE PREMIERE. (FRA.)

N° 602, AOÛT 1998. - 4 P., TABL., CARTE, BIBLIOGR.

En termes de produit intérieur brut, la France est le deuxième pays le plus riche et l'Île-de-France la première région de l'Union européenne. La France est en 6^e position si le PIB est rapporté à la population et les régions françaises s'échelonnent alors de la 5^e à la 145^e place sur un total de 196. Les disparités entre les régions obtenues avec cet indicateur sont beaucoup plus importantes que celles entre les pays, notamment au sein des plus riches d'entre eux.

IA P.213

INSEE; APUR; DREIF; IAURIF
SIXIÈME ENQUÊTE RÉGIONALE SUR L'EMPLOI.-

INSEE ÎLE-DE-FRANCE : MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, 1999. - A PARAÎTRE

Le nombre de salariés en Île-de-France est estimé à 4 717 600 salariés publics et privés. En trois ans (date de la précédente enquête régionale sur l'emploi), les effectifs salariés franciliens ont augmenté de 114 300 unités, toutes activités confondues. La sixième enquête régionale sur l'emploi confirme les tendances observées depuis la première enquête de 1979, à savoir un desserrement de l'emploi parisien au profit de la banlieue et plus particulièrement ces dernières années au profit de la grande couronne. Par ailleurs, après plusieurs années de forte baisse, l'emploi salarié parisien continue de se stabiliser.

INSEE. DIRECTION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE. MONTIGNY-LE-BRETONNEUX;
 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS. PARIS; DIRECTION RÉGIONALE

DE L'INDUSTRIE; CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ÎLE-DE-FRANCE

INDUSTRIE (L') EN ILE-DE-FRANCE. TOME 1 : LES SECTEURS D'ACTIVITÉS, TOME 2 : LES TERRITOIRES.-

ST-QUENTIN-EN-YVELINES : INSEE ÎLE-DE-FRANCE, 1997. - 58 P.; CARTES; TABL.; GRAPH.; BIBLIOGR.

L'industrie francilienne est analysée au travers de deux grandes parties : les aspects transversaux tels que la présence des sièges sociaux, les centres de recherche, l'environnement, les spécialisations départementales, les industries liées à l'armement, l'Île-de-France et les autres métropoles européennes ou l'évolution de l'industrie depuis dix ans; la conjoncture des quinze secteurs qui composent l'industrie francilienne avec pour chacun, les effectifs, le nombre d'établissements, les dix plus grands établissements et la répartition des établissements par département et par taille.

IA 38619(1); RIF 1653; DRE 8267(1); CP 6005



INSEE. DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX; CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ILE-DE-FRANCE. PARIS; DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

ZONES (LES) D'EMPLOI FRANCILIENNES.-

PARIS : CRCI; DRTEFP; INSEE ILE-DE-FRANCE, 1997. - 26 FASC. : CARTES; TABL.; GRAPH.

L'Île-de-France est divisée en vingt-six zones d'emploi : chaque zone est présentée avec ses caractéristiques démographiques, d'emploi, d'appareil productif, de marché du travail et de conditions de vie. L'évolution de l'emploi salarié entre 1989 et 1995 est abordée.

IA 38729



LAROCHE (ROSELINE), NICOL (MICHELE-ANGELIQUE), DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS; OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE EN ILE-DE-FRANCE. PARIS

RENOUVELLEMENT (LE) DU PARC DE BUREAUX EN ILE-DE-FRANCE.-

PARIS, DREIF, 1998. - 46 P., TABL., ILL.

L'objet de cette étude est d'éclairer sur un phénomène qui se développe actuellement, en particulier dans la zone centrale de l'agglomération parisienne, mais dont il est très difficile d'évaluer l'ampleur, la nature exacte, les conséquences sur le marché de l'immobilier d'entreprise et sur l'aménagement de l'espace : le renouvellement du parc de bureaux sous de nouvelles formes, à travers des opérations de rénovation et de restructuration. Concentrée dans le quartier d'affaires de Paris et l'Ouest de la capitale (notamment à La Défense), cette évolution qualitative engendre sur le marché des bureaux un déséquilibre est-ouest.

DRE T.2506; CDU 36378; IA 39865

IAURIF; REGION D'ILE-DE-FRANCE

ECONOMIE ET TERRITOIRES DE L'ILE-DE-FRANCE.-

PARIS, IAURIF, 1995. - 44 + 130 P., CARTES, GRAPH., TABL., ANN.

En raison de son poids économique, l'Île-de-France occupe une place centrale en France. Elle possède cependant ses propres spécificités. Deux volets sont abordés dans ce document : les mutations du système productif francilien et leurs conséquences et les implications de ces mutations sur les territoires de la région.

IA 35717(1-2); DRE 7638(1-2); MV 7819(1); CP 5621(1-2); CDU 32988(1-2)

IAURIF; REGION D'ILE-DE-FRANCE

DE NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE ENTREPRISES ET TERRITOIRES: ECONOMIE ET TERRITOIRES DE L'ILE-DE-FRANCE N°2.

DOSSIER TECHNIQUE (T.1); SYNTHÈSE (T.2).-

PARIS, IAURIF, 1996. - 234 + 51 P., CARTES, GRAPH., TABL.

Synthèse des différents travaux réalisés en 95 par la Division Economie et développement local portant sur : l'économie régionale, l'entreprise, l'emploi, l'immobilier d'entreprise et le développement local.

IA 37475(1-2); DRE 8078(1-2)

IAURIF; DREIF; APUR; REGION D'ILE-DE-FRANCE; PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

GÉOGRAPHIE DE L'EMPLOI SALARIÉ EN ILE-DE-FRANCE : SITUATION EN 1995. CINQUIÈME ENQUÊTE RÉGIONALE SUR L'EMPLOI.-

PARIS : IAURIF, 1997. - 68 P. : CARTES; TABL.; GRAPH.

L'objectif de l'ERE est de fournir un dénombrement des salariés des secteurs privé et public, au lieu de travail, par sexe, activité économique détaillée et commune. Selon les enquêtes sur l'emploi de l'IAURIF, de la DREIF et de l'APUR, l'Île-de-France a perdu des emplois entre janvier 1991 et janvier 1995. Près de 8 emplois salariés sur 10 appartiennent au secteur tertiaire et la moyenne de l'effectif salarié par entreprise est de 12 salariés pour l'ensemble du secteur privé.

IA 38282; DRE 8164

LAINÉ (FRÉDÉRIC); RIEU (CAROLE)

TISSU (LE) PRODUCTIF RÉGIONAL : DIVERSITÉ ET CONCENTRATION.-

INSEE PREMIERE. (FRA).

N° 630, JANV. 1999. - 4 P., TABL., GRAPH., CARTES, BIBLIOGR.

La distribution des sièges sociaux des entreprises qui comptent au moins 100 salariés révèle une très forte concentration des centres économiques de décision en Île-de-France et dans les grandes agglomérations. Elle engendre des relations d'interdépendance entre les régions, avec des degrés d'autonomie et des pouvoirs de rayonnement contrastés. Les établissements sont géographiquement moins concentrés que les sièges sociaux. Leur taille n'est pas homogène, ils sont plus généralement plus petits dans la moitié sud de la France. Le renouvellement du tissu productif est important en Île-de-France et dans les grandes agglomérations ainsi que sur le littoral méditerranéen : plus de la moitié des établissements ont moins de cinq ans.

IA P.213; CDU

LECOMTE (DOMINIQUE)

IAURIF; PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE; REGION D'ILE-DE-FRANCE

DYNAMIQUE (LA) DES RÉGIONS EUROPÉENNES.-

PARIS : IAURIF, 1998. - 29 P. : TABL.; GRAPH.

Ce rapport présente une actualisation de l'étude GEMACA "Les régions métropoles de l'Europe du Nord-ouest" parue en 1996. Face aux régions économiques européennes concurrentes, le positionnement de la région de Paris a-t-il évolué favorablement ou défavorablement au cours des dernières années? Le diagnostic est établi à partir de 4 indicateurs : le taux de croissance de la population, l'emploi, le PIB et le chômage.

IA 40204



LEROI (PASCALE); BASTID (LUDOVIC); GOUT (HÉLÈNE);

IAURIF; PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE; DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS; REGION D'ILE-DE-FRANCE

FLEXIBILITÉ DES EMPLOIS EN ILE-DE-FRANCE : TENDANCES ET LOCALISATIONS.-

PARIS : IAURIF, 1999. - 119 P. : CARTES; TABL.; GRAPH.; BIBLIOGR.

Cette étude analyse d'abord les formes qualitatives de l'emploi en Île-de-France, à travers quelques indicateurs chiffrés. Dans sa deuxième partie, les phénomènes de flexibilité sur le territoire francilien, au niveau communal, sont mesurés. Enfin, une approche plus théorique, à travers des ouvrages récents et des entretiens, dégage des axes de réflexion sur les conséquences sociales, économiques et spatiales de ces nouvelles formes d'emploi.

IA 40532

LEROI (PASCALE); GOUT (HÉLÈNE)

FLEXIBILITÉ (LA) DES EMPLOIS S'ÉTEND.-

NOTE RAPIDE SUR L'ECONOMIE. (FRA).

N° 174, MAI 1999. - 4 P., CARTE, TABL., GRAPH., BIBLIOGR.

Croissance des activités tertiaires, développement des formes particulières d'emploi, montée du chômage sont autant de facteurs qui ont marqué le monde du travail dans les années 1990. En Île-de-France, la flexibilité des emplois progresse, tant dans la durée des contrats que dans le temps de travail et de nouveaux liens apparaissent entre le salarié et l'entreprise.

IA P.246

LEROI (PASCALE)

CHÔMAGE : UNE STRUCTURE DIFFÉRENTE SELON LES COMMUNES.-

NOTE RAPIDE SUR L'ECONOMIE. (FRA).

N° 170, oct. 1998. - 4 p., tabl., graph., cartes, bibliogr.

A la fin de l'année 1997, l'Ile-de-France comptait 582 100 demandeurs d'emploi. Les taux départementaux de chômage varient de 8% à 15%. La Seine-St-Denis et Paris comportent 40% des demandeurs d'emploi franciliens. La qualification est un facteur de différenciation face au chômage. Les moins de 25 ans représentent 14% des demandeurs d'emploi et cette proportion varie de 5% à 31% dans les communes cartographiées.

IA P.246

LIAGRE (MARIE-ODILE)

ENTREPRISES ÉTRANGÈRES :**L'ILE-DE-FRANCE, PREMIÈRE RÉGION D'ACCUEIL.-**

INSEE ILE-DE-FRANCE REGARDS. (FRA).

N° 41, SEPT. 1998. - PP. 1-4, TABL., GRAPH., BIBLIOGR.

Avec environ 10 700 établissements sous le contrôle de groupes étrangers, l'Ile-de-France est en tête des régions de France en matière d'accueil des investisseurs étrangers. Son tissu productif, l'ampleur du marché d'emploi et de consommation, les infrastructures... peuvent expliquer cet attrait.

IA P. 346

LOUCHART (PHILIPPE); MANGENEY (CATHERINE)

IAURIF. PARIS

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

EN ILE-DE-FRANCE. PARIS

ACCÈS (L') À L'EMPLOI DES JEUNES FRANCILIENS SORTIS**DU SYSTÈME SCOLAIRE SANS QUALIFICATION.-**

PARIS : OREF, 1997. - 179 P.:BIBLIOGR.; TABL.; GRAPH.

(COLL. CAHIER, 5)

En Ile-de-France, près d'un jeune sur dix quitte le système scolaire sans qualification, c'est à dire en classe de sixième, cinquième, quatrième ou troisième générales, ou avant une année terminale de CAP ou de BEP. Ce rapport précise, dans un premier temps, le profil de ces jeunes non qualifiés et les raisons qui les ont conduit à interrompre prématurément leur scolarité. Il analyse, ensuite, leur entrée sur le marché du travail et leur parcours professionnel. La dernière partie traite de leur situation professionnelle en 1994, soit 14 ans en moyenne après qu'ils aient quitté l'école.

IA 38646; CDU 35999

MATHIEU (NATHALIE)

JEUNES (LES) ET L'EMPLOI EN ILE-DE-FRANCE.-

ILE-DE-FRANCE A LA PAGE. (FRA).

N° 159, SEPT. 1998. - 4 P., TABL., GRAPH., BIBLIOGR.

En mars 1997, on compte en Ile-de-France environ 900 000 jeunes de moins de 30 ans ayant un emploi, ce qui représente 20% de la population active occupée. De moins en moins nombreux dans l'emploi francilien, ils sont surtout présents dans le secteur tertiaire et occupent le plus souvent des emplois non qualifiés.

IA P.199; CDU

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

EN ILE-DE-FRANCE. PARIS

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; ILE-DE-FRANCE (REGION). PRÉFECTURE

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES: EMPLOI, FORMATION, CHÔMAGE.**2ÈME ÉD.-**

PARIS, OREF I.E., 1995. - 218P., TABL., GRAPH. (COLL. CAHIER, 3)

L'étude fournit par groupe de métiers des informations sur la formation initiale, l'emploi et le chômage. La confrontation de ces données permet de disposer d'un diagnostic concernant les flux de sortie par diplôme, l'insertion sur le marché du travail et la vulnérabilité face au chômage par familles professionnelles. L'étude permet de déceler les familles professionnelles qui ont été porteuses d'emploi entre 1982 et 1990 et celles qui ont rencontré des difficultés.

IA 31705(3-2); DRE PER(O); CDU 32247; MV 8022

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

EN ILE-DE-FRANCE. PARIS

EVOLUTION (L') DE L'EMPLOI DANS LES FAMILLES**PROFESSIONNELLES FRANCILIENNES ENTRE 1982 ET 1990,****D'APRÈS LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION, COMMENT DÉCOMPOSER ET ANALYSER CETTE ÉVOLUTION?.-**

PARIS, OREF ILE-DE-FRANCE, 1995. - 35 P., TABL., GRAPH.

(COLL. CAHIER, 4)

En Ile-de-France, entre 1982 et 1990, la population au travail a augmenté d'environ 300 000 soit une hausse de 6,8% en huit ans. Sur l'ensemble des 105 " familles professionnelles " retenues, 67 ont vu leurs effectifs salariés augmenter au cours de la période. Ce sont souvent des métiers du tertiaire où la qualification est élevée. Peu nombreux en revanche sont les métiers de l'industrie et du bâtiment qui ont accru leurs effectifs salariés.

IA 31705(4-2); DRE PER(O); MV 8023/05.D; CDU 32248

OBSERVATOIRE REGIONAL DU FONCIER EN ILE-DE-FRANCE. PARIS; IAURIF

INGÉNIEURIE FONCIÈRE : SÉCURISATION ET MONTAGE FINANCIER**DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT, RAPPORT DU GROUPE****DE TRAVAIL**

PARIS : IAURIF, 1999. - 74 P., GLOSS.

La mise en place d'un groupe de travail sur l'ingénierie foncière a fait suite au colloque organisé en décembre 97 sur le thème «l'aménagement foncier : nouvelles manières». Son objectif a été d'identifier les moyens juridiques, institutionnels et financiers susceptibles de contribuer, d'une part à l'apurement de la situation des ZAC en difficulté en Ile-de-France, et d'autre part, au lancement d'opérations nouvelles indispensables à l'aménagement et au développement des territoires franciliens. Le rapport aborde 5 grands thèmes : la transparence et la nécessité d'améliorer la connaissance des marchés du foncier et de l'immobilier; l'adéquation territoriale des projets; les structures opérationnelles d'intervention; l'ingénierie financière et son panel de techniques; la gestion du risque.

IA 40712

OBSERVATOIRE REGIONAL DU FONCIER EN ILE-DE-FRANCE. PARIS

BILAN (LE) DES ZAC EN ILE-DE-FRANCE AU 1ER JANVIER 1997**(ANALYSE ET INVENTAIRE). 9ÈME ÉD.-**

PARIS : IAURIF, 1998. - 332 P.:TABL.; CARTES

Au 1er janvier 1997, sur environ 1000 ZAC créées, on peut considérer que 739, situées sur 315 communes en Ile-de-France, étaient encore en cours de commercialisation, et disposaient de capacités résiduelles en quantités suffisantes pour intéresser des "commercialisateurs". Bien que le nombre de ZAC créées continue de baisser depuis 1991, on a créé en 1996 neuf nouvelles ZAC qui correspondent à 2210 logements. Cette enquête est la 9^e que conduit l'Observatoire régional du foncier, elle répertorie la population des ZAC en cours de commercialisation et dresse une analyse des réalisations opérées dans l'année 1996, puis en tire les conséquences en matière de capacités résiduelles.

IA 40182

OBSERVATOIRE REGIONAL DU FONCIER EN ILE-DE-FRANCE. PARIS

AMÉNAGEMENT (L') FONCIER : NOUVELLES MANIÈRES.**ACTES DU COLLOQUE DU 9 DÉCEMBRE 1997.-**

PARIS : ORF, 1998. - 82 P.:ANN.

Le point de vue des acteurs de l'aménagement sur l'offre et la demande de foncier et sur les outils de coordination à mettre en oeuvre entre l'Etat et les collectivités locales pour réguler sans empêcher est abordé dans une première table ronde. La relance de l'aménagement foncier après l'effondrement des marchés immobiliers et la meilleure utilisation des ressources de l'ingénierie financière dans le cadre de partenariats public/privé sont abordées dans la seconde table ronde. Pierre Pommellet, Gilles Ricono, B. De Korsak, Jean-Pierre Dufay et Georges Mercadal témoignent des dix ans d'existence de l'Observatoire régional du foncier en Ile-de-France et de l'action foncière menée dans la région.

IA T.6550



PARIS ILE-DE-FRANCE CAPITALE ECONOMIQUE
EVOLUTION RECENTE DES IMPLANTATIONS ÉTRANGÈRES EN ILE-DE-FRANCE.-

PARIS ILE-DE-FRANCE CAPITALE ECONOMIQUE, NOTE N°1, 1998. - 4 P.
 L'Ile-de-France est la région la plus attractive pour les implantations étrangères industrielles et le taux de pénétration étrangère est particulièrement élevé pour de nombreux secteurs de haute technologie. L'importance des sociétés à participation étrangère s'est développée au cours de la dernière décennie, cependant ces sociétés ont connu une baisse de leurs effectifs entre 1991 et 1994. Les implantations de sociétés à capitaux européens se sont développées au début de la décennie 1990. Dans la période récente, il y a eu un nombre d'implantations étrangères plus limité dans les activités tertiaires.

PLANT LOCATION INTERNATIONAL PRICE WATERHOUSE;
 CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE;
 PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
POSITION (LA) CONCURRENTIELLE DE L'ILE-DE-FRANCE EN EUROPE: SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE.-

BRUXELLES, PLANT LOCATION INTERNATIONAL, 1991. - NON PAG., TABL., GRAPH.
 La méthodologie de l'étude est calquée sur la demande et le processus de décision réel d'entreprises étrangères recherchant une localisation en Europe pour un de leurs établissements. L'étude permet d'identifier les forces et les faiblesses techniques et économiques des sept métropoles mises en concurrence, d'évaluer la position concurrentielle selon la logique des investisseurs internationaux et de situer les sept métropoles les unes par rapport aux autres.

IA 30512; CP 4095; CP 4141; DRE T.1814; CDU 26052

ROMÉRA (ANNE-MARIE) ; GAUDRIault (CLAUDE)
 REGION D'ILE-DE-FRANCE; PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE; IAURIF-DREIF

INITIATIVES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ILE-DE-FRANCE.-

PARIS : IAURIF, 1999. - 100 P.
 L'étude a pour objet l'examen de quelques-unes des initiatives de développement économique local en Ile-de-France parmi les plus significatives ou les plus connues, avec pour ambition d'en dégager ce qui paraît être spécifique par rapport à ce type d'initiatives réalisées ailleurs. A partir de fiches de cas ou du compte-rendu d'une table ronde organisée sur le thème : «territoire de projet, territoire de solidarité», le rapport expose les caractéristiques principales des initiatives en ce qui concerne les structures, les acteurs et les champs d'intervention, et s'efforce d'en dégager quelques éléments de bilan sur ce qui pourrait être, à l'échelon régional, une politique d'accompagnement de ces initiatives de développement économique local.

IA 40713

ROUSSEAU (MICHEL)
 FRANCE. JEUNESSE ET SPORTS (SECR. D'ETAT);
 OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION EN ILE-DE-FRANCE. PARIS

EMPLOI (LES) DE L'ANIMATION EN ILE-DE-FRANCE : ÉTUDE PROSPECTIVE RÉGIONALE 1995-1997.-

PARIS : LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 1997. - 262 P.:TABL.; FIG.; BIBLIOGR.
 Une investigation de terrain menée sur neuf sites urbains ou ruraux d'Ile-de-France met en évidence les traits communs spécifiques de la démarche d'animation et précise les contenus, les formes et les conditions d'emploi des animateurs. Les potentialités de croissance des activités et des emplois d'animation apparaissent très importantes, en raison du développement des besoins sociaux, éducatifs, culturels et de loisirs. Le développement des services et des emplois de l'animation dépend de l'adaptation de l'environnement juridique-économique des activités d'animation, d'une réelle professionnalisation, de l'adaptation de la formation initiale et continue, notamment.

IA 39050

SAGOT (MARIETTE)
**ACTIVITÉ (L') DES FRANCILIENS
 CESTE DE CROÎTRE DANS LES ANNÉES 90.-**

NOTE RAPIDE POPULATION-MODES-DE-VIE. (FRA), NO 24, OCT. 1998. - 4 P. TABL., GRAPH., BIBLIOGR.

La montée du chômage, du temps partiel et des emplois précaires caractérise le début de la décennie, tout comme le tassement de l'activité des Franciliens âgés de 15 à 64 ans, jusqu'à alors en progression régulière. La montée de l'activité féminine s'est, en effet, ralentie et ne parvient plus guère à compenser la baisse de l'activité en début et fin de vie active.

IA P.246/5

SAIGault (JEAN-FRANCOIS)
 IAURIF
LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN RÉGION D'ILE-DE-FRANCE.-

PARIS : IAURIF, 1999. - A paraître
 Cette étude décrit le protocole d'accord de 351 zones d'activités d'Ile-de-France disposant de capacités résiduelles. Elle tente de déceler les dernières tendances du marché.

VORMS (EVELINE)
 CENTRE REGIONAL D'OBSERVATION DU COMMERCE
**SERVICES (LES) À DOMICILE EN ILE-DE-FRANCE :
 UN ESPOIR POUR L'EMPLOI?.-**

PARIS : CCIP, 1998. - 124 P.:TABL.; BIBLIOGR.; ANN.
 (COLL. CAHIERS DU CROCIS; 6) (ENQUETE REALISEE AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE)

Les prestataires de services à domicile sont plus nombreux en 1997 qu'en 1995. Les nouveaux prestataires sont essentiellement des entreprises et des indépendants. La situation de l'ensemble des prestataires est meilleure en 1997 qu'en 1995. L'emploi dans les services à domicile est évalué à 16 500 environ, soit 10% de mieux qu'en 1995. La clientèle de la majorité des prestataires de services à domicile est composée de familles appartenant à des catégories sociales variées.

IA 39576; CDU 38807

ZELLER (NOEL)
 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS
**RAPPORT SUR L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE EN ILE-DE-FRANCE : TOME 1, LES BUREAUX.-**

PARIS : CESRIE, 1997. - 162 P.:TABL.; GRAPH.
 (COLL. RAPPORT)

Le marché de l'immobilier d'entreprise se caractérise, actuellement, par une crise de l'offre en termes de taille et de prix, une lenteur de sortie de crise, l'énormité du stock vacant de seconde main et le retour vraisemblable d'une certaine sélectivité des prix, favorable aux produits haut de gamme. Les entreprises se transforment et ont de nouveaux besoins et ces besoins devront être satisfaits sinon l'Ile-de-France risque de perdre les centres de décision. Les objectifs généraux de l'aménagement du territoire francilien et les moyens dont les pouvoirs publics disposent pour orienter l'implantation des entreprises sont abordés. Des propositions d'actions à entreprendre sont présentées : tirer les enseignements de la crise et développer les échanges sur une base partenariale, développer l'attractivité des secteurs stratégiques, développer l'intercommunalité et réformer la fiscalité, développer l'investissement immobilier public dans les secteurs dont on veut renforcer l'attractivité, réindustrialiser l'Ile-de-France, attirer les investisseurs étrangers vers l'immobilier d'entreprise, réviser les ZAC, suivre les tentatives de nouveau tertiaire, encourager les transformations de bureaux en logements et autoriser la transformation de bureaux en locaux professionnels.

IA 38443; DRE O.CESARIERA; CDU 36160